

PAGES
MANQUANTES

LE PRIX COURANT

REVUE HEBDOMADAIRE

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété Foncière et des Assurances

VOL. XX

MONTREAL, VENDREDI 19 MARS, 1897

No 3

2381... ABONNÉS RÉGULIERS... 2381

Ça et là.

Encore les ronds-de-cuir Les bouchers se plaignent et non sans raison qu'on ait changé de place le bureau d'inspection des peaux. Nous comprenons que si ce bureau eût été d'abord, rue du Collège, et qu'on l'eût transporté aux abattoirs, où naturellement il a sa place, un changement eût été utile et même nécessaire. Mais faire le contraire est loin de réaliser un progrès. Pourquoi obliger les bouchers à envoyer les peaux des abattoirs à la rue du Collège pour les ramener aux abattoirs ensuite ? Ne vaut-il pas mieux déranger un inspecteur, qui d'ailleurs est payé pour l'être, que de gêner tous les bouchers l'un après l'autre et leur faire faire la navette entre les abattoirs et la rue du Collège ?

L'administration est priée quand elle veut apporter des changements à l'état de choses existant de simplifier les formalités, les allées et venues exigées du contribuable au lieu de les compliquer à plaisir.

Les ronds-de-cuir prennent décidément pied au Canada. Il fallait un pendant au questionnaire adressé aux exportateurs de beurre et de fromage ; nous l'avons.

A qui le tour maintenant ?

Prohibition Ce n'est certes pas l'amour que nos voisins portent aux Canadiens qui leur avait dicté cette étrange loi sur l'immigration à laquelle le président Cleveland, avant de rentrer dans la vie publique, a opposé son *veto*.

Ce n'est certes pas non plus l'amour envers les Canadiens qui a dicté le tarif, actuellement sorti du comité des Voies et Moyens, sur les produits agricoles.

Les grains, le foin, les produits de la laiterie, les légumes, etc... ne

LE PRIX COURANT

A. & H. LIONAIS, - ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES.

Chambre 401, Bâtisse "New York Life."

Téléphone No 2647. Boîte de Poste No 917

Montréal, Canada.

ABONNEMENTS

(Strictement payables d'avance.)

Montréal et Banlieue, un an \$2 00

Canada et États-Unis, un an 1.50

France et Union Postale, un an (15 francs) 3 00

Tout abonnement est considéré comme renouvelé

faute d'avis contraire 15 jours avant l'expiration.

L'abonnement ne cesse que sur un ordre écrit

adressé au bureau même du journal.

Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications comme suit :

LE PRIX COURANT,

Montréal, Canada

peuvent à leur entrée aux États-Unis, que provenir du Canada. Au Sud des États-Unis ce ne sont pas les mêmes produits que les nôtres que donne la ferme ; à l'est et à l'ouest, nos voisins sont bornés par la mer ; on n'a donc songé qu'au Canada quand on a appliqué 30 cents de droits sur l'orge qui vaut actuellement 32 cents à New-York ; 50 cents sur le sarrasin qui se cote 32 cents environ à Montréal et 35½ cents à New-York ; etc., etc...

Ce n'est ni plus ni moins que de la prohibition et non de la protection. On veut prohiber les produits canadiens comme on a tenté de prohiber le travail canadien aux États-Unis.

Nos voisins espèrent-ils nous amener ainsi à faire avec eux un traité de réciprocité pur et simple qui nous mettrait dans l'obligation d'appliquer aux produits du dehors les tarifs américains ?

Si oui, il reste encore beaucoup de naïveté chez des gens aussi pratiques en affaires. Si non, nous devons conclure que le tarif prohibitionniste élevé contre nos produits n'a sa raison d'être que dans l'hostilité de nos voisins

Est-ce que dans le prochain tarif

qui va être soumis au Parlement canadien nous ne pourrions pas relever le gant ? Et puisque nous sommes obligés de chercher de nouveaux débouchés pour nos produits que nos voisins ne veulent plus laisser pénétrer chez eux, ne pourrions-nous pas en même temps trouver à nous fournir ailleurs de ce que nous ne produisons pas ?

Souvenons-nous qu'il y a d'autres marchés au monde que ceux des États-Unis.

LE TARIF AMÉRICAIN

Le Comité des Voies et Moyens a terminé son travail et il espère que le nouveau tarif de douanes pourra être voté par la chambre vers la fin du mois courant ou, au plus tard, dans les premiers jours du mois d'avril. Il devra ensuite passer devant le Sénat où quelques modifications de détail pourront être demandées, mais il paraît à peu près certain que les grandes lignes qui ont servi à son établissement seront conservées par la chambre haute.

Le Comité des Voies et Moyens a, dans le nouveau tarif, chaque fois qu'il a pu le faire sans désavantage apparent, remplacé les droits *ad valorem* par des droits spécifiques. Cette mesure rencontre l'approbation presque unanime des importateurs. Nos lecteurs connaissent les avantages qu'ont les droits spécifiques sur les droits *ad valorem* ; nous les leur avons mis dernièrement sous les yeux. Nous souhaitons qu'à l'exemple des États-Unis, le gouvernement canadien, chaque fois qu'il le pourra, modifie son tarif dans le même sens.

Le nouveau tarif américain est établi de manière à procurer au Trésor un revenu de \$70,000,000 plus élevé que l'ancien. Non seulement le Comité des Voies et Moyens

a voulu mettre fin au régime des déficits, mais il a, en même temps, cherché à donner aux industries du pays une plus grande somme de protection ; néanmoins, dans la plupart des cas il est resté en dessous des droits imposés par le tarif connu sous le nom de tarif McKinley.

Le bill Dingey, tel est le nom donné au nouveau projet de tarif ne se présente pas d'ailleurs dans les mêmes conditions que celui auquel le nouveau Président avait attaché son nom. Alors que ce dernier fut voté les Etats-Unis étaient en pleine prospérité, le Trésor regorgeait d'argent, tous les exercices fiscaux se terminaient par un surplus de recettes.

On pouvait donc, dans ces circonstances, frapper de droits d'entrée plus élevés nombre d'articles, soit pour en empêcher, soit pour en diminuer l'exportation sans porter préjudice au revenu. Par là même on favorisait davantage la production nationale et on donnait un nouvel essor à un bon nombre d'industries plus ou moins prospères.

Aujourd'hui, les conditions ont changé, le Trésor a vu ses recettes diminuer et dépasser les chiffres des dépenses auxquelles il est obligé de faire face. C'est en vue de remédier à cette situation qu'est établi le bill Dingley, y réussira-t-il, c'est ce que l'avenir nous dira.

Mais déjà, il nous semble que bon nombre d'articles sont trop frappés pour pouvoir être productifs au point de vue des intérêts du Trésor.

On espère tirer une augmentation de revenu de \$20,000,000 sur le sucre, de \$25,000,000 sur les laines et les lainages ; de \$4,000,000 sur le tabac ; de \$2,000,000 sur les spiritueux ; de \$1,000,000 sur les articles de lin, de chanvre et de jute ; de \$2,000,000 sur la bonneterie de coton ; de \$3,000,000 sur les porcelaines et la verrerie, etc..... Mais ce ne sont que des espérances car, en réalité, l'augmentation des droits diminuera la consommation dans une proportion qu'il serait difficile d'établir et le Trésor ne percevra sans doute pas la totalité des revenus prévus pour chacun des articles ci-dessus.

Nos voisins considèrent le bill Dingley comme un tarif modèle établi sur des données absolument scientifiques, et très volontiers, ils diraient que tout a été tellement bien étudié qu'il n'y a pas la moindre place pour des surprises désagréables. Nous le souhaitons pour eux, mais nous craignons bien que l'excès de protection qui éclate à chaque article du bill Dingley ne soit pas aussi

profitable que ses auteurs veulent bien le dire.

Pour nous, Canadiens, ce tarif nous frappe lourdement ; nos produits sont particulièrement visés et si quelques-uns d'entre eux sont moins lourdement imposés, la porte des Etats-Unis ne leur en est pas moins fermée.

Voici une liste bien qu'incomplète des articles qui nous touchent le plus avec l'indication des nouveaux droits proposés.

Charbon bitumineux ou schisteux, 75c par tonne de 28 minots ; charbon menu, houille sèche, 50c par tonne de 28 minots ; coke, 20 p. c ; l'anhracite passe en franchise. Le minéral de fer, 40c la tonne ; le plomb, 1½c la livre ; le nickel, 6c la livre ; minéral de plomb, 1½c par livre de métal contenu ; chaux, 5c par 100 livres ; plâtre de Paris, \$1 50 la tonne. Pierre à bâtir, pierre à monuments, pierre à chaux, excepté le marbre et l'onyx, 10 le pied cube ; le marbre et l'oryx, en blocs, 65c le pied cube ; le sel, 12c par 100 livres ; pierre polie ou taillée, 40 pour cent.

Orge, 30c le minot de 48 livres.
Malt d'orge, 45c le minot de 34 livres.
Orge perlée, patentée ou vannée, 2c la livre.

Blé d'inde ou maïs, 15c le minot de 56 livres.

Sarrasin, 15c le minot de 48 livres.
Farine de maïs, 20c le minot de 48 liv.
Macaroni, vermicelle et autres pâtes alimentaires, 2c la livre.

Avoine, 15c le minot.
Farine d'avoine, 1c la livre.
Riz nettoyé, 2c la livre ; non nettoyé, 1½c la livre ; riz avec sa balle, ½c la liv. ; fleur de riz, farine de riz et riz moulu, devant passer au bluteau comme dans le commerce, bluteau No 12, ½c la livre.

Seigle, 10c le minot.
Farine de seigle, ½c la livre.
Bé, 25c le minot.
Farine de blé, 25 p. c. ad valorem.

Fèves, 40c le minot de 60 livres ; fèves, pois et champignons, préparés ou conservés en boîtes, flacons ou autrement, 40 p. c. ad valorem ; sorgho, \$8 la tonne.

Choux, 3c pièce.
Oidre, 5c le gallon.
Semences, 20 p. c. ad valorem.
Légumes, préparés ou conservés de toute manière, cornichons, sauces fortes, etc., 45 p. c. ad valorem.

Légumes naturels, quels qu'ils soient, 25 p. c. ad valorem.
Paille, 30 p. c. ad valorem.
Foin, \$4 la tonne ; miel, 20c le gallon ; houblon, 15c la livre.

Oignons, 40c le minot.
Pois verts, non pactés ou en barils, en sacs ou en ballons quelconques, 40c le minot de 60 livres ; pois secs, 20c le minot ; pois fendus, 50c le minot de 60 livres ; pois en petits paquets, 1c la livre.

Plants, arbres, vignes et arbustes de toute espèce, connus sous le nom d'arbres fruitiers et non prévus spécialement dans cette clause, 30 p. c., ad valorem.

Pommes de terre, 25c le minot de 60 livres.

Pommes, vertes ou mûres, 25c le minot ; pommes sèches, évaporées ou préparées de quelque manière que ce soit, 2c la livre.

Raisins et pêches, 2½c la livre : pommes et pruneaux, 2c la livre.
Prunes, pruneaux, figues, raisins verts

ou secs, y compris le current Zante, 2½c la livre.

Fruits conservés dans leur jus, 30 pour cent, ad valorem : écorce d'orange ou de citron, conservés dans le sucre ou autrement, 2c la livre.

Chevaux et mulets, \$20 par tête. Dans le cas où ces chevaux vaudraient \$50 ou plus, ils devront payer 25 pour cent, ad valorem.

Bœufs, vaches ou veaux de plus d'un an, \$5 par tête. Dans le cas où ces animaux vaudraient plus de \$20 par tête, ils devront payer 25 pour cent ad valorem ; veaux âgés de ou moins d'un an, \$2 par tête.

Porcs, \$1.50 par tête.
Moutons de ou plus d'un an, \$1.50 par tête, moins d'un an, 75c.

Tout autre animal, vivant non prévu par cette clause, devra payer 20 pour cent ad valorem.

Beurre et ses substituts, 6c la livre.
Fromage, 6c la livre.

Lait frais, 5c le gallon.
Lait condensé ou conservé autrement, y compris le poids du contenant, 3c la livre.

Oufs, 5c la douzaine ; jaunes d'œufs, 25 pour cent ad valorem.

Lard et jambon, 5c la livre.
Bœuf, mouton et porc frais, 2c la livre.
Viandes de toutes sortes préparées ou conservées de quelque manière que ce soit, 25 pour cent ad valorem.

Extrait de viandes de toutes sortes, 35c la livre ; extrait fluide de viande, 15c la lb.

Graisse, 2c la livre.
Volailles vivantes, 3c la livre ; mortes 5c la livre.

Suif, 1c la livre ; graisse de laine, connue dans le commerce sous le nom de dégras, ½c la livre.

Poisson mariné, en baril, maquereau ou saumon mariné ou salé, 1c la livre ; poisson fumé, séché, salé, mariné, gelé emballé dans la glace ou préparé autrement pour être conservé, et poisson frais, dont il n'est pas spécialement question dans cette loi, ½c par livre.

Harengs mariné ou salé, ½c ; harengs frais, ½c.

Poisson en boîte ou autre emballage et les sardines, et poisson ballage excepté les anchois et les sardines, et poisson emballé d'autre manière, 30 p. c. ad valorem ; boîtes contenant des mollusques admises en franchise et ne contenant pas plus d'une pinte, paieront 8c par douzaine ; quand elles contiennent plus d'une pinte elles seront sujettes à un droit additionnel de 4c par douzaine pour chaque pinte ou chaque fraction de pinte additionnelle.

UN BON CONSEIL AUX FROMAGERS

Nous recevons de M. Alex W. Grant, l'un de nos principaux exportateurs de fromage canadien, une lettre dont nous donnons ci-bas la traduction. Nous ne saurions trop engager les fabricants de fromage à suivre les conseils que renferme cette lettre et qui confirment pleinement ceux que nous n'avons cessé de leur donner nous-mêmes depuis plusieurs semaines. Que les fromagers soient bien persuadés que leurs intérêts

sont en jeu et qu'il dépend beaucoup d'eux que la prochaine saison leur soit profitable ou non.

Monsieur le Rédacteur,

Je reçois de M. Grant, un câble qui explique la situation du fromage de l'autre côté de l'eau et qui paraît d'une importance capitale pour les producteurs de lait du pays relativement à la fabrication printanière du *fodder cheese*.

Il suffit de rappeler aux fermiers que l'encombrement du marché du fromage au commencement de la saison de 1896 pour qu'ils se rendent entièrement compte que les prix qui sont descendus si bas, auraient baissé davantage encore n'eussent été les pressants appels des négociants en fromage prévenant les fromagers contre la fabrication du fromage de foin et la réponse à cet appel par les fromagers qui se sont abstenus de fabriquer ce fromage.

Actuellement, les fromagers paraissent généralement disposés à commencer la fabrication de printemps aussi tôt que possible et il est vraiment nécessaire de les aviser que ce serait justement détruire le bien acquis l'an dernier lorsqu'ils ont diminué la fabrication du *fodder* au printemps et en automne 1896. Le bon effet s'en est fait ressentir dans les prix réalisés pour la fabrication d'automne.

J'insi te auprès des fabricants pour qu'ils suivent l'avis que M. Grant donne dans son câble, car sa position le met en mesure de connaître l'état du marché de l'autre côté; il ne donnerait certainement pas cet avis sans un très sérieux motif et j'ai confiance que si nos fermiers veulent considérer attentivement la question, il leur faudra admettre que le conseil est bon et vrai.

Votre dévoué,

ALEX. W. GRANT,
Par O. S. Oxtou.

Traduction du câble envoyé de Liverpool par M. Grant :

Avisez tous les fabricants de fromage du pays de ne pas ouvrir leurs fabriques avant le 1^{er} mai. Le fromage de foin canadien est offert par milliers de boîtes sur le marché anglais pour livraison future à un prix équivalent à sept cent, à Montréal, ce qui démoralise grandement le commerce.

Les plus grands négociants anglais en fromage forment une combinaison pour ne pas acheter de *fodder cheese* à quel que prix que ce soit. Si les fermiers persistent à vouloir fabriquer du *fodder* ils ruineront le prix du fromage d'herbe verte et détruiront la confiance du marché pour l'avenir.

Les approvisionnements en Angleterre du fromage d'automne, dans ces conditions de la consommation actuelle sont suffisants pour le commerce jusqu'au 1^{er} juillet.

Il s'importe des Etats-Unis contrairement à la loi, du *filled cheese*, il est sous double enveloppe et la marque est salée de manière à se soustraire aux règlements du département du revenu.

"GRANT"

Hautement recommandés par les juges aux Expositions Universelles et par les chimistes pour leur pureté. La Bière et le Porter de Labatt, de London.

SUR LA PRODUCTION ET LA VENTE DES TOMATES

Par JOHN CRAIG, *Horticulteur*.

La possibilité d'un débouché avantageux en Angleterre pour les tomates du Canada a éveillé chez les jardiniers et les horticulteurs pratiques le désir de savoir quelles sont les meilleures méthodes de culture de la tomate, et quelles sont les meilleures variétés à choisir dans ce but spécial. Nous avons préparé les notes qui suivent afin de répondre brièvement à ces questions.

PRODUCTION DES PLANTS

La saison d'été dans les provinces d'Ontario et de Québec n'est pas assez longue pour que l'on puisse y produire avantageusement les tomates à moins qu'on ne sème la graine de bonne heure au printemps soit dans une serre, soit sur couche chaude ou dans des caisses.

Sol pour caisse à sémis.—Il ne faut pas que le sol soit trop gras. Une terre franche (*loam*) meuble de bonne qualité à laquelle on a ajouté un cinquième de sable, produira des plantes plus robustes et plus saines que le terreau de feuilles que l'on voit fréquemment dans les coffres des châssis.

Sémis dans une serre.—Quand on a une serre à sa disposition, on peut exécuter le sémis vers le milieu de mars, ou un mois plus tôt si l'on veut produire des fruits pour le marché de l'endroit. Une température élevée, de 65 à 70 degrés pendant la nuit et de 80 à 85 degrés pendant le jour, donnera des plantes de forte taille, succulentes, mais délicates. Une température trop basse donnera des plantes grêles et faibles. Il faut éviter ces deux extrêmes. En raison de la nature de la plante, mieux vaut un peu trop chaud que trop froid. On sème clair et en lignes espacées de 6 pouces, puis on foule fermement le sol sur les lignes.

Il faut repiquer les plants au moins deux fois avant de les mettre en pleine terre. Ce traitement donne des plantes robustes et vigoureuses. Le premier repiquage doit se faire peu après l'apparition des vraies feuilles dans des caisses peu profondes en les espaçant de 3 pouces en tous sens. Lorsque les plants commencent à être trop serrés, on les enlève de ces caisses et les repique en couche chaude, en les espaçant de 6 à 8 pouces ou davantage en tous sens, suivant leur développement. Vers le milieu de mai si la saison est tardive, ou à la fin de mai (dans ce district-ci), les

plants seront forts et robustes et prêts à repiquer en pleine terre. Dans le but de les endurcir, il est bon quelque temps avant ce repiquage de ne point mettre sur les couches les châssis ou autres abris dont on faisait usage.

Sémis sur couche chaude.—Lorsqu'on sème immédiatement sur couche chaude, il faut le faire au commencement d'avril. C'est la méthode à employer quand on veut avoir un nombre considérable de plantes. La chaleur doit être forte, régulière, telle que celle qu'on obtient d'une couche de fumier de cheval épaisse de deux pieds. Lorsque la température s'est abaissée jusqu'à 75 degrés, on sème dans 4 ou 5 pouces de terre. Il faut préparer d'autres couches pour recevoir les jeunes plants quand on les enlève des lignes de sémis. On repique deux fois si possible avant de planter dans le champ.

Sémis dans des caisses.—On peut obtenir d'assez bonnes plantes dans des caisses ou des pots à fleurs placés dans des chambres bien éclairées; mais par suite de fluctuations de température dans une maison d'habitation et du peu de lumière, elles sont souvent mal nourries et faibles. Les remarques ci-dessus sur les repiquages s'appliquent également aux plants obtenus de sémis dans la serre, sur couche chaude ou dans une maison d'habitation.

CULTURE EN CHAMP.

Sol.—On perd beaucoup à planter les tomates dans un sol pauvre. Il est vrai qu'un sol chaud et un peu léger produit des plantes plus fortes et des fruits plus précoces qu'une argile forte, mais on n'obtiendra jamais une grosse récolte de tomates lisses et bien formées à moins que le sol ne soit passablement bien engraisé. Les sols pauvres produiront des tomates précoces mais petites et souvent très ridées. Ce sont les terres sablo-argileuses ou argilo-sableuses légères bien drainées et bien fumées, qui donnent les meilleurs résultats.

Préparation du sol.—On laboure profondément en automne. Au printemps on applique de 20 à 30 tonnes de fumier à l'acre, laboure de nouveau et herse soigneusement deux ou trois semaines avant d'ensemencer. On herse de nouveau juste avant de marquer les lignes, afin de détruire la première pousse de mauvaises herbes.

Espacement.—Il vaut mieux espacer les plantes de 5 pieds sur 3 que de 4 pieds sur 4, car la plus grande

distance entre les lignes facilite le travail de la cueillette des fruits. On gagne du temps si l'on trace un léger sillon le long de chaque rang.

Plantage. — Avant d'enlever les plants des caisses ou des couches chaudes il faut parfaitement arroser le sol où ils sont, de sorte que celui-ci soit imbibé jusqu'aux extrémités, les plus basses des racines des plants. Quelques heures plus tard, on enlève les plants chacun avec une motte de terre, à l'aide d'une truelle tranchante ou, s'ils sont suffisamment espacés pour cela, à l'aide d'une bêche. On transporte ensuite les plants au champ dans une caisse à brancards, une charrette ou une brouette, et on les place dans les sillons qu'on vient de tracer. La motte de terre de chaque plant doit être à environ un pouce au-dessous de la surface, et le sol doit être fermement pressé autour des racines inférieures. Il faut environ 3,000 plants pour chaque acre quand on les espace de 5 pieds sur 3. Si les plants ne sont pas bien venus, s'ils sont grêles et allongés, il faut les incliner de manière à couvrir une partie de la tige afin qu'il y pousse des racines.

Binage. — Pendant un mois après le plantage il faut biner peu profondément et à plat. Il est ensuite bon de fixer les ailerons au cultivateur à cheval et de chausser un peu les plantes; on complète l'opération avec la houe en formant autour de chaque pied des buttes larges et inclinées, de deux ou trois pouces de hauteur. Ceci tend à distribuer également le fruit et, en facilitant l'écoulement et la pluie, à empêcher la pourriture. Après qu'on a ainsi butté, on continue à biner la surface plate aussi longtemps qu'on le peut sans nuire aux plantes. Si la poussée n'est pas satisfaisante, on peut la stimuler par une légère application à chaque plante d'un mélange de muriate de potasse ou de cendre de bois et de nitrate de soude. Il en faut par acre : muriate de potasse, 100 livres; nitrate de soude, 200 livres; ou bien cendre de bois, 1000 livres; nitrate de soude, 200 livres. Le meilleur moyen d'appliquer ce mélange est de l'épandre autour de chaque plante avant le buttage.

Soin des tiges. — Dans la culture en champ, il n'y a pas avantage à lier les plantes des tomates à des pieux ou à des treillages. Ce palissage convient au jardin de l'amateur où il peut être mis en pratique pour économiser l'espace et avec des résultats satisfaisants. Dans le champ il faut donner quelque attention à

diriger convenablement les branches et les empêcher de se trop entrelacer.

CUEILLETTE ET EMPAQUETAGE DU FRUIT.

Fruit pour un marché rapproché. — On cueille le fruit quand il est complètement coloré, en évitant soigneusement de le meurtrir. On rejette tout spécimen mal formé ou imparfait. On porte le fruit au hangar de triage et là on l'empaquette dans les paniers ou les boîtes d'expédition. Il faut placer les fruits avec le pédoncule en bas, essuyant ceux qui sont salis, et ayant soin que la couche supérieure soit bien unie. Il faut faire usage de forts paniers en planchettes minces sciées plutôt que fendues, et les recouvrir d'un couvercle solide à cadre en planchette et garni de linon.

Emballage pour expédition au loin. — Si l'on veut expédier le fruit en Europe, il faut le cueillir quand il a atteint toute sa grosseur et commence à se colorer, si le transport doit avoir lieu dans des compartiments maintenus parfaitement froids. Des spécimens colorés en partie et expédiés à Liverpool l'année dernière dans des compartiments à glace qui laissaient à désirer, son arrivés trop mûris. Si l'on expédie par service de fret ordinaire — et l'on peut ainsi réussir si les compartiments sont modérément frais et bien ventilés, — il faut cueillir le fruit quand il est pleinement développé mais encore vert. Il faut séparer soigneusement le fruit suivant la grosseur et suivant la couleur qu'il aura à maturité, et par exemple, ne pas placer ensemble dans la même caisse des variétés de couleur écarlate et d'autres de couleur rosée.

Dans quoi emballer. — Nous recommandons l'emploi de caisses en bois ventilées légères et solides. Une caisse des dimensions ci-après peut contenir 20 livres de tomates de grosseur moyenne en deux couches, séparées par une épaisse feuille de carton; ou bien chaque fruit enveloppé dans du papier de soie ou du papier fin à impression, mais même dans ce cas on trouvera la feuille de carton utile. Pour empêcher le fruit de balloter, on met par dessus une couche d'"excelsior" avant de clouer le couvercle.

On marque au fer chaud les mots "*Tomates du Canada*" sur les extrémités de chaque caisse, et le producteur fait bien de placer au dedans son nom et son adresse imprimés sur une carte.

Dimensions extérieures de la

caisse: longueur, 22 pouces; largeur, 10 pouces; profondeur, 5 pouces $\frac{1}{2}$. Elle devrait avoir au milieu une cloison transversale, et être faite de bois rabotté, de bois blanc (tilleul) de préférence, avec des trous percés aux extrémités ou avec des fentes ménagées dans les coins. Une caisse semblable contiendra environ quatre douzaines de tomates de grosseur moyenne, et une fois pleine pèsera environ 25 livres. On peut pour sa construction employer des planches des épaisseurs suivantes: Extrémités et cloison, $\frac{3}{4}$ de pouce; côtés, dessus et fond, $\frac{1}{2}$ de pouce. On peut assurer la ventilation en employant pour les côtés des planches de largeur un peu inférieure à la profondeur de la caisse, soit 4 pouces $\frac{3}{4}$, le dessus et le fond ayant toute la largeur indiquée pour la caisse: il reste ainsi à chaque coin une étroite fente pour la ventilation sans que la solidité de la caisse en soit diminuée d'une manière appréciable.

VARIÉTÉS.

Si l'intention est d'expédier le fruit au loin, il faut choisir des variétés à fruit de grosseur moyenne, lisse, à chair ferme. La plupart des variétés extra précoces ont la tendance à être ridées et moins lisses. Au nombre de celles, qui, d'après nos essais, ici, paraissent convenir le mieux à l'exportation sont les suivantes: Longkeeper (Thorburn), Stone (Livingston), Favourite (Livingston), Liberty Bell, Cook's Favourite. La variété Dwarf Champion est à fruit lisse et méritant, mais n'est pas très productive.

LE PEUPLIER DU CANADA EN BELGIQUE

M. Peiffer, agronome adjoint de l'Etat à Termonde, vient de publier, dans le *Bulletin de l'agriculture*, une étude intéressante sur le peuplier du Canada, dont il estime le revenu à 30,000,000 de francs par an en Belgique. Après avoir rappelé quelques notions importantes sur le développement des arbres, desquelles il conclut que l'accroissement est en raison directe du feuillage, que l'enlèvement des branches affaiblit les arbres et que le bois du peuplier est d'autant meilleur qu'il a poussé plus vite, l'auteur établit l'heureuse influence exercée sur le développement des sujets par l'isolement. D'après Knight, l'agitation de la tige par le vent est, dans cette situation, une condition favorable à son grossissement, parce que

la flexion qui en résulte relâche les couches cordicales, ce qui permet une multiplication plus rapides des fibres ligneuses. Il est connu, du reste, que le tuteurage des arbres à tige élancée, surtout lorsqu'il ne se prolonge pas dans la charpente, nuit à la flexibilité de la tige et produit une action défavorable, comparable à celle du massif serré qui occasionne le bris des arbres lorsqu'ils sont desserrés.

L'étude de M. Peiffer est aussi précédée de notions générales sur l'élagage et les instruments qu'il nécessite. A ce propos, il proscrit avec raison l'usage des griffes qui déprécie considérablement le "Canada" pour le sabotage, et il recommande l'emploi de l'ébranchoir de différentes longueurs, constitué par une espèce de ciseau de menuisier attaché à une extrémité d'un manche; l'ouvrier le fait fonctionner en frappant l'autre extrémité avec un maillet, après avoir fixé le tranchant à la base de la branche à couper.

Chacun connaît les fleurs du peuplier mâle qui jonchent le sol au printemps, et ressemblent à des chenilles. Le pied mâle qui se développe plus que le pied femelle, se distingue encore de celui-ci en ce qu'il se feuille plus tard et se développe plus régulièrement, se courbe moins facilement et souffre moins des insectes. Le pied femelle, dont les inflorescences se font remarquer par une teinte jaune verdâtre fournit un bois moins recherché, sauf pour la fabrication des allumettes.

Le peuplier du Canada, quoique sensible aux fumures, pousse dans tous les terrains, du moment qu'il ne sont pas trop pauvres. On le multiplie facilement par boutures qui ne portent pas de boutons à fleur et proviennent de souches, de têtards et même de branches gourmandes.

Les grandes boutures ou plançons se mettent avantageusement en pépinière, deux ans avant d'être plantées à demeure en automne.

Lors de cette mise à demeure, il est utile de sectionner, en dessous d'une bonne racine, l'extrémité inférieure de la tige qui est morte et qui introduirait la pourriture dans la souche. La petite bouture peut se planter directement, surtout la femelle, qui reprend plus facilement. Elle se taille en biseau et la grande en pointe; toutes deux doivent être enterrées le plus près possible de la nappe d'eau souterraine, soit de 0m30 à 0m50 selon leur grosseur et la légèreté du sol. Il n'est pas à

recommander de couper des ramifications à aucune bouture, parce que cette opération retarde la formation des premières racines.

M. Peiffer reconnaît, indépendamment de l'abandon complet, quatre méthodes d'élagage pour la conduite du peuplier du Canada, et donne la préférence à celle dite "en forme de tête ou couronne".

Cette méthode comporte: 1o la suppression des branches inférieures jusqu'au tiers du tronc, au début, et jusqu'à la moitié quand la hauteur de 10 mètres est atteinte, en ayant soin de ne jamais en enlever plus de 3 à la fois quand elles sont grosses; 2o le raccourcissement des ramifications qui s'emportent, afin d'empêcher leur grossissement démesuré, et en évitant d'opérer, sans nécessité, dans la couronne. Si, faute d'avoir pratiqué cette opération, on se trouvait en présence d'une grosse branche de 0m07 de diamètre, par exemple, on l'écourte, en une ou deux fois, avant de la couper rez tronc, et parmi les rejets qui se produisent ensuite, on conserve le plus convenable. L'insertion de deux branches voisines nécessite l'enlèvement immédiat de la moins utile, pour prévenir l'empâtement et la plaie que provoquerait leur suppression tardive; 3o l'entretien de la flèche qui n'exige que la suppression d'une branche des fourches—la moins droite—et si la flèche se brise, son remplacement par une ramification voisine, après avoir raccourci les autres.

La couronne ne se forme que quand l'arbre est arrivé à sa hauteur et il convient de la former le plus vite possible, sans nuire à l'étendue totale du feuillage.

Alors, la conservation de la flèche n'a plus d'importance et on peut même la supprimer.

Pour arriver à ces résultats, on laisse pousser, au dessus du point où doit commencer la couronne, les branches jusqu'à 3 à 7 m. de longueur, on raccourcit le restant des ramifications, et, la couronne se développant ensuite avec une nouvelle vigueur, on peut, au bout de quelques années, dégager complètement le fût.

La suppression de la flèche fait se développer, en forme de vase, les branches qui l'avoisinaient: il en résulte une masse rameuse considérable; on atteint un accroissement rapide du tronc, mais le houppier est perdu. M. Peiffer conseille ce pendant d'essayer ce système. Suivant les circonstances, il juge que l'on peut procéder à la formation de la couronne lorsque le fût atteint de 10 à 13 mètres. Plus

celui-ci est long, et plus il est mince.

Les ennemis principaux du peuplier du Canada sont le cossus gâte-bois, le bombyx disparate et le bombyx du saule. Ils sont suffisamment connus pour ne pas insister sur leur description, surtout le cossus gâte-bois dont les ravages deviennent inquiétants. M. Waxweiler, conducteur principal des ponts et chaussées à Arlon, a fait d'intéressantes recherches sur les moyens à employer pour arriver à détruire ce ravageur des plantations.

M. Peiffer propose un nouveau procédé préventif, qui pourrait être essayé sur les jeunes plantations encore indemnes. Il consiste à imprégner de la paille de seigle de goudron minéral, puis après dessiccation, de s'en servir pour envelopper le tronc des arbres jusqu'à 2 m de haut environ. On pourrait intercaler entre l'arbre et cette enveloppe antiseptique une couche de paille fraîche et assujettir le tout avec des ligatures en osier.

Les pontes de papillons seraient ainsi évitées au moment de l'âge des peupliers ou elles sont le plus à craindre, et, en cas d'invasion de bombyx, on appliquerait, en outre, sur l'enveloppe un anneau de matière visqueuse pour empêcher l'escalade des chenilles. Une petite butte de terre autour de la paille et au pied de l'arbre mettrait celui-ci complètement à l'abri.

Le travail de M. Peiffer se termine par une note dans laquelle il expose les avantages des plantations routières, leurs inconvénients et les moyens de les atténuer, y compris celui préconisé avec raison par M. le ministre de l'agriculture de Bruyn et consistant à ne plus planter sur le bord des routes, mais près du pavement. — (*Bulletin de la Société centrale forestière de Belgique.*)

LES MESURES DE SECURITE DANS LES INSTALLATIONS ELECTRIQUES

Nous reproduisons ci-dessous les instructions que l'Association des industriels de France contre les accidents du travail a publiées récemment pour indiquer les précautions essentielles à prendre en vue d'éviter les accidents dus à l'emploi de l'électricité dans les ateliers. En voici le texte:

" Il est indispensable de tenir toujours dans un parfait état de propreté les machines génératrices et réceptrices, ainsi que les tableaux et appareils de distribution du cou-

rant qui accompagnent ces machines. Cette prescription est d'autant plus essentielle que des matières étrangères telle que huile, graisse, eau (à l'état) liquide ou de vapeur), poussière, surtout les poussières métalliques, etc., venant à se loger dans certaines parties de ces machines et appareils, créeraient des dérivations, courts circuits, pouvant entraîner des conséquences plus ou moins graves, soit pour les personnes, soit pour les machines elles-mêmes.

" Dans tous les cas où il sera nécessaire de toucher à une partie de l'installation, soit pour la visiter, soit pour la réparer, nous pensons qu'il est indispensable de prescrire de l'isoler du courant électrique avant tout travail, afin d'éviter les accidents de personnes dont il est question plus loin.

" Cette nécessité de couper les conducteurs d'arrivée et de retour du courant s'impose aussi toutes les fois qu'il s'agit d'éteindre un incendie dû à l'électricité ou à toute autre cause. Si, en effet, on venait à jeter de l'eau sur des conducteurs en charge ou à entourer ces conducteurs de linges mouillés (ce qui vient naturellement à l'idée quand il s'agit d'éteindre le feu), on créerait des courts-circuits qui ne feraient qu'activer l'incendie, et on s'exposerait à des accidents de personnes d'autant plus graves que la tension de distribution de l'électricité serait plus élevée.

" Toutes les fois, en effet, qu'on touche simultanément un conducteur d'arrivée et un conducteur de retour du courant, il se produit une dérivation au travers du corps de la personne qui établit ce double contact ; si même on ne touche qu'un seul conducteur sans être parfaitement isolé du sol, on reçoit une secousse ; les conducteurs ne pouvant jamais être rigoureusement isolés, une partie du courant se dérive par la terre et le corps de celui qui touche à l'un deux.

" C'est pourquoi nous avons cru devoir interdire d'une façon absolue aux ouvriers non électriciens de toucher aux fils d'une canalisation, sans distinguer si la distribution se fait à haute ou basse tension, et prescrire à ceux qui sont chargés de la conduite des dynamos et de la partie électrique de l'installation, de ne toucher aux appareils producteurs ou distributeurs du courant à haute tension et au conducteur parcouru par ce courant, que lorsqu'ils sont assurés d'être parfaitement isolés du sol.

" Les gants en caoutchouc sont

évidemment efficaces quand ils sont en bon état, mais ils ne permettent plus un isolement suffisant dès qu'ils sont troués, même imperceptiblement. Il paraît donc préférable de s'isoler du sol, en chaussant des caoutchoucs auxquels il est plus facile de donner de l'épaisseur, ou mieux encore, si cela est possible, en recouvrant tout le sol, ou au moins la partie voisine des appareils, d'un tapis isolant. Dans ce dernier cas, il est bien entendu que ce tapis de vra avoir une largeur telle que l'ouvrier soit forcé de se placer sur lui pour faire les manœuvres nécessaires.

" L'interdiction absolue de laisser pénétrer dans un local renfermant un ou plusieurs transformateurs s'explique d'elle-même, ayant été signalé plus haut le danger qui résulterait d'un contact avec les deux pôles d'appareils parcourus par des courants de haute tension.

" Enfin les accumulateurs sont le siège de réactions chimiques accompagnées de dégagement d'hydrogène.

" Il en résulte l'obligation de ventiler convenablement les locaux où ces appareils sont enfermés et de n'y jamais pénétrer avec une lumière à feu nu, ni d'y fumer. On pourrait déterminer l'explosion des mélanges d'hydrogène et d'air qui auraient pu se former et occasionner un accident grave."

L'Association des Industriels de France a, en même temps, préparé une affiche destinée à être placée dans les ateliers où il existe une distribution électrique de force, d'éclairage ou mixte, de manière à indiquer aux ouvriers les précautions à prendre pour éviter les accidents dus à l'emploi de l'électricité. Voici le texte de cette affiche :

INSTRUCTIONS CONCERNANT LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Article premier.—Il est expressément recommandé de ne faire sur les machines électriques en marche, sur des appareils ou conducteurs mis en communication avec la source d'électricité, aucun travail autre que les manœuvres normales. Il faut éviter même le nettoyage, à moins de nécessité.

Art. 2.—Il faut éviter d'approcher des machines électriques des objets en fer, qui peuvent être attirés dans les organes en mouvement.

Art. 3.—Pour maintenir la bonne isolation de toutes les parties de l'installation, qui est nécessaire à la sécurité, il est recommandé d'écartter des machines, des conducteurs et des appareils, les poussières de

toute nature, l'huile, la graisse et l'humidité.

Art. 4.—Il est formellement interdit de jeter de l'eau ou des linges mouillés sur des appareils ou conducteurs parcourus par le courant, même en cas de feu. Dans ce cas, on doit interrompre le courant.

Art. 5.—Lorsqu'un travail de manipulation ou de réparation est nécessaire, on doit séparer du réseau, de manière que le courant cesse d'y circuler, les conducteurs ou appareils sur lesquels on travaille. Le contre-maître devra s'assurer, avant tout commencement de travail, que le source n'est plus en communication par aucun de ces pôles.

S'il était indispensable d'opérer sur des conducteurs ou appareils parcourus par le courant, le travail ne serait fait que par l'ouvrier spécialement chargé de l'installation électrique; sous la surveillance du contre-maître.

Art. 6.—On ne doit s'approcher des machines et appareils parcourus par des courants à haute tension qu'en prenant des précautions spéciales pour l'isolation indispensable à la sécurité. Les ouvriers qui s'approchent de ses machines et appareils doivent se tenir sur les planchers isolés ou tapis spéciaux isolants, disposés pour l'accès à ces machines ou appareils.

Art. 7.—On ne doit pas toucher les conducteurs, même garni parcourus par des courants à haute tension.

Il est particulièrement dangereux de toucher simultanément deux conducteurs ou deux organes de polarité différente. Pour éviter tout accident dans les manœuvres à effectuer sur les appareils, tout en se tenant sur le plancher isolé, on ne doit toucher que les poignées isolantes et ne se servir que d'une seule main, l'autre restant éloignée des appareils.

Art. 8.—Il est défendu d'entrer, sans une autorisation spéciale, dans le local où se trouvent les transformateurs.

Art. 9.—Il est interdit de pénétrer avec une lumière à feu nu dans un local renfermant des accumulateurs, et d'y fumer.

Observation.—Cette affiche ne remplace pas, pour les ouvriers électriciens proprement dits les instructions spéciales qui leur sont données par le Chef du Service électrique.

Gare aux pièces de monnaie fausses ! Il circule à Toronto beaucoup de pièces fausses de 25 cents ; elles sont d'ailleurs assez faciles à reconnaître à leur légèreté ; l'alliage est à base d'aluminium dit-on.

LA TEINTURE DES FOURRURES

(De la Halle aux Cuirs.)

Le procédé actuel du travail de mégisserie ou de pelleterie pour les peaux à fourrures, est bien connu de tous, le pelletier fait consciencieusement ce travail qui pourtant laisse beaucoup à désirer. Le principal objectif est que le poil tienne bien, c'est l'alun qui habituellement est chargé de ce soin, l'apparence de la fourrure est considérée comme ayant une importance secondaire. En laissant au poil sa couleur naturelle, comme on le fait généralement, la valeur commerciale de bien des variétés de fourrure est moindre que si ce poil avait été convenablement teint.

La teinture de la fourrure forme une branche bien distincte, et comme la peau elle-même ne peut supporter une chaleur supérieure à 40° cent., la teinture constitue une opération très délicate dont le secret est gardé avec plus de soin que pour tout autre produit.

Lorsque la peau entière doit être teinte, la trempe est le meilleur système à employer, tandis que lorsque l'on ne désire colorer que les parties les plus légères, ou assombrir l'extrémité du poil, on se sert de la brosse pour appliquer le mordant et la matière colorante, la raideur des soies dépend de la profondeur à laquelle on désire que la couleur pénètre. On emploie aussi des brosses spéciales pour produire des raies ou autres marques particulières. Les matières colorantes sont : les noix de galles brûlées, le sulfate de fer, le vert-de-gris, le sulfate de cuivre, etc. Toutes les nuances de gris peuvent être obtenues au moyen de ces substances, ainsi qu'une gamme de teintes du brun le plus clair au noir le plus intense.

Dernièrement, la fabrication des couleurs de goudron qui ont révolutionné l'industrie de la teinture, a de conserve avec les couleurs nommées *ursol* nouvellement introduites, ouvert de nouveaux horizons pour la teinture de la fourrure, surtout qu'aucune connaissance spéciale n'est indispensable à une teinture pour employer les couleurs *ursol* ; tout fabricant qui veut s'en donner la peine peut arriver à un résultat satisfaisant.

Voici à ce sujet quelques-uns des derniers développements pris dans les rapports consignants les résultats détaillés d'une série d'expériences faites avec les couleurs "*ursol*" par deux experts allemands bien connus, ces expériences ont de plus

été personnellement vérifiées par nous. Les détails en question ont été publiés par le *Fuerberg Zeitung*.

Les couleurs "*ursol*" sont fabriquées par la *Aktiengesellschaft für anilin fabrikation* à Berlin sous les marques ; *ursol D*, *ursol P*, *ursol C*, et *ursol D B*. Les *D* produisent du brun foncé et du noir, *P* du brun rougeâtre, *C* du brun jaunâtre et *D B* sert surtout pour obtenir un noir bleuâtre ou intense. On peut aussi obtenir une grande variété de nuances en mélangeant judicieusement les diverses espèces.

Avant qu'une peau puisse être teinte on doit d'abord la passer en pelleterie, et surtout bien enlever toute graisse pouvant se trouver sur les poils, de manière que la teinture puisse bien y mordre. Cette dernière opération est techniquement désignée sous le nom de "*tuer la peau*", et si elle est bien enduite, elle n'enlève aucune élasticité à la fourrure et ne détériore pas la peau. Pour le dégraissage, on ne doit se servir que de jus froids.

Parmi les méthodes employées pour tuer la peau la mise en chaux est la seule donnant les résultats les plus satisfaisants. Cette méthode consiste à traiter la marchandise avec un jus dégraissant préparé de la manière suivante : dissoudre dans 2 litres d'eau chaude 60 grammes de sel ammoniac en poudre et 15 grammes de sulfate d'aluminium, puis ajouter à cette mixture, en agitant fortement, un lait de chaux obtenu par la dissolution de 200 grammes de chaux vive dans 4 litres d'eau.

Cette solution doit être conservée dans des jarres de pierre bien couvertes, il ne faut pas oublier d'agiter avant de s'en servir, on l'applique avec une brosse sur le côté de la fourrure une ou plusieurs fois, selon que le nettoyage doit être plus ou moins complet ; on fait alors sécher la peau à l'ombre dans une pièce pas trop chaude, car si elle sèche trop rapidement, la fourrure perd son élasticité et la peau devient dure.

Lorsqu'elle est sèche, on fait disparaître la chaux en battant ou en brossant, la peau est alors prête à être immergée dans le bain de teinture *ursol* ; si elle a été d'abord traitée avec un mordant de bichromate de potasse et de crème de tartre, on peut économiser une certaine quantité de teinture et le procédé d'oxidation est facilité. Lorsque les peaux doivent être teintées en noir, on peut employer du sulfate de fer ou du sulfate de cuivre.

En ajoutant du bichromate de po-

tasse et de la crème de tartre frais, en quantité égale à un tiers des proportions originales, on peut se servir une seconde et même une troisième fois du bain de bichromate, mais il ne faut pas aller au-delà de trois fois ; passé ce nombre, il faut une solution entièrement fraîche.

Après le mordantage, les peaux sont rincées et placées dans la matière colorante, pour donner partout une coloration uniforme, les peaux doivent avoir été travaillées également et entièrement dans la solution de bichromate.

(A suivre)

ROLE ECONOMIQUE DU PORC DANS LA FERME

Le porc est l'animal par excellence de nos fermes. Il mange de tout, et utilise très bien une foule de débris qui seraient perdus sans lui. On peut dire dès lors que tout est profit dans son exploitation. Il rend en lard, viande, etc., 90 p. c. de son poids.

Spéculation — On peut faire deux spéculations sur le porc : l'*élevage* et l'*engraissement*. C'est à la dernière qu'aboutit la première.

Il s'agit donc, dans les deux cas, de faire arriver l'animal à la plus grande valeur avec le moins de frais possible. On doit arriver à cet heureux résultat en prenant des animaux précoces et en les nourrissant très bien et économiquement.

Nos races françaises, à par la race Craonnaise, qui est, sans contre lit, la meilleure, ne sont pas aussi précoces que les races anglaises ; mais en revanche elles sont généralement plus prolifiques, élèvent mieux leurs petits et donnent un lard et une viande de meilleure qualité.

D'où il suit, que pour faire la spéculation lucrative du porc, on devrait, après avoir choisi les meilleurs types de nos races françaises, les croiser avec les races anglaises surtout avec la *Yorkshire* qui est rustique, précoce et de forte taille. On a ainsi des métis parfaits à tous les points de vue. Parfois avec nos meilleurs races un quart de sang anglais conviendrait mieux.

Logement — Presque toutes les maladies qui assiégent le porc domestique viennent de ce qu'il est mal logé.

Rustique au froid et à la chaleur, le porc exige des étables aérées, pas humides, ayant une certaine élévation. Adulte il lui faut un espace de deux mètres sur 1 m. 50, avec au moins 3 mètres de hauteur. Le porc à l'engrais peut se contenter de

mètres carrés. La truie partière demande 4 à 5 mètres carrés. Le verrat doit être dans une loge assez vaste et assez éloignée des autres et il faut lui donner beaucoup d'exercice si on veut qu'il soit prolifique. Il doit y avoir des loges spéciales pour les truies avancées, pour que, quand elles mettent bas, les petits ne soient pas écrasés ou ne périssent pas par le froid. Il est même prudent de les chauffer pendant les grands froids d'hiver. Il ne faut pas d'auges en bois. Celles en pierre, tôle ou fonte, fixées dans les murs de façon que l'on puisse mettre la nourriture du dehors, sont les meilleures ; il faut toujours les tenir très propres.

Reproduction—Il faut donner beaucoup d'importance au choix des reproducteurs tant pour le mâle que pour la femelle. On doit beaucoup s'attacher aux formes amples, avec la tête et les membres fins. On ne doit pas livrer à la reproduction des bêtes qui n'auraient pas au moins 8 mois, et il convient de supprimer celle qui ont atteint 5 ou 6 ans. Le verrat ne peut même bien servir que jusqu'à 3 ans.

Les bêtes ayant trop d'embonpoint, dans toutes les espèces et dans toutes les races reproduisent difficilement, et le part est toujours dangereux.

La meilleure truie ne doit porter que deux fois par an. La gestation dure 3 mois, 3 semaines et 3 jours. Pendant ce temps il faut la nourrir convenablement en diminuant la ration quelques jours avant la mise-bas et en lui faisant prendre de l'exercice. Ce dernier point est d'une haute importance pour toutes les femelles pleines.

Parturition — Pour la mise-bas il faut une température douce et pas de courant d'air. Si l'on a des mères lourdes maladroitement, qui écrasent trop souvent leurs petits, on prend les goretts après leur expulsion, on les lui fait sentir, puis on les dépose dans un baquet sur une couverture. Dès que le part est terminé, que la mère a pris un instant de repos, on donne à chaque petit un trayon, ceux du devant et du milieu aux plus faibles. Pour empêcher l'écrasement on peut mettre autour des loges, à l'intérieur, des barres de fer repliées en arceaux de façon que la mère ne puisse se coucher contre les murs ; les petits circulent dans cette espèce de couloir.

Il peut arriver qu'une truie ne donne qu'un petit nombre de goretts ou que quelques-uns meurent peu après leur naissance. On peut lui faire adopter ceux d'une autre en

les frottant contre le délivre, la vulve ou le ventre de la mère adoptive

Pour aider la truie à rejeter son délivre, s'il fait froid on peut lui donner une rôtie de pain avec du vin sucré ; s'il fait chaud, de l'eau tiède blanche avec du lait et des farineux.

Elevage — Les premières semaines après leur naissance, les goretts se contentent du lait de leur mère. Aussi faut-il favoriser la lactation en donnant à celle-ci des aliments substantiels mais surtout rafraîchissants : eaux blanches, racines, herbes ; il ne faut pas oublier que la constipation suit ordinairement la parturition et qu'elle se communique aux goretts. Parfois même il convient de purger la mère avec 100 grammes de sulfate de soude ou 250 grammes d'huile de lin. C'est surtout le moment de veiller à la propreté irréprochable de la porcherie.

S'il fait beau temps, dès le 5e ou 6e jour on peut laisser sortir les petits avec leur mère. Rien ne leur est plus salubre. Ils mangent de la boue, de la craie, respirent le grand air, dégourdissent et fortifient leurs membres et sont ainsi préservés de la diarrhée ou de la constipation, deux maladies contraires communes à cet âge

Sevrage — A un mois, le lait de la mère commence à être insuffisant ; alors, dans les auges à part, on donne aux élèves du lait de vache ou de l'eau tiède avec de la farine de seigle ou d'orge.

A six semaines ou deux mois on sevrer les petits en ne les mettant qu'une demi-journée, puis un quart de journée, puis tous les deux jours avec leur mère. Enfin, pour les empêcher de têter, on enduit de suie les mamelles de la truie. Une fois sevrés, les jeunes porcelets sont mis en troupes plus ou moins nombreuses dans de grands loges où on les nourrit convenablement. Mais on doit surtout leur donner beaucoup d'exercice et les laisser en liberté une partie de la journée

Castration—Il faut castrer les jeunes goretts aussitôt que possible ; à un mois, un mois et demi les jeunes mâles souffrent peu de cette opération ; plus tard, elle devient plus difficile et plus dangereuse.

Alimentation — La nourriture économique qui semble être faite pour le porc se compose des eaux grasses de cuisine, plus ou moins chargées de débris de toute nature ; puis de pommes de terre, de farineux provenant de grains ayant peu de valeur. Près des abattoirs et des équarrissages on peut avoir des dé-

bris d'animaux. Mais il ne faut jamais négliger les aliments verts rafraîchissants, tels que betteraves, topinambours, choux, salades, trèfle, luzerne, etc.

Les résidus de buanderie, de fromagerie, de distillerie de grains, de pommes de terre et même de betteraves peuvent aussi entrer pour une part dans la ration journalière. Ce sont des nourritures avantageuses. Près des bois, les porcs vont eux-mêmes ramasser les glands, les faînes et une foule d'autres substances végétales ou animales qui leur conviennent très bien.

Engraissement — Un porc ne doit pas être soumis à l'engraissement avant l'âge de 8 à 10 mois. La quantité et la qualité des aliments doivent être graduées. Avec les eaux grasses données à discrétion, on ajoute de la farine d'avoine, d'orge, de sarrazin, de seigle. On arrive à donner ainsi depuis 1710 jusqu'à 177 du poids de l'animal en tenant compte du liquide.

Maladies—Avec un bon logement, une nourriture suffisante et variée et avec le grand air le porc est rarement malade.

Dans les maladies occasionnées par l'abondance et la richesse du sang, il convient de saigner l'animal à l'oreille ou à l'extrémité de la queue. Pour cela, il suffit de fendre l'un ou l'autre de ces appendices.

Pour guérir la *dysentrie*, surtout chez les jeunes, il faut écraser de la craie dans la boisson, donner de l'orge cuite, ajouter aux aliments quelques gouttes (3 ou 4) de laudanum, préparer de l'eau de riz blanche.

Pour vaincre la constipation, il convient d'administrer un peu de fleur de soufre dans du lait tiède, de la rhubarbe cuite, un peu de sulfate de soude dans le lait, depuis 20 grammes pour les petits, jusqu'à 100 et 200 grammes pour les porcs adultes — et ne pas ménager les substances vertes dépuratives.

LE LAIT ET LES ODEURS

D'après les Annales Vétérinaires de Belgique :

On sait que le lait absorbe avec une grande facilité les odeurs répandues dans l'atmosphère. Ce fait a été constaté expérimentalement pour le goudron, l'essence de térébentine, le gaz de houille, l'assa-fœtida, le camphre, le musc, la fumée de tabac, les oignons, etc. Comme indication pratique : " On doit toujours éloigner le lait des chambres de malades et ne jamais

boire celui qui a séjourné près d'une personne atteinte d'une maladie microbienne. " Ces conclusions, peuvent être quelque peu exagérées. le lait placé dans le voisinage de substances très volatiles étant tout au plus capable de prendre un goût plus ou moins désagréable.

Les propriétés du lait (odeur, goût, couleur) sont intimement liées à l'alimentation des vaches qui le fournissent. Il subirait aussi, dit-on, même dans l'intérieur du pis, l'influence odorante des gaz ou de l'air respirés par les vaches. Le docteur Vieth (Journal de la Société royale d'agriculture d'Angleterre) aurait constaté qu'un certain nombre de vaches qui pour se rendre à l'endroit de la traite, passaient dans le voisinage d'un veau abandonné sur le bord de la route et en état de putréfaction donnaient un lait impossible à conserver en même temps que celui des quatre-vingts bêtes du troupeau avec lesquelles les premières se trouvaient en contact au moment de la traite. Voilà qui semble difficile à admettre ; on serait porté à croire qu'il existait une autre cause restée insaisissable et pourtant dans une autre circonstance un fait analogue aurait été constaté. Le lait d'un troupeau de vingt-cinq vaches dégagait une odeur fétide ; on découvre dans le voisinage le cadavre d'un cheval en putréfaction. A la suite de l'enfouissement, le lait redevient normal.

Ces faits peuvent paraître exagérés, il n'en est pas moins vrai que les vaches laitières sont d'une sensibilité particulière aux odeurs. Il faut donc éviter de désinfecter les étables à l'aide d'acide phénique, car le lait et même la chair en prennent le goût et peuvent devenir inutilisables, ou alors attendre, pour réintégrer les animaux dans leur local, que l'odeur soit complètement dissipée. La grande propreté des étables, la plus grande pureté de l'air qui y pénètre, le renouvellement de cet air, sont des conditions indispensables à la production d'un bon lait.

LA SARDINE

(De l'Epicier.)

Petit poisson de mer du genre *clupea*, dont le hareng est le type. La sardine se rapproche beaucoup de ce dernier, mais elle est plus petite et plus étroite, et s'en différencie encore par plusieurs autres caractères.

La mâchoire inférieure débordé la

supérieure et est recourbée sur le haut. La tête pointue, assez grosse, est souvent dorée et le front noirâtre. Le corps aplati est recouvert d'écaillés minces et transparentes, bleu verdâtre sur le dos, argentées sous le ventre. Elle présente, avec l'âge et peut être aussi selon son habitat, des différences sensibles de taille et de coloration.

La longueur de la sardine ne dépasse pas 15 centimètres ; c'est le plus délicat, en même temps que le plus abondant, des poissons de ce genre.

Son nom provient, dit-on, de ce qu'il fut observé ou pêché en grand, tout d'abord, dans les parages de la Sardaigne.

La sardine serait, selon certains auteurs, un poisson migrateur, suivant un itinéraire toujours semblable à des époques déterminées. Selon d'autres, au contraire, la prétendue migration de la sardine ne serait qu'une apparence due à ce que ce poisson habite alternativement, selon les saisons, la profondeur de la mer, où il descendrait pour frayer, et la surface.

Une troisième opinion, qui contredit également les deux autres, serait que la sardine va chercher en pleine mer, à l'époque du frai, les eaux chaudes du Gulf Stream, pour livrer ses œufs pélagiques, c'est-à-dire flottants, à son courant, et suit ensuite vers nos côtes océaniques, les débris organiques flottants à la surface de l'eau et qui y sont conduits par les vents.

Une opinion générale assigne comme origine à ces débris flottants, dont l'existence est reconnue, le rejet à la mer des débris des morues pêchées à Terre-Neuve. D'où cette conséquence assez singulière que l'importance de la pêche de la sardine sur nos côtes océaniques serait directement liée à l'importance de la pêche de la morue à Terre-Neuve.

Des observations sérieuses semblent corroborer cette opinion. A la suite des guerres de la République et de l'Empire, la pêche à la morue avait été interrompue de fait à Terre-Neuve, et dans les années qui suivirent 1815 la sardine avait presque totalement disparu des côtes de France.

Actuellement, la pêche à la morue périclite à Terre-Neuve depuis un certain nombre d'années, et, depuis quelques années également, la sardine se fait de plus en plus rare sur nos côtes.

Cette disparition progressive de la sardine est également expliquée par le perfectionnement des engins

de pêche et l'abus de certains appareils tels que le chalut et les dragues.

Aussi a-t-on déjà étudié dans le Parlement français, les moyens de remédier à cet état de choses, mais la solution ne paraît pas encore avoir été trouvée.

PÊCHE.—La pêche de la sardine s'effectue actuellement sur certaines côtes de l'Angleterre, sur celles de la Bretagne, de la Vendée, de la Gascogne, de l'Espagne, du Portugal et dans quelques parages de la Méditerranée. C'est sur les côtes de la Bretagne que cette pêche est plus active. Elle y comporte trois périodes pendant lesquelles on pêche successivement : la sardine d'été ou de roque, la sardine de dérive et la sardine d'hiver, sauvage ou œuvée.

La sardine de roque est petite, à peau très mince, et se pêche sur tout le littoral océanique. Elle apparaît généralement sur les côtes de Gascogne au mois d'avril, en Vendée au mois de mai et plus tard encore, quelquefois, sur les rives de la Bretagne.

Elle vient de la pleine mer, où on la rencontre parfois en bancs de 700 mille marins d'étendue, et semble remonter vers le nord. L'action des courants et la température des eaux doivent influencer sur cette disposition ; mais le facteur qui paraît le plus actif est celui de la direction des vents. Les vents d'est ou de terre éloignent la sardine de nos côtes, tandis que ceux du sud ou du sud-ouest paraissent les plus favorables à son approche.

La sardine de dérive, dénommée *Pilchard* par les Anglais, paraît plus tardivement sur nos côtes. Elle est plus grosse et de peau moins fine. Il semble qu'elle soit d'une espèce différente.

Quant à la sardine dite sauvage, elle s'approche des côtes de Bretagne dès les mois de février et mars. Elle est pleine d'œufs, chaque individu en renfermant plusieurs centaines de mille. Sa qualité est très inférieure et sa pêche qui dure environ un mois et demi, quoique active, est peu fructueuse sous le rapport pécuniaire.

On attribue, non sans raison sans doute, à la destruction, presque sans profit de ces sardines œuvées, une grande part dans la disparition progressive de la sardine sur nos côtes.

La pêche de ce poisson s'effectue de façon diverse, suivant les régions. Les embarcations, non pontées, qui jaugeent seulement 4 tonneaux environ en Vendée, atteignent en Bretagne, jusqu'à 10 tonneaux. Selon leur

grandeur et leur stabilité, leur vitesse varie entre 6 et 8 nœud à l'heure, rarement dépassée. La voiture, assez différente selon les localités, est assez complète. Un certain nombre de grands avirons arment chaque sardinière.

Des filets, de 20 brasses de long sur 15 de largeur, sont au nombre d'une douzaine. Ils sont faits en fil de chanvre très fin pour que la sardine ne puisse les apercevoir, et ne sont pas goudronnés. Ils sont de mailles de dimensions variables pour pouvoir pêcher le poisson de diverses grosseurs. Leur flottabilité est assurée par un chapelet de plaquettes de liège garnissant un des bords, tandis que l'autre bord est garni d'un chapelet de masses de plomb de la grosseur d'une noisette, qui assurent la position verticale du filet dans l'eau.

Chaque embarcation est montée par quatre à cinq hommes au moins : le patron, le premier matelot, le novice, et le mousse. Les équipages plus nombreux comportent des manœuvres, ouvriers des ports ou paysans des côtes qui abandonnent momentanément leurs travaux pour se livrer à cette pêche.

Il n'était pas rare autrefois, quand cette pêche était plus rémunératrice, de voir des embarcations comptant dans leur équipage trois ou quatre de ces manœuvres.

Les sardiniers partent chaque matin du port à la marée descendante et recherchent la sardine dans les parages où sa présence a été constatée la veille. Dès que le poisson est reconnu, les voiles sont carguées, le gouvernail enlevé et un filet, d'une grosseur de mailles en rapport avec celle supposée du poisson, est immergé à l'arrière. Les matelots, placés à l'avant, rament de façon à maintenir l'embarcation face au vent, afin que le filet flotte dans l'axe de la quille.

Pour faire lever la sardine, la rogue (v. ce mot) diluée dans de l'eau de mer et contenue dans une baille placée à l'arrière, est jetée à la mer sur les côtés du filet, en ayant soin de répandre l'appât du côté du filet opposé à celui où le poisson paraît le plus abondant. La sardine s'élève et en voulant passer se prend par les ouïes dans les mailles du filet. On le constate aux écailles qui se détachent ainsi et vont flotter autour du filet.

Dès que le filet paraît plein, on l'attire à bord, tandis que le mousse tente de ressaisir les sardines qui se dégagent dans cette manœuvre, à l'aide d'une épuisette.

Que la pêche soit fructueuse ou

non, le petit bâtiment doit rentrer au port le soir même, car la sardine s'altère très rapidement.

Les usiniers des côtes emploient même à ce sujet des petits vapeurs qui vont chercher la sardine pêchée, parfois à de grandes distances, pour la ramener rapidement à l'usine où elle est aussitôt mise en œuvre.

Le produit de la pêche d'un sardinier est réparti d'une façon assez curieuse pour mériter d'être indiqué succinctement ici : On retranche d'abord du produit brut de la pêche le coût de la rogue ou appât, puis une certaine somme, proportionnelle à la vente, destinée à la cuisine (lisez le cabaret), à quelques frais divers et, dans certains lieux, à l'église. Le reste est partagé entre l'armateur, qui est souvent un usinier ou, parfois le patron, et l'équipage qui se le divise en parts. Le patron en a généralement 2, le 1er matelot $1\frac{1}{2}$ ou $1\frac{1}{4}$, le novice $\frac{1}{2}$ et le mousse $\frac{1}{4}$.

Les frais d'appâts, extrêmement coûteux, absorbent, surtout lorsque la pêche n'est pas très fructueuse, une large part du bénéfice. Aussi a-t-on tenté maintes fois de substituer à la rogue dite naturelle, faite d'œufs de morue salés, des rogues dites artificielles, faites de débris de poissons divers, ou des appâts simples, tels que le son, mais dont les résultats, malgré leur prix bien inférieur, n'ont pas toujours été encourageants.

Dans la Méditerranée, il n'est fait aucun usage de la rogue.

Les procédés de pêche décrits ci-dessus, sont les plus usités, cependant depuis que la sardine disparaît de nos côtes, la pêche à la drague et au moyen de sennes s'y répand de plus en plus et en hâte, paraît-il, dans une large mesure, la dépopulation.

A son arrivée à quai, la sardine est vendue en partie en vert, pour la consommation immédiate et, pour la plus grande part, livrée aux fabriques de conserves qui les préparent aussitôt.

Une faible portion des sardines destinées à la conservation est pressée, c'est-à-dire passée dans des appareils qui en expriment une huile employée pour l'éclairage, salée ou fumée et vendue en barils. Tout le reste sert à la fabrication des sardines à l'huile.

Aussitôt arrivée à l'usine, la sardine est lavée à l'eau de mer, salée, étêtée et vidée, placée dans des bannes de saumure, puis séchée sur des grils spéciaux, à l'air, au soleil, ou même dans des étuves spéciales.

Les *friteuses* s'en emparent ensuite pour la passer à l'huile bouillante.

Après refroidissement, la sardine est placée dans les boîtes de fer blanc, fabriquées sur les lieux mêmes de pêche, par les ferblantiers des usines pendant la morte saison. Les boîtes sont remplies d'huile, puis soudées. Elles subissent ensuite l'ébullition dans des chaudières autoclaves. Elles doivent se bomber pendant cette opération, par l'effet de la dilatation de leur contenu. En les retirant de la chaudière, on écarte soigneusement celles qui ne sont pas bombées, ce qui indique un défaut de fermeture. Celles dont le bombement persiste après refroidissement, sont également écartées comme mauvaises.

Après cette épreuve, les boîtes parées et étiquetées sont placées dans des caisses en bois dont le plein est fait à l'aide de sciure de bois, et se trouvent prêtes, soit à l'expédition à l'intérieur, soit à l'exportation, qui atteint un chiffre considérable.

La fabrication de cette conserve exige l'emploi d'une huile extrêmement pure afin d'éviter que la délicatesse du poisson soit altérée et que le rancissement se produise.

Les détritiques de sardines provenant de l'étêtage, forment pour les usiniers, un sous-produit très intéressant. Rassemblés dans de grands réservoirs, où on les additionne parfois d'un peu de sel, ils sont livrés aux cultivateurs comme engrais ayant une grande valeur agricole.

HISTORIQUE.—La sardine est connue et pêchée, depuis une haute antiquité, sur les côtes de la Sardaigne. Elle formait, au temps de la domination romaine, un objet de commerce important pour les Sardes, qui la salaient et l'expédiaient en grandes quantités à Rome, dans l'Italie et même en Gaule.

Sur les côtes de Bretagne et de Vendée, on la pêche également depuis un temps immémorial, et dès le milieu du XVIIe siècle, le Trésor tirait de cette pêche un revenu important, grâce aux impôts divers qui la frappaient indirectement. Pour percevoir ces impôts, les commis des fermes avaient droit d'exercice chez les armateurs et industriels des côtes, absolument comme les employés de la régie l'ont actuellement chez les débitants de boissons.

La sardine ne servait alors qu'à la préparation de conserves par salaison ou fumage, à la production d'une huile d'éclairage, par le pressage des sardines paquées, pressage destiné à leur assurer une plus longue durée de conservation ; et à

l'application à la culture, comme engrais très estimé, des déchets de cette fabrication et quelquefois même, lorsque la pêche avait été très fructueuse, d'une partie de cette pêche.

La confiserie des sardines dans l'huile, le beurre, le vinaigre ou les sauces épicées, et surtout l'application à cette préparation des procédés Appert, donna un essor considérable à la pêche de ce poisson et à l'industrie qui en résulte.

Il semble que cette industrie ait atteint son apogée en France depuis une dizaine d'années. Depuis, des industries similaires ont été créées dans différents pays, notamment aux Etats-Unis. Cependant, les poissons qu'elles préparent, et dont la nature est contestée par des autorités scientifiques sont, d'un avis unanime, loin d'avoir la délicatesse de la sardine de nos côtes. On a été jusqu'à affirmer que les sardines américaines n'étaient souvent autres que de petits harengs. Il est fort possible que ce soient des sardines réelles, mais d'une espèce différente, car sur nos côtes, et dans les mêmes parages, la présence de diverses espèces semble parfaitement constatée.

Actuellement, la sardine, malgré que, depuis quelques années, son apparition sur nos côtes, soit bien moins grande, donne encore lieu à des pêches considérables qui alimentent l'industrie sardinière, une des branches les plus considérables de la fabrication française des conserves.

COMMERCE.—Les sardines se vendent, dans le commerce, de trois façons différentes, soit fraîches, salées ou pressées et conservées à l'huile.

Les sardines fraîches sont expédiées des lieux de pêche directement sur les grands centres, vers les halles où elles se débitent.

Les sardines salées ou pressées sont rangées dans des barils ou bailles de diverses grosseurs.

Nos confrères s'en pourvoient, soit directement aux lieux de pêche soit chez les négociants en salaisons et salines.

Les sardines à l'huile donnent lieu à un très grand commerce. Les boîtes qui les contiennent sont de grandeurs très diverses, et vont comme taille, depuis la 8e de boîte jusqu'à la triple boîte ; l'unité en boîte pesant environ un kilogramme.

Les prix des sardines à l'huile sont forts différents, selon marque et qualité. La qualité consiste dans le choix du poisson, le fini de sa

préparation, le procédé employé et la qualité de l'huile.

Les sardines à l'huile d'olive sur-fines sont naturellement les plus recherchées.

Le commerce de l'épicerie s'en pourvoit, soit auprès des fabricants de conserves, soit auprès des divers négociants qui font leur spécialité de cet article.

PETITES NOTES

L'hon M. Mulock, maître-général des postes, a décidé de faire imprimer un timbre-poste de trois cents d'un dessin particulier en commémoration du Jubilé de la Reine.

Les Compagnies de Mines d'or de l'Etat de Minas-Geraes, au Brésil, ont extrait et exporté l'année dernière près de 2 millions de grammes de métal jaune et ont réalisés au prix moyen de 2700 reis une somme d'environ 5.288.000 francs (\$1,057,200) au change moyen de 1000 reis par franc.

On dit que le gouvernement local s'installera au plus tard le 17 décembre prochain à Bel-Horizon, la ville nouvelle qui remplace Ouro-Preto comme capitale de l'Etat.

Une commission aux séances de laquelle assistent le vice-président de la République, faisant fonction de président et le ministre des finances, étudie à Rio-Janeiro la réforme des statuts de la Banque de la République. On se propose de rendre la Banque plus indépendante du gouvernement sans, toutefois, rompre entièrement les liens qui unissent aujourd'hui cette institution à l'Etat. Les mesures que l'on a en vue sont de nature à servir les intérêts du crédit au Brésil.

On annonce que c'est au cours de l'été prochain qu'aura lieu l'immersion du nouveau câble sous marin Brest-New-York dont la Société industrielle des téléphones active en ce moment la construction tant à l'usine de Bezons qui fabrique les âmes qu'à celle de Calais où ces âmes reçoivent les différentes armatures destinées à les protéger et à les isoler.

Le poids total des 6000 kilomètres, représentant la longueur du nouveau câble transatlantique, atteindra le chiffre de 10,978,350 kilos.

On sait qu'à Paris, a lieu, le jour du mardi-gras la promenade du bœuf gras. Cette année figureraient dans le cortège trois de ces animaux : *Champignol*, un croisé limouzin, poids 1140 kilos, (2510 lbs) ; *Messidor*, de race charolaise, poids 1019 kilos, (2240 lbs) et *Don Juan*, de race nivernaise, poids 1200 kilos, (2640 lbs). Le lendemain du carnaval ces animaux ont été vendus à l'encan et ont été payés : *Champignol* 1400 francs, *Messidor* 1330 francs, et *Don Juan* 2025 francs ; soit \$280, \$266 et \$405 en notre monnaie. Chaque livre revient à 12.88 cents pour la bête sur pied ; après abattage on peut facilement doubler ce prix obtenir celui de la livre de viande nette.

Les bœufs gras font la gloire de l'élevage, mais pour manger un morceau d'un *Don Juan* de mardi-gras il faut y mettre le prix.

MM. Siegfried et Brindeau, députés du Havre, viennent, dit le *Moniteur Industriel*, d'avoir une première entrevue avec M. Boucher, ministre du commerce, puis une seconde avec M. Peireix, président de la Compagnie générale Transatlantique, au sujet du renouvellement des conventions actuellement en vigueur pour les services postaux de la ligne de New-York.

Ce traité arrive à expiration en 1901 et les représentants du Havre ont insisté vivement auprès du gouvernement pour obtenir une prolongation des conventions actuelles, prolongation qui permettrait à la Compagnie Transatlantique de mettre de suite en chantier trois nouveaux paquebots à grande vitesse qui entreraient en service en 1900.

M. Ilg, le vaillant ingénieur suisse qui a eu l'honneur de rétablir la paix entre l'empereur Ménélik et le roi d'Italie a écrit de Djibouti une lettre à ses parents leur annonçant que le négus a voulu récompenser d'une manière plus large son ancien collaborateur dans les entreprises de construction de routes, ponts, etc., à l'intérieur de l'Abyssinie ; il a fait cadeau à M. Ilg des terrains nécessaires pour construire une ligne ferrée d'Addis Abada à Djibouti, c'est-à-dire de l'intérieur de l'Abyssinie à la mer Rouge. Le roi Ménélik s'il a besoin de l'Europe pour le matériel de chemins de fer, l'organisation, l'exploitation dispose en revanche de suffisamment de bras pour la construction. Il aurait l'intention de faire commencer immédiatement les travaux de la ligne, qui serait de quelques centaines de kilomètres.

On s'extasia volontiers sur l'accroissement rapide et prodigieux des villes américaines. Or, d'après ce que nous rapportent les journaux américains eux-mêmes dans une statistique relatée par la *Revue Scientifique*, on trouve en Europe même des exemples plus frappants, non pas de ce droit d'accroissement, mais de cette tendance, couronnée de succès, à l'accroissement. Ainsi en 1860, la capitale de l'Allemagne était plus petite que Philadelphie ; depuis cette époque, elle a vu sa population augmenter d'un million d'habitants, alors que celle de Philadelphie augmentait à peine d'un demi-million. En 1870, les populations respectives de Berlin et de New-York étaient de 800,000 contre 950,000 ; en 1890, d'après les recensements officiels, l'ordre est renversé : Berlin prend la tête avec 1,578,794 habitants, alors que New-York n'en a encore que 1,515,301. Si l'on passe aux villes d'importance secondaire, on voit la population de Hambourg passer de 283,540 habitants en 1725, à 569,260 en 1890, alors que Boston, qui comptait 342,000 habitants en 1875, n'en a que 448,000 en 1890. De même Leipzig, la troisième ville d'Allemagne comme population, a vu sa population passer de 127,000 en 1875, à 355,000 en 1890, distançant considérablement San Francisco, dont la population était supérieure en 1875. Durant la même période, Munich et Breslau ont dépassé Cincinnati. Parmi les accroissements remarquables aux Etats-Unis, durant la décade 1850-1890, on peut citer ceux de Cleveland, dont la population a dépassé de 160 000 à 261,000 ; de Buffalo (155,000 à 255,000) et de Pittsburg (150,000 à 238,600). Or, pendant la même période, la population de Cologne a passé de 144,800 à 281,000 habitants.

Raisins de Malaga

“ LOOSE MUSCATEL ” “ BEVAN ”

BOITE DE 50 Lbs

5½ c.

Raisins de Valence

“ JUAN DE LLANO ”

BOITE DE 28 Lbs

4 c.

Pruneaux de Bosnie

“ OSTRICH ”

RECOLTE 1895, BOITE DE 55 Lbs

4 c.

Hudon, Hebert & Cie

MONTREAL

LE MEILLEUR ET LE PLUS PUR GENIEVRE DE HOLLANDE,
EST INDISPUTABLEMENT CELUI DE

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DE SCHIEDAM

J. J. MELCHERS Wz. Schiedam, HOLLANDE.

BOIVIN, WILSON & Cie, SEULS AGENTS POUR LE CANADA, MONTREAL

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 18 mars 1897.

FINANCES

A Londres, on cote les capitaux disponibles sur le marché libre de 1 7/16 à 1 1/2 p.c.

Le taux d'escompte de la banque d'Angleterre reste à 3 p.c.

Les consolidés étaient hier en clôture à 111 1/2 au comptant et 112 à terme.

A Paris, la rente 3 p.c. se cote à frs 102.17 1/2.

A Montréal, les prêts à demande se font à 4 p.c. Les billets de clients s'escomptent aux taux de 6 et 7 p.c.

Les banques vendent leurs traites entre elles : à 60 jours à une prime de 9 1/2 à 9 3/4 ; à demande, de 9 1/2 à 9 11/16 et par le câble à 9 1/2. Sur le comptoir, la prime est : à 60 jours de 9 1/2 à 9 3/4 ; à vue de 9 1/2 à 10 et par le câble à 10 1/2. A New-York entre banques les fonds sont de 1 1/16 à 1/2 et, sur le comptoir de 1/2 à 3/4.

L'argent en barre vaut à New-York 62 1/2 à 63 1/2 l'once pour les barres du commerce, et de 62 1/2 à 63 1/2 pour celles provenant de la monnaie.

A Londres, on le cote 28 9/16d l'once.

La bourse de Montréal, à part un jour d'activité relative pendant la semaine, a vu peu de transactions.

La Cie du gaz a déclaré un dividende

semi-annuel de 5 p. c., soit 10 p.c. pour l'année fiscale; nous laissons l'action de cette compagnie à 194, tandis que l'action de la Cie des Chars Urbains qui paie exactement le même dividende est à 225 1/2 aujourd'hui. Il n'y a donc rien de surprenant que, pendant ces derniers jours, on ait acheté cette valeur pour la mettre en portefeuille.

Malgré le peu d'affaires, le ton de la bourse reste ferme en général.

Voici les prix auxquels ont été opérées les dernières ventes dans le courant de la semaine finissant jeudi soir :

Valeurs de banques :

Banque de Montréal	228
" Toronto	229 1/2
" Commerce	127 1/2
" des Marchands	172 1/2
" Molsons	190
" British
" d'Halifax
" Union
" Ontario
" Hochelaga	129
" Québec	120 1/2
" Nationale
" East, Townsh.
" Ville-Marie

Les banques canadiennes sont cotées en clôture comme suit :

Vendeurs		Acheteurs	
Banque du Peuple
" Jacques-Cartier	100	89 1/2
" Hochelaga ex-div.	131	129
" Nationale	77 1/2
" Ville-Marie	100	72

Valeurs industrielles :

Gaz de Montréal	194
Colored Cotton (bons)
" " (actions)
Montreal Cotton	120
Dominion Cotton	76
Royal Electric	139 1/2

Compagnies de transport :

Can. Pac. Ry	52 1/2
Toronto St. Ry	70
Montreal St. Ry	225 1/2
Halifax St. Ry (action)	94
" " (bons)
Duluth ord	3 1/2
Duluth pref
Rich. & Ont (action)
" " (bons)

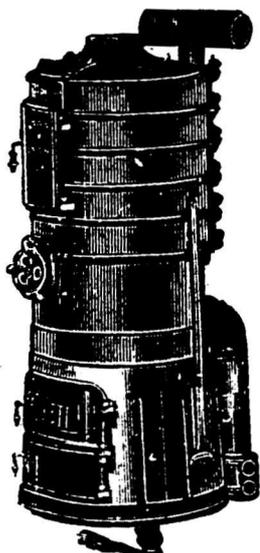
Valeurs diverses :

Montreal Telegraph	166
Câble Commercial (actions)	166 1/2
" " (bons)	98
Postal Telegraph	97 1/2
Bell Teleph (actions)	160
" (bons)
West. Loan & Trust
Loan & Mortgage	130
Windsor Hotel

COMMERCE

La semaine écoulée n'a pas été brillante, ni au point de vue des ventes ni au point de vue des collections; ces dernières ne donnant aucune satisfaction.

Nous avons eu de bons chemins cependant avec une température généralement agréable et les charroyages n'en étaient que plus faciles. On sent qu'il



LA FOURNAISE STAR A EAU CHAUDE

DEMANDEZ
NOTRE CATALOGUE

Est aujourd'hui la plus perfectionnée sur le marché. Elle est la seule fournaise pourvu d'un **SYPHON INJECTEUR** Breveté qui active de beaucoup la circulation et la rend capable de chauffer à son niveau.

Elle est aussi pourvue d'une **GRILLE MOBILE** Brevetée pour sasser les cendres.

Manufacturée par.....

LA **STAR IRON CO.**

No 590 rue Craig, MONTREAL

La grille du charbon et celle qui sert à sasser les cendres sont mises simultanément en mouvement par le même bras tout en laissant les portes fermées; ce qui empêche les cendres de se répandre sur les sections et autour de la fournaise.



Aux Marchands de détail...



Nous sommes persuadés que les marchands de gros font moins de profit sur la vente du **Scotch Whiskey de Dewar**, que sur n'importe quelle autre marque. Quoique les prix de gros soient établis par arrangement spécial, les profits réalisés par les marchands de détail dépassent de beaucoup ceux réalisés par les importateurs directs.

Recommandez le Whiskey Dewar

Vos clients seront certainement satisfaits, car il ne peut pas se produire rien de mieux malgré la volonté de l'homme.

Il n'y a pas de confiance dans une reprise prochaine, car les approvisionnements nécessaires pour l'époque où les chemins seront défoncés par le dégel ne se font que très péniblement et par saccades.

A la campagne, l'argent semble aussi rare qu'à la ville et le paiement des marchands à leurs fournisseurs se font plus lentement qu'il n'est jamais.

Les prix des produits de la ferme sont bas et le bill Dingby aura certainement pour effet de les affecter encore en ne foulant sur notre marché ce que nos cultivateurs exportaient autrefois sur les marchés américains. Nous ne voyons pas que le commerce à la campagne puisse être bien prospère cette année, si les prix du beurre et du fromage ne se maintiennent pas à un bon niveau. Nous ne saurions donc trop prêcher la prudence dans les crédits à ceux qui paient diffinément leurs comptes dans les temps ordinaires.

Cuir, Peaux et Laines — Les cuirs sont fermes aux prix de notre liste avec ventes modérées.

Les peaux vertes sont payées par la tannerie aux bouchers: *Steers* de 7 à 7½c la lb.; bœuf No 1, 8c; No 2, 7c la lb.; No 3, 6c la lb.; veau, No 1, 7c la lb.; No 2, 5c la lb.; agneaux et moutons, de 90c. à \$1.00 la pièce.

Les laines ont toujours une bonne demande aux prix de la semaine dernière que l'on trouvera à notre liste de prix courants.

Drapes et nouveautés — Les fabricants

canadiens travaillent à petite journée: Ju-qu'à ce que la question du tarif soit réglée il est impossible de prévoir ce que feront les fabricants de coton et de lainage quant aux prix des articles pour la saison prochaine.

Les agents des fabricants de fil *Jonas Brook & Bros, Clark & Co., John Clark Jr & Co., J. & P. Coats* ont baissé les prix d'environ 5 p. c. et se disposent à les baisser encore, s'il est nécessaire, pour ruiner la concurrence que leur font sur le marché certaines marques de fil vendues à bas prix.

Les ventes du gros au détail ne se sont pas relevées pendant la semaine écoulée et les collections sont plus lentes qu'il n'est jamais.

Epiceries — Semaine assez tranquille. Les ordres sont plutôt de réassortiment. Ceux qui redoutent l'imposition d'un droit d'entrée sur les théés ont à peu près complété leurs approvisionnements cependant on reçoit encore quelques bonnes commandes en cet article.

Les sucres sont très fermes aux prix de notre liste et nous ne serions nullement surpris d'une nouvelle hausse à bref délai.

En mélasse, la demande est bonne et les stocks sur notre place ne sont pas assez considérables pour permettre aux détenteurs de baisser les prix en concordance avec la baisse qui s'est produite dans les pays de production d'autant plus qu'il faudrait attendre trois mois environ pour recevoir les nouveaux approvisionnements.

Quelques sortes de riz *Patna* décortiqués dans les moulins canadiens font absolument défaut pour le moment sur notre marché et il sera impossible d'en obtenir avant la nouvelle importation qui sera plus chère.

Les tomates en boîtes ne se vendent plus parait-il, à moins de 80c. la doz.

Fers, ferronneries et métaux. — Les marchands appellent le mois d'avril de tous leurs vœux, car le mois de mars leur laisse trop de loisirs.

Ils constatent que les clous se vendent plus difficilement qu'il n'est jamais; leurs clients attendent sans doute une nouvelle baisse des prix, mais elle nous paraît problématique si nous en jugeons d'après le fait suivant:

Il y a une quinzaine de jours, un fabricant du Nouveau Brunswick avait envoyé des circulaires aux marchands de gros de notre ville en leur offrant des escomptes plus élevés que ceux accordés par la combine, puis il s'est mis en route et accompagné de son représentant, il a fait le tour de nos marchands. Depuis, il est retourné au Nouveau-Brunswick et a annulé ses premières offres; on croit qu'il est entré à son tour dans la combine.

Huiles, graisses, etc. — Les stocks en huile de morue sont presque épuisés, on cote ju-qu'à 42½c le gallon. Les autres huiles ont une bonne demande aux anciens prix.

Poissons — Les ventes qui n'ont pas été bien fortes pour la saison aux approches du carême ont encore diminué. La



G. G. GAUCHER

FARINES, PROVISIONS, PRODUITS DE LA FERME
SEUL AGENT EN CANADA DE LA
POUDRE ENGRAISSIVE et NOURRISSANTE
pour les Chevaux et bêtes à cornes.
TONIQUE, STOMACHIQUE, DEPURATIF
et VERMIFUGE.

91 & 97 RUE DES COMMISSAIRES
ET 22 PLACE JACQUES-CARTIER

Montreal

THIBAUDEAU BROTHERS & CO.

Importateurs de

Marchandises Seches

332 RUE ST-PAUL,

THIBAUDEAU FRERES & CIE

— QUEBEC —

Montreal.

THIBAUDEAU BROTHERS & CO

— LONDON —

SPECIALITE DE

TAPIS & PRELARTS

J. U. CUENETTE, - - ST-JOVITE.
BOULANGERIE COM. A VENDRE
A DES CONDITIONS FACILES. 8-15

MINES D'OR

DE LA COLOMBIE ANGLAISE

Mines et Parts de Mines **A VENDRE**
Actions Minières.

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A

M. QUENEAU,

Courtier en Mines et Agent Spécial
des Compagnies Minières "Little
Bees," "Kootenay Exploration
Co." et "Big Three."

New York Life Insurance Bldg., Montréal

...THÉS MOULUS...

Nous offrons 450 Boîtes de Thés Moulus,
(Dust - - - Siftings)

AUX ANCIENS PRIX.

.....

DEMANDEZ NOS ECHANTILLONS.

L. CHAPUT, FILS & CIE MONTREAL

morue No 1 en draft est de nouveau sur le marché avec quelques consignations qui a ramené le prix à 2½ la lb. au lieu de 3; coté précédemment. Les prix sont bien tenus pour les autres sortes de poissons.

Produits chimiques et drogueries—Les prix sont sans changement sur toute la ligne, mais ils s'affermisont sur nombre d'articles par suite de l'absence de fort-stocks; avec la crainte de modifications profondes dans le prochain tarif des douanes les importateurs craignent de passer des ordres à leurs fournisseurs et paraisent déçus à attendre que la loi de finance soit votée avant de s'approvisionner à nouveau.

Salaisons, saindoux, etc—Il n'y a rien de changement depuis les modifications apportées la semaine dernière aux lards, saindoux de pure panne et graisse Fairbank.

Les saindoux de pure panne sont très fermes et on s'attend à une hausse nouvelle.

On câble de St-Jean, Terre-Neuve, que les phoques sont très abondants dans le golfe de St-Laurent. Ils viennent par troupeaux près des côtes et les habitants leur courent sus avec de légères embarcations et les tuent en grand nombre. Quatre vapeurs et toute une flotte de voiliers font de bonnes prises dans le golfe.

Revue des Marchés

Montréal, 18 mars 1897.

GRAINS ET FARINES

MARCHÉS ÉTRANGERS

La dernière dépêche reçue au Board of Trade par le câble donne comme suit l'état des marchés dans le Royaume-Uni :

« Londres—Chargements à la côte : blé tranquille et soutenu; mais soutenu; chargements en route, blé plutôt plus facile; mais lourd, marché anglais de l'intérieur, blé tranquille et soutenu. Liverpool, blé disponible, soutenu; mais disponible, ferme. Pour livraisons futures, blé : 6s ½d mars; 6s 2d mai et juillet; 6s ¼d septembre; mais, soutenu : 2s 6½d mars; 2s 7½d avril; 2s 8½d mai; 2s 8½d juin; 2s 9½d juillet. Farines première à boulanger de Minneapolis 23s. »

Sur le marché de Paris, on cotait hier : blé 21 fr. 80 mars et 22 fr. avril; farine, 45 fr. 30 mars et 45 fr. 25 avril.

Les marchés français de l'intérieur sont fermes.

Le *Marché français* dit en date du 27 février :

Pendant toute cette semaine, les conditions météorologiques se sont montrées favorables aux récoltes en terre, on pourrait même dire que la végétation a marché trop rapidement, ce qui

pourrait avoir pour conséquence de développer la tige au détriment de l'épi.

Par contre, les travaux des champs en vue des semailles de printemps se poursuivent au si bien qu'on pouvait le désirer, mais il est bien peu probable qu'on arrive suffisamment à combler le déficit des emblavures d'automne, car dans bien des régions, les avoines et les orges semblent devoir prendre la place des blés qui n'ont pu être faits en temps voulu.

Au point de vue des affaires, la semaine a été généralement très calme; la meunerie achète peu et demande des concessions; la culture de son côté offre très modérément et réste le plus qu'elle peut à la baisse. En somme, acheteurs et vendeurs restent également réservés, mais nous devons reconnaître que c'est, pour le moment du moins, la faiblesse qui domine.

On lit dans le *Sémaphore* de Marseille du 4 mars :

Blés.—Depuis huit jours, à part aujourd'hui, le temps a été très favorable aux travaux des champs et à la récolte en terre. On ne cesse de s'inquiéter la diminution qu'on avait constaté, il y a trois mois, sur les emblavements devient illusoire. Il est probable qu'on fera aussi beaucoup plus de blés de printemps que d'habitude; le bas prix du sucre fera diminuer les ensemencements de betteraves. On peut donc, avec un temps favorable, avoir encore une belle récolte de blé.

LEMIEUX & GIARD, Peintres d'Enseignes

Références des meilleures maisons de la ville.

SUCCESEURS DE J. A. ROBY.

DECORATIONS, DORURES,
TRAVAUX ARTISTIQUES, ETC.

✦ ✦ ✦

Atelier: No 119 rue St-Dominique, MONTREAL

SADLER & HAWORTH,

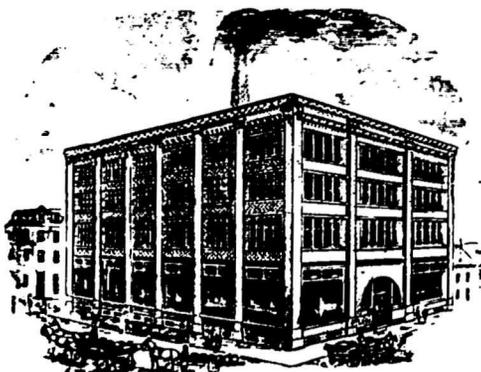
Ci-devant ROBIN, SADLER & HAWORTH

MANUFACTURIERS DE **COURROIES EN CUIR**

BUREAU ET MANUFACTURE:

TANNÉ AU CHÊNE

COIN DES RUES WILLIAM ET SEIGNEURS, MONTREAL.



L. N. ST-ARNAUD

N. E. CLEMENT

Telephone Bell 1461, des Marchands 902.

ST-ARNAUD & CLEMENT MARCHAND DE BEURRE, FROMAGE ET PROVISIONS

2 & 4 rue Foundling, COIN DE LA RUE GALLIERE Montreal

-:- EN GROS -:-

A l'étranger, les nouvelles sont favorables. L'Amérique escompte une bien meilleure quantité: aussi y cote-t-on les blés disponibles plus cher que le livrable en juillet. Les stocks visibles y sont en diminution, mais on prétend que ceux invisibles permettent une exportation, d'ici à la nouvelle campagne, au moins équivalente à l'an dernier. Un point qui préoccupe également depuis peu de temps le commerce des céréales est l'incident turco-grec. Mais on peut espérer qu'avec l'accord complet des grandes puissances, les petites céderont. En somme, pour le moment la spéculation ne cherche pas à pousser les cours en avant. On cherche plutôt à liquider.

A Paris, le stock des blés ne diminue que faiblement, eu égard à son importance. La meunerie vend toujours avec peine sa farine. Il y a trop de fabrication à livrer: ce n'est pas que la consommation ne marche pas. Notre marché d'aujourd'hui se ressent des jours de fête; il y a peu de monde et on ne sait pas encore l'orientation que va prendre le marché spéculatif. La tendance est plutôt à la baisse et on ne trouverait pas d'acheteurs sans une concession de 25 centimes par 100 kil. sur la semaine dernière. Il faut voir les prix de 21 à 21 50 les 100 kil. nets en gares d'arrivée à Paris.

Les affaires reprennent aujourd'hui après quelques jours de fêtes et encore sous l'émotion d'une grande opération faite au marché de Paris en février, qui a amené un stock bien plus considérable qu'on ne s'y attendait, puisqu'il s'élève à 207,000 qtx en avoines agréées à ce marché. C'est un chiffre qui n'avait jamais été atteint. Aussi les cours de la fin du mois ont été en baisse. On a traité à 15 75 et on avait vendu, peu de jours auparavant, jusqu'à 17 25. Les offres, en province, sont toujours importantes et en baisse. On avait baissé déjà, sur les marchés, vendredi et samedi. Le commerce est très hésitant à acheter à nouveau en présence d'autant de marchandises à Paris et de la difficulté de vendre en consommation.

Il y a aussi des arrivages continus en maïs et les prix en sont toujours bien

bas. Les acheteurs n'offrent que 7 20 à 7 25 les 100 kil. nets caf dans nos ports. Il y avait vendeurs aujourd'hui à 7 38. Le stock en Amérique est considérable et double de l'an dernier à pareille époque. Les avoines de Russie ne donnent lieu à aucune affaire. On les cote nominativement: Blanche, à fr. 11.50 les 100 kil. nets caf; noires, 12 fr. Les provenances d'Amérique sont délaissées. Les acheteurs demandent la baisse. Il y a offre à 10 fr. 50 les 100 kil. On ne veut payer que 10 fr.

A notre marché hebdomadaire libre d'aujourd'hui, la tendance était très faible. Il y avait vendeur en baisse de 0.25 à 0.50 par 100 kil. nets, avec acheteurs très réservés. On offrait les avoines blanches de 15 à 15 25; dito rouges, de 15 25 à 15 50; grises de 15 50 à 15 75; noires, de 16 à 17, le tout aux 100 kil. suivant qualité.

Sigles.—Les prix sont en baisse avec affaires très restreintes. Il en reste beaucoup plus en culture qu'on ne le suppose et l'aspect des récoltes est satisfaisant. Nous n'exportons rien et nous importons au contraire. Enfin le bon marché du maïs en fait distiller beaucoup plus que de seigle.

A notre bourse, on a été très calme, en sympathie d'ailleurs avec le marché de Paris qui est en baisse de 1 franc depuis huit jours. Il y avait des vendeurs à 14 francs les 100 kilos nets à Paris, mais, il n'y avait pas d'acheteurs à 0 fr. 50 en moins.

Oges.—La vente est impossible et les offres très importantes. Aussi, constatons-nous au marché d'aujourd'hui les plus bas prix de la campagne. Il est probable que les cours faibliront encore, attendu que l'époque du maltage pour les brasseurs avance rapidement. Les cours varient aujourd'hui de 15 à 16 50 les 100 kil. nets en gare d'arrivée à Paris, suivant qualité et provenance.

Escourgeons.—Les affaires sont pour ainsi dire nulles, les cours demandés étant trop élevés, il y a cependant un peu de détente. On pourrait les obtenir de 17 à 17 25 les 100 kil. nets en gare d'arrivée de Paris.

Samedi dernier, le rapport du gou-

vernement montrait une réserve de 88,000,000 de minots de blé entre les mains des fermiers des Etats-Unis; il a été reçu avec doute et a aidé à la dépression du marché de Chicago qui a fermé 1 1/2 plus bas que le cours d'ouverture. Il est vrai que des nouvelles plus pacifiques reçues d'Europe ont aidé au mouvement.

Les arrivages restreints du Nord-Ouest, de mauvaises nouvelles de la récolte en terre dans l'Illinois et du Kansas, puis les bruits de guerre à nouveau répandus ont contribué à relever les prix. La clôture d'hier montre un gain de 1 1/2 point pour mai et de 3 1/2 point pour juillet sur celle de jeudi dernier.

On cotait hier en clôture le blé d'Inde, sur le marché de Chicago: 23 1/2c mars; 24 1/2c mai; 25 1/2c juillet et 27c septembre. L'avoine a fermé comme suit: 16 1/2c mars; 17 1/2c mai et 18 1/2c juillet. Ces deux grains ont haussé en sympathie avec le blé.

Voici les cours en clôture pour chaque jour de la semaine sur le marché de Chicago:

	Mai.	Juillet.
Judi.....	72 1/2	69 1/2
Vendredi.....	73	70 1/2
Samedi.....	72 1/2	71 1/2
Lundi.....	74	72 1/2
Mardi.....	73 1/2	72 1/2
Mercredi.....	74 1/2	73

On cotait hier, le blé disponible sur les différents marchés des Etats-Unis:

Chicago, No 2, du printemps.....	74
New-York, No 2, rouge.....	84
Duluth, No 1, dur.....	76
Detroit, No 1, blanc.....	90

Les principaux marchés de spéculation clôturent comme suit:

	Mai	Juillet
Chicago.....	74 1/2	73
New-York.....	80	78 1/2
Duluth.....	76	..

MARCHÉS CANADIENS

De Toronto, on télégraphie à la date du 17, le marché d'Ontario comme suit: "Marché tranquille; farine lourde: Straight rollers, prix nominal de \$3 66

B. HOUDE & CIE

Les plus grands **Manufacturiers de Tabacs** Coupés et en Poudre du Canada.

Les noms de nos Célèbres Tabacs sont..... HUDSON, (à fumer et à chiquer). MORNING DEW; (Virginia Flake Cut). GOLDEN LEAF, (Virginia Cut Plug.)

Nos Tabacs en Poudre sont..... Rose No 1, Rose Extra, Rose & Fève, Naturel No 2.

ECHANTILLONS ET LISTE DE PRIX ENVOYES SUR DEMANDE

BUREAUX:

ENTREPOT et MANUFACTURE:

No 350 rue Saint-Jean **QUEBEC** 189 a 197 rue Richelieu

TABAGS CANADIENS MANUFACTURÉS EN TORQUETTES ET GOUPÉS

"PARFUM D'ITALIE," "QUESNEL,"
"PAPINEAU," "CITADEL,"
"SEA BIRD," à chiquer et à fumer

MANUFACTURES PAR

SONT SUPERIEURS.

EAGLE TOBACCO COMPANY

ECHANTILLONS SUR DEMANDE.

229 à 242, rue St-Paul, QUEBEC

à \$3 70. Son, tranquille; coté au dehors, à l'ouest, de \$11.00 à \$12 00, gru de \$10 à \$11.00. Blé, tranquille; offres modérées, pas d'acheteurs; blé rouge d'hiver coté à 72c et blanc à 73c, ouest; blé dur No 1 du Manitoba soutenu à 84c, Midland et No 2 dur à 82c Midland. Sarrasin, demande limitée; lots de char cotés à 25c, est. Orge, soutenue avec demande modérée; No 1 vendue à 31c et 6000 minots No 3 à 21c; No 2 cotée à 27c. Avoines, tranquille; approvisionnement peu important; blanche vendue au dehors à 17½ et mélangée à 16½c ouest. Pois, tranquilles; ventes à 38½ et à 38½c nord et ouest. Blé d'Inde, ferme, lots de char à 23c au dehors. Farine d'avoine, tranquille; lots de char de \$2 80 à \$2.90. Seigle, tranquille; ventes à 32c fret moyen."

A Montréal, les meuniers se plaignent encore du manque d'affaires; les quelques demandes sont faites par le marché local et quelques petites ventes ont eu lieu pour la province, mais les provinces maritimes ne demandent rien encore.

Les prix restent sans changement.

Les farines d'avoine sont à prix plus aisés, nous avons rectifié nos prix.

Les grains sont sans activité nous n'avons rien à changer à nos prix de la semaine dernière.

La demande en issues de blé est bonne et les sons d'Ontario se font rares.

Nous cotons :

GRAINS

Blé roux d'hiver, Can. No 2	\$0 92 à 0 94
Blé blanc d'hiver " No 2	0 93 à 0 95
Blé du Manitoba No 1 dur	0 95 à 0 97
" " No 2 dur	0 93 à 0 95
Blé du Nord No 1	0 93 à 0 95
Avoine blanche No 2	0 22½ à 0 23
Blé d'Inde, Canadien	0 33 à 0 35
Pois, No 2 par 60 lbs	0 47½ à 0 48½
Orge, par minot	0 30 à 0 32
Sarrasin, par 48 lbs	0 31½ à 0 32
Seigle, par 56 lbs	0 39 à 0 40

FARINES

Patente d'hiver	\$4 70 à 4 75
Patente du printemps	4 70 à 4 75
Straight roller	4 10 à 4 15

Forte de boulanger (cité)..... 0 00 à 4 50
Forte du Manitoba 0 00 à 4 20

FARINE D'AVOINE

Farine d'avoine standard, en barils	\$2 90 à 3 25
Farine d'avoine granulée, en barils	2 90 à 3 25
Avoine roulée, en barils	2 90 à 3 25

LÉGUMES

Aucun changement dans les prix cette semaine.

Nous cotons : choux de 75 à 90c le quart; carottes et betteraves 20c le panier et de 50 à 75c le quart; panais 25c le panier et de \$1 00 à \$1.25 le quart; oignons rouges et jaunes de \$1.75 à \$2.00 le baril; pommes de terre de 30 à 35c le sac par lots de char et de 40 à 45c pour lots de détail; pois cuisants de 55 à 66c le minot par lots de char et 70c au détail; haricots triés à la main de 60 à 70c le minot par lot de char et de 80 à 90c au détail.

FRUITS VERTS

Depuis une huitaine, la vente s'est fortement ralentie; les prix cependant restent les mêmes, néanmoins les pommes sont moins fermes et on pourrait pour presque toutes les sortes obtenir quelque concession avant que la vente se soit réveillée.

Nous cotons :

Les Baldwins de \$2 00 à \$2.50; les Greenings, de \$1.75 à \$2 00 et les Russets de \$2.25 à \$2.75 et les Spies \$1.75 à \$2.50 le quart; citrons de Messine de \$2.25 à \$2 50 la boîte; oranges de Valence de \$3.50 à \$4.00, et de Californie de \$3.50 à \$4.00 également.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co, nous écrivent de Liverpool le 5 mars :

"La demande reste encore lente et on peut coter 1 sh. de moins pour le fromage de tout premier choix; la demande est plutôt pour le fromage de prix moins élevé.

Nous cotons :

Canadien, blanc et coloré de sept., choix, frais... 55 à 57s

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les spéculateurs escomptent une large fabrication de fromage d'étable; nous espérons que les événements leur donneront tort et que les fromagers ne feront pas le jeu de ces gênants person-nages.

Nous appelons l'attention particulière de nos lecteurs sur la lettre de M. A. W. Grant que nous publions d'autre part, elle est toute d'actualité et mérite qu'on tienne compte des conseils qu'elle renferme.

Il est arrivé sur notre marché de petites quantités de fromage d'étable en consignation; nous n'avons pas entendu dire qu'il se soit fait quelques transactions sur cette qualité.

Le prix du câble public à Liverpool est à 57s. 6d. et on compte le voir plus haut si le fromage d'étable ne vient pas troubler la fête.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co., nous écrivent de Liverpool le 5 mars courant :

"Les prix sont à peu près sans changement, mais la demande est plutôt un peu meilleure pour les qualités supérieures.

"Nous cotons :

Crémeries Argentines et des colonies en boîtes	93 à 98s
" canadiennes de choix en boîtes	93 à 98s
" canadiennes de choix en tinettes	90 à 92s
" des E.-U., choix, en tinettes	78 à 82s
" " fin	70 à 75s
Crémeries, imitation, fantaisie	55 à 58s
" bonne imitation	53 à 54s
Irlande, fabrique, en barils	84 à 90s
" crémeries, en boîtes	96 à 100s
Danois " en barils	100 à 108s
Importations du Canada et des E. U.;	3 040 paquets.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Les beurres en rouleaux se font toujours plus rares et commandent 1c de plus, de 14 à 15c, au lieu de 13 à 14c la semaine dernière.



GRATIS

Avec 36 paquets ordinaires de
GOMME TUTTI FRUTTI,
ce qui équivaut à une boîte.

Ayez-en un de votre fournisseur

Un Pot à Crème.

Adams & Sons Co, 11 & 13 Jarvis St., Toronto, Ont.

Toujours
la
Meilleure
Qualité...

ACHETEZ LA

GRIFFIN

---MARQUE

Prunes de Californie et Fruits Desséchés

EMPAQUETES SEULEMENT PAR

The Griffin & Skelley Co.

••••

A. P. TIPPET & CO.,
AGENTS
...MONTREAL...

Les maisons importantes ont ces marchandises en magasin.

Leur rareté facilite l'écoulement des beurres de laiterie de 15 à 16½c et des orèmeries d'octobre de 18 à 19c. Le beurre nouveau de crème est coté de 19 à 20½c.

ŒUFS.

A Liverpool on se plaint que la vente est lente. On cote le 5 mars : œufs du Danemark de 7 à 8½ ; frais de Danemark de 6½ à 8 et ordinaires du continent de 6s 8d à 6s 8d.

A Montréal, les œufs sont de moins en moins chers ; ceux frais pondus valent de 11½ à 12c et les œuf chaulés ne se vendent plus au-dessus de 10c., même ceux de Montréal ; quant à ceux de l'ouest le prix reste de 8 à 10c.

FOIN PRESSÉ ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 11 mars :

"Il est arrivé, la semaine dernière, 264 chars de foin et 13 chars de paille pour le marché local, et 48 pour l'exportation, contre 244 chars de foin et 7 chars de paille, la semaine correspondante de l'année dernière.

La situation est, en réalité, la même que la semaine précédente. Les arrivages correspondent à la demande, de sorte qu'il n'y a pas réduction dans le fort stock du marché. Les qualités inférieures du foin montrent particulièrement de la lourdeur.

La paille de seigle est soutenue. Nous n'avons pas besoin de paille d'avoine, nous en avons ici plus qu'il ne faut et il n'y a guère de demande pour cet article. Nous cotons :

Foin, grosses balles, choix à fantaisie..... \$15 00

- petites balles, choix à fantaisie..... 14 00 à 14 50
- moyen à bon..... 13 50 à 14 00
- pauvre à ordinaire... 12 00 à 13 50
- trèfle et trèfle mélang. 11 50 à 12 00

- Paille de seigle, bonne à choix ... 16 50 à 17 00
- d'avoine..... 7 50 à 8 00
- de seigle mêlée..... 10 00 à 10 50

La situation du marché de Montréal est sans changement. Les marchands de détail aspirent après le dégel pour pouvoir faire les affaires que les cultivateurs leur enlèvent pendant que les chemins permettent le transport facile à la ville.

On paie actuellement à la campagne le foin d'exportation : foin No 1 \$7.50 No 2, \$6 00 et foin de trèfle \$5.00.

- Nous cotons au détail :
- Foin pressé No 1, la tonne..... 9 00 à 9 50
 - do do No 2 do 8 50 à 9 00
 - Paille d'avoine do 4 50 à 5 00
 - Moules extra la tonne..... 18 00 à 20 00
 - Grain blanc do 00 00 à 17 00
 - do No 2, do 00 00 à 16 00
 - Son (Manitoba) do 13 50 à 14 00
 - do au char (Ontario)..... 00 00 à 13 00
 - Blé d'Inde jaune moulu..... 00 00 à 18 00

- Et au char :
- Foin pressé No 1..... 8 50 à 9 00
 - do do No 2..... 7 50 à 8 00
 - Paille d'avoine..... 4 00 à 4 50

Au moment où nous imprimons, nous apprenons que le lard canadien subit une hausse de 50c par quart et que le saindoux de pure panne est augmenté de ½c la lb.

VENTES PAR LE SHÉRIF

Du 23 au 30 mars 1897

DISTRICT DE MONTREAL

A. A. Staunton vs Ferd. Lavallée.

Montréal.—Les lots Nos 12-25, 26, 27 et 28, situés rue Hutchison, Mile End.

Vente le 25 mars, à 10h. a.m., au bureau du shérif.

The Montreal Loan and Mortgage Co. vs René Doucet.

Montréal.—Le lot 499 du quartier St Louis situé avenue de l'Hôtel de Ville avec bâtisses.

Vente le 26 mars à 10h. a.m., au bureau du shérif.

Delle Mary A. Boudreau vs Dame Aurélie Rebecca McLaughlin, épouse de Ch. R. Scott.

Sault aux Récollets.—1o Le lot 247-186 situé rue St Denis.

2o Le lot 247-185 situé rue St-Denis avec bâtisses.

Vente le 26 mars à 11h. a.m. à la porte de l'église paroissiale.

Dame Jane Robb Vve de James Virtue vs M. E. Dansereau

Montréal—Les Lots Nos 80-1, 7, 12, 13, 47, 51 et 54 situés rue Moreau.

Vente le 26 mars, à 11 h. a.m., au bureau du shérif.

Ephrem Taillefer vs. Marie Louise Crevier épouse de N. H. Thibault et vir.

Longueuil—1o Le lot 142-183 vacant.

A VENDRE...

TERMES FACILES

La Batisse faisant le coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse,

ET PORTANT LES NUMEROS CIVIQUES :

25, RUE ST-GABRIEL,
25, RUE STE-THERESE

Revenus: \$1000 par année.

S'adresser à R. LIONAIS.

Chambre 401, Batisse New York Life.



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

- EN -

Marchandises Sèches

Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

- ET -

179 et 181 rue des Commissaires,

MONTREAL.

MINES D'OR

- DE LA -

COLOMBIE ANGLAISE



Nous vendons et achetons des parts de mines à commission. Agents pour la MINE COLONNA.

A. W. ROSS & CO.

R. MEREDITH, GERANT

No 168, St-François Xavier MONTREAL.

ou 4, King St. W., Toronto.

Deux Guides



Extraits Culinaires PURE GOLD Poudre à Pâte - - PURE GOLD

Deux lignes de marchandise que tous les épiciers devraient avoir en magasin, pour leur pratique.

W. H. DUNN, Agent, 394, rue St-Paul, MONTREAL

PURE GOLD M'FG. CO. 31 & 33 FRONT ST. EAST.
TORONTO.

2o Le lot 142-179 vacant.
3o Le lot 142 178 vacant.
4o Le lot 142-175 vacant.
Vente le 26 mars à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE KAMOURASKA

La Banque Jacques-Cartier vs Cyriac Boucher.

Notre-Dame du Portage—1o Une terre située au 1er rang, désignée sous le No 22, contenant 120 arpents avec bâtisses
2o Le lot No 104, contenant 48 perches avec bâtisses.

Vente le 24 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE BEDFORD

Alfred Tourigny vs Henry Beaugard.

Not.-Dame de Bonsecours de Stukely—Un morceau de terre étant la moitié nord du lot No 16 et le $\frac{1}{4}$ nord-est du lot No 15 du 2e rang et maintenant désigné sous les Nos 225 et 226, contenant 168 acres avec bâtisses.

Vente le 27 mars, à 9 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT DE RICHELIEU

Narcisse Franceur vs Ferdinand Raymond.

St Elphège.—Le lot No 908 situé 3e concession avec bâtisses.

Vente le 24 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

Philippe Beauchemin vs Ephrem Paquette.

St Elphège.—Le lot No 788 avec bâtisses.

Vente le 24 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale

DISTRICT DE ST FRANÇOIS

E. H. Armitage failli.

Richmond 1o Partie du lot No 16-54 du 4e rang de Cleveland située Avenue Stanley avec bâtisses.

2o Partie du lot No 16-6 située au même endroit vacant.

3o Partie du lot No 16 situé au même endroit étant les subdivisions 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65 et 66.

Vente le 24 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Ste-Bibiane de Richmond

Cléophas Jacques vs Lams Drapeau Fils.

St. Olivier de Garthby—Le lot No 40 du 1er rang contenant 50 acres avec bâtisses.

Vente le 27 mars à 11 h. p. m. à la porte de l'église paroissiale.

J. H. Papineau vs. Dame Laurette Guay Vve de Henry C. Bishop

Stantead Plain 1o Partie ouest du lot No 7 du 13e rang, superficie 160 acres

2o Partie du lot No 7, du 12e rang, contenant 25 acres, avec bâtisses.

Vente le 28 mars, à 10 h. a. m., à la porte de l'église de Sacré-Cœur de Jésus de Stanstead Plain

DISTRICT DES TROIS-RIVIERS

Dame Marie Victoire Yale vs Narcisse Blais.

Louiseville—Le Lot No 778, situé concession nord-ouest de la Grande Rivière avec bâtisses

Vente le 27 mars à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

DISTRICT D'OTTAWA

Waterous Engine Works Co. (Ltd) vs Alexander Scott.

Buckingham.—Les lots Nos 15a et 16a du 10e rang, contenant 28 arpents avec moulin à scie, etc.

Vente le 23 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église de St Grégoire de Nazianze Buckingham.

DISTRICT D'IBERVILLE

Jos. Chs. A. Roy vs Théophile Roy.

Ste Blaise—Une terre désignée sous le No 108 située concession nord-est de la Grande Ligne, superficie 99 arpents et 40 perches avec bâtisses

Vente le 22 mars, à 11 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1266e livraison (6 Mars 1897). — Au pays du mystère, par M. Pierre Macé. — Bouquets d'hiver, par Jh. Lally. — Le Coprah, par Daniel Bellet. — Le Donjon de Kergoat, par le Commandant Stany. — Les timbres-poste, par Lucien d'Elne.
ABONNEMENTS : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr.
Hachette & Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des Voyageurs. — Sommaire du No 10 (6 Mars 1897). — Le Journal de Campagne de l'expédition de Madagascar, par M. le docteur Etienne Hocquard, médecin principal de l'armée, attaché à l'état-major du corps expéditionnaire. — 2o A travers le monde : Aux ruines de Bolgery par Hugues Kraft. — La régularisation des Portes de fer. — 3o Aux pays inconnus vers le pôle Sud. — 4o Livres et Cartes — 5o Bilan des explorations en cours.
ABONNEMENTS : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.
Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79 boulevard Saint-Germain, Paris.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS.

DÉFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Acton		
Bouthillette Dosithé	E. Lafontaine	370
Bolton		
Honey John J.	Banque Nationale	276
Brompton		
Courtemanche Michel	L. Larose	126
Charlesbourg		
Loblond Philomène	M. Leblond	532
Chambly		
Jette Moise	F. Rocheleau	113
Coaticook		
Bourque alias W. P.	Cavanagh Bros	231
Dionne Pierre	W. C. Webeter & Son	173
Clifton		
McLenn D. M. et al.	A. Spafford	800
Wheeler O. F.	B. A. Laud & Co	360
Inverness		
Henderson G. M.	Crédit Foncier	765
Iberville		
Kerouack Dame H. L.	Standard Drain Pipe Co.	180
Lorette		
Berry M. B.	P. Garneau et al	136
Lotbinière		
Thiboutot A.	O. C. de Lachevrotière	260
Melbourne		
Larivière P. A.	Jenckes Machines Co	340
Montmorency Falls		
Fortier Louis	D. E. Drolet	134
Montréal.		
Archambault R.	Dame R. Giguère	200
Archambault T.	Dame F. L. Laperce	1e cl.

Bélair A. P. et al.	A. Laurendeau	1e cl.
Benoit J.	J. G. Howdan et al	279
Boudrias J.	P. I. Crevier	1e cl.
Baxter J.	F. S. M. Blun	1e cl.
Bismuthal Dame E. et vir.	L. T. Leet	5e cl.
Baudry F. X.	E. de Bellefeuille	2e cl.
Bail G.	J. W. Iker & Cie	149
Bourgoin Dame M. et vir.	C. St-Viateur	138
Brood Dame E. L. et al.	T. B. Hayworth et al	4418
Burgess H. E.	A. Woodall et al	295
Cazinet T.	H. A. Chellette	4e cl.
Brière F.	C. Depocas	181
Cie d'Imprimerie La Minerve et al.	R. Lemieux	5000
Collin K. et al.	M. C. Laramee et vir	479
Canadian Pac Ry. Co.	F. Hood, esqual	1000
Casault Dame E. et vir.	Cie de Piano Piatte	110
Craven R. et al.	W. Perry	1e cl.
Cere C.	Dile F. Moquin	2e cl.
Corbeil J.	P. Corbeil	8000
Chouillon L.	J. E. Grant	1e cl.
Christin H. et al.	U. Garand et al	104
Citizen Light and Power Co.	N. Lepitre et al	5000
Cie d'Imprimerie et Pub. La Patrie.	J. T. Cardinal	199
Charbonneau I. et al.	A. Aubuchon	296
Davis M.	L. N. Beard	704
Dav-luy J. A. P.	J. B. Aubry	130
Dejarbins C. et al.	Dame A. E. Boissau	125
Daoust J. O.	A. Trottier, père	121
Denesha Dame E. P.	Dame E. E. C. Brune et vir	108
Desormeau G. H.	P. E. Duhamel	254
Davidson Chs. P. et Alice H.	W. A. Mattice	101
Dubreuil E.	A. E. Gauthier	125
De Sola G.	J. C. Silver	602
Duperrault A. et al.	C. H. A. Guimond	227
Foisy P. G.	A. Dini	100
Ferrand H.	Dame A. Lorange et al	9 0
Fyfe G.	Dame J. Loney	137
Fallenbun O.	F. Haupter et al	214
Goffron L.	Dame M. Blain	2e cl.
Ge-manu J.	F. Lapointe	143
Girard S. J.	H. O. Fortier	900

Granger A.	Imperial Bank of Can	137
Giroux J. et al.	Crédit Foncier	646
Guibous E. S.	E. N. Dickerson et al	10000
Gendron P.	E. H. Hebert	440
Guilbau J.	A. Leclaire	700
Hartford Fire Ins. Co. et al.	Dame H. Reeves et al	1e cl.
Hofman Dame R. e-qual.	C. Massicotta	133
Hofman Dame R. esqual.	P. Demers et al	125
Hartland H. F.	E. A. Kittson	158
Herald Publishing Co.	J. T. Cardinal	199
Jacobs N.	C. C. Miller	200
Jobin H. J. et al.	P. A. Elliott	250
Kirges J.	L. T. Leet	3e cl.
Kivvy Maurice.	Gendron, Denault et Cie.	172
Lamoureux A.	J. W. Shaw et al	832
Labadie J. E. O.	J. N. Chopau	580
Leacarb-au F. X.	J. H. Rowell et al	393
Leduc G.	W. Laperce et al	106
Lyonis T. B.	E. N. Dickerson et al	10000
Larivière P. A.	J. E. Hornier et al esq	4774
Lifton C. A. Co.	T. Pringle	148
Lachance A.	Dame M. L. Labelle	2e cl.
Latremonille C.	A. Carrière	1e cl.
Luckhardt D. C.	M. Weichet & Son	513
Mauchester Fire Ins. Co et al	Dame H. Reeves et al	1e cl.
Martineau J.	A. Beauchemin	168
Mooly M. et al.	H. Larose	367
Mout E. C. & Co.	W. H. Knight	393
Meunier Dame E.	Dame C. Laurent, esqual	1e cl.
Miller H. J. et al.	L. H. Boswell	1003
Normandin V.	F. Oggelman	2000
Ottawa and Gatineau Ry Co.	J. Rowley	1e cl.
Pigeon L.	N. Corbell	200
Pilon J.	J. B. Caverhill et al	119
Perrault Z. et al	Stadacona Water Light and Power Co	2e cl.
Ph-lan D.	Coug. Provident Fund Soc	1e cl.
Palliser J.	Gazette Printing Co	164
Primeau O.	M. Hart	115
Papineau O.	J. T. Cardinal	199
Kobb W.	W. Bingham	118
Robert A. & al.	Bank of B. N. A.	1e cl.
Rose T.	D. Dunn	390
Robillard N. et al.	Dome S. Thivierge	140

Marinades Heinz...

LE TOMATO KETCHUP
DE HEINZ est fabriqué avec la meilleure variété de tomates, cultivées dans des endroits dont le sol et le climat est propice à leur parfait développement. La tomate mûrit complètement sur pied avant d'être cueillie. Elle est mise à cuire immédiatement et embouteillée de suite, lui conservant ainsi sa saveur naturelle. On y ajoute la quantité suffisante d'épices pour lui donner du ton. C'est le meilleur assaisonnement pour les Steaks, Rôtis, Etc., Etc.

EN VENTE PAR

HUDON, HEBERT & CIE, MONTREAL,
H. P. ECKARDT & CO., TORONTO



MEDAILLES--

PARIS
CHICAGO
ANVERS
ATLANTA ETC.

The **GENUINE**
always bear this
Keystone trade-mark.



BRODIE & HARVIE

Marchands de Farine

MANUFACTURIERS DE LA

Farine Préparée de Brodie & Harvie
Nos 10 et 12 rue BLEURY, Montréal

Farine d'Avoine, Farine Graham, Blé Cassé,
Farine de Seigle, Mais Pile, Farine de Blé
d'Inde, Son, Grains d'Alimentation.

Bureaux à Louer

25 RUE SAINT-GABRIEL
Trois Chambres, 1er Etage.

BON MARCHÉ...

S'adresser :

A. LIONAIS,
Chambre 401, Batisse New-York Life.

FAUCHER & Fils

Importateurs et Marchands-Ferronniers

Bois et Garnitures de Voitures

Fournitures pour Carrossiers et Forge-
rons, telles que Fer en barres, Acier,
Charbon de forge, Peintures,
Vernis, etc.

Nos 796 à 802, Rue Craig,
MONTREAL.

Téléphone 576

Shippel A. E.	A. Lafite	100
Skelly J.	P. O'Brien	189
Taylor J.	P. O'Brien	1000
Tessier M. J. et al.	G. H. Massey	2e et
Tobit H. W.	Dame J. Currie	1e et
Warmington R.	J. C. Bulmer	1e et
Webster T.	E. Senechal et al	100
Napierreville		
Thibodeau David.	E. Merizzi	211
Nicolet		
Le Maire et les Conseillers.	C. McAffrey	4116
Leblanc Jos.	E. Lecointe	700
Outremont		
Beaubien Hon. Ls.	V. Monfet	300
Québec		
Bergeron L. N. et al.	V. E. Paradis et al	150
Cantin A. A.	Banque Nationale	202
Murray T.	Banque Jacques Cartier	105
Paradis V. E. et al.	L. S. Bergeron et al (contester)	550
Quesnel Eng.	J. Caverhill et al	269
Turcotte Wm et al.	A. Dion	168
Scotatown		
Quesnel L.	A. Bourret	120
Sherbrooke		
Doherty J. J.	M. Sheridan	110
Stanstead		
Codd, H. R. et al.	Succ. H. Stuart	143
Shipton		
Dauphin J. B. et al.	S. Durand	266
Stadacona		
Bouchard Ernestine.	V. E. Hudon et al	114
Ste Cécile de Whitton		
Duquet Ferd.	C. V. Koberge	101
St-François		
De Lery Wm.	F. X. Deville	100
St-Henri de Montréal		
Brissin Raphael.	J. Martin	113
St-Hyacinthe		
Guillierie Delphis.	J. Guillierie	541

St-Jean des Chailions		
Le-may Eleusip.	O. Faucher, jr	113
St-Jean		
Hardman John L.	J. Parker (Dommages)	3400
Hardman John L.	J. Parker	200
St-Louis		
Gagnon Elisee.	M. Mercier	390
Mercier G.	J. A. Amyot et al	106
St-Michel		
Martineau Jos.	L. Mercier	100
St-Paul		
Honey W. R.	Banque Nationale	276
St-Sebastien		
Raymond Melasippe.	R. Tasse	1000
St-Stanislas		
Lafontaine J. A.	Dame J. N. Buist	354
St-Tite		
Renaud A.	A. Bedard	200
Upton		
Hétu Gonzague E.	Chalifoux et Fils	256
Weedon		
Tanguay Adolphe.	St Francis Mill Co	105
Cour Supérieure.		
JUGEMENTS RENDUS		
DEFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS		
Barnston		
Joyce Adelbert.	W. K. Baldwin	109
Borthier		
Parent G. A. & Fiore et al	Banque Ville-Marie	708
Danville		
Bourgeois L. N. & Cie.	Merchants Bk	281
Granby		
Gray Thos.	J. L. Dozou	286
Iberville		
Blais J. H.	Dame C. Regnier	240
Lachine		
Mercier J. A.	Banque Ville Marie	1750

Louisville		
Desaulniers P. L.	Hon. H. G. Malhiot	2026
Milbeau Dame Alf.	P. E. Panneton	284
Montréal		
Brunet Louis, sr.	G. Chevreuil	1094
Beaudou J. P.	J. Robert ou & Co	2213
Bessrs Wm G.	J. Dulong et al., esqual	697
Dame Marie E. V.		
Bisaillon Dame	Melina Archambault	1083
Champan Henri.	Bank of E. of N. A.	100
Cie d'Impression Commerciale	H. Desjardins	117
Deacon Robt. L.	L. N. Bourgeois & Cie	100
Fernan J. John.	A. W. Grenier et al	114
Gerard Dame M. A.	A. Mathieu	136
Gordon Samuel.	G. Klug	119
Guimond J. G. et H. H. Brosseau	J. L. Rankin	215
Hecker Eberhard.	W. J. Hilger et al	6188
Heydricks Chs.	A. E. Porter	131
Haviland, Edw. C.	R. Audet	949
Huard Fabien.	J. W. Shaw et al	1253
Marrotte Samuel.	A. Masson et al	1189
Maxwell Archibald.	J. Genny et al	245
Moffat Samuel.	H. Gilchrist et al	239
Rauthier Philippe.	Dame V. S. Denis	102
Robert F. Alex.	J. Dulong et al esqual	4500
Snowdon C. C.	M. Hutchisson et al	214
Tatum Hubert.	N. E. Bruns	102
The C. A. Luffton Co.	The Cudahy Packing Co.	297
Usherwood J. T.	W. de M. Marler	119
Wilson Robt. C.	J. W. Shaw et al	285
Orford		
Lamontagne G.	Mde J. A. Camirand	124
Shefford Canton		
Morston George.	O. W. Hills	1877
Stukely Canton		
Parker S. S. et al.	O. W. Hills	150
St-Grégoire		
Prince Arsène.	P. A. Gouin & Cie	621
Ste Thérèse		
Maille Alphonse.	A. Brien et al	2253
Whitham		
Leblanc Cyrille.	H. M. Price & Co	115

Meublez votre Salon ou votre Boudoir avec... **LE CHAMPION** C'est la combinaison la plus ingénieuse du siècle, convertir au besoin votre salon ou boudoir élégamment meublé en un chambre très confortable.

Voyez les vignettes ci-bas ---



Sofa de salon confortable et élégant.

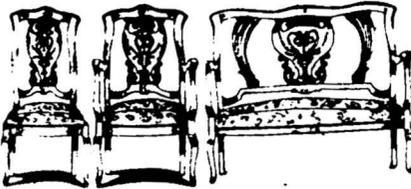


En entrant un cordon d'abord imperceptible au centre du sofa, le siège s'ouvre et la combinaison fait baisser le dos.



Et vous aurez un lit très confortable avec un matelas compris; en dessous est dissimulé un tiroir pour couverture du lit. Monture en noyer noir ou chêne solide.

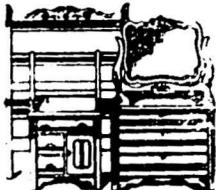
PRIX
\$20.00 A \$30.00
Selon la couverture et la largeur.



Set de salon de fantaisie recouvert en soie
\$15.00



Table de salon en chêne solide. **\$1.75**



Sets de chambre nouveaux dessins, glace anglaise découpée et bisautée. **\$14.50**

Aussi, toujours en mains l'assortiment le plus..... complet de....

Meubles de Gout

A des Prix sans précédent. Jugez vous-même.

IMMENSE REDUCTION DURANT LE MOIS DE MARS. LES MARCHANDISES SERONT EMMAÇAGINEES GRATIS JUSQU'AU MOIS DE MAI.

chez N. G. VALIQUETTE, 1575, Ste-Catherine, Montreal

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DEFENDEURS.	DEMANDEURS.	MONTANTS
Ascot		
Astburg Henry & Co.	Banque Nationale	38
Belœil Station		
Richard L. Roméo.	J. Melançon esqual	62
Belœil		
Jodoin P. A.	J. Ward	50
Berthier		
Lacombe Chs. E.	A. Baptist	7
Brome Canton		
Williams Geo.	G. W. Boright	14
Bury		
Campbell J. C.	W. T. Oughtred	62
Capelton		
McLean Alex.	W. Blue & Co	14
Compton		
Ryan Pat.	N. O. Norton	6
Cowansville		
Shufelt, W. A.	L. Cleveland	45
Danville		
Boutelle Chs.	Sherbrooke Iron Works	35
Eaton		
Gamsby Wm et al.	E. Roy et al	30
Grand Mère		
Paquin Jos.	N. Gelinus & Cie	19
Hatley		
Ducharme A. M. et al.	Manson & Boright	37
Ducharme A. M. et al.	Manson & Boright	37
Huntingdon		
Chambers Geo.	J. G. Howden et al	37
Laprairie		
Racine La et al.	C. Brassard	50
Les Piles		
Bellefleur Paul.	J. Désilets	6
Lachine		
Allard Joe	A. Langevin	40
Longueuil		
Barrette Yvonne.	J. M. Fortier	37
Longue Pointe		
Drinkwater Barthelmy.	P. Vandenhinde	95
Louiseville		
Tétreault Ambroise.	F. Hudon et al	85
Montréal		
Bad Geo.	G. H. McDougall	45
Beauchamp Zéphirin	Dame A. Ménard et vir	47
Bellefleur Max.	H. Morin	28
Bush C. F.	G. Coulté	30
Beaugrand F.	M. J. A. Decelles	40
Bourdon J. E.	Tourville Lumber Mills Co	52
Brien Roch.	Dame A. Ménard et vir	25
Brunelle Jos.	N. Gelinus & Cie	32
Bush Geo. C.	G. Coulté	30
Butler Dine Annie.	D. Morice et al	35
Cuddingh n James.	Dame S. Vaughan et vir	52
Clément Alf.	H. Coulté	48
Contant Avila.	P. Montte	25
Carter Edward.	J. M. M. Duff	30
Christie Wm E.	E. H. Bottrell	40

Clément Pierre.	N. Latraverse	30
Corbeil Alph.	Dame M. L. Milord et vir	38
Contant Dame Julia.	Metropolitan Mfg Co	99
Duhamel Dame H. et vir.	J. M. Dufrane et al	80
Daoust J. Olivier.	C. Gnlaise	26
Dufour J. et al.	L. A. Drapeau	34
Decesari Vincenzo.	M. Vendette	52
Drolet O.	Dame L. Desautels	28
Fauteux Emilie.	T. Dionne	50
Fortin Dame M. et vir.	Dame M. L. Deguis et vir	30
Fortin Gédéon.	E. O. Tetreau	36
Fligg W. H.	H. J. Pilon	50
Gilman F. J.	P. Leclerc	79
Gariépy Zolaque.	Dame A. Menard et vir	52
Gauthier Médard.	J. A. Wilson	47
Gauthier Médard.	J. A. Wilson	40
Houl y John F.	A. McIntyre	2
Hunt Wm.	G. Labine	35
Hartland, Hebert F.	N. Hugonin	35
Hinslie Tha.	D. Walker	45
Jones G Harwood.	J. H. Filiatrault	74
Kerr Wm. et al.	J. R. Walker et al	75
Laporte Nap. et al.	C. Boeckh et al	42
Laroche Frédéric.	R. Kelly	30
Legan Jno E.	R. E. T. Pringle	35
Leblanc Jos. N. et al.	Banque Jacques-Cartier	27
Lapierre Ferdinand.	J. Lalonde	40
Lauzon Chs.	M. Ducharme	39
Lemire Narcisae.	J. Luitrell	42
Lemire Narcisae.	H. W. Stroud et al	31
Lacroix Emile.	J. A. Robitaille	68
Lavert F. X.	E. Barrette	25
Martin N-p. P.	J. A. Marion et al	50
Milton Wm La.	F. X. Perrault	53
Masson Sam.	Dme A. Menard et vir	41
McCready James.	R. Charlebois	97
O'Connor Jos.	A. O. Beauchemin	40
Pataude Siméon.	A. Morel	50
Pichette Alf.	G. W. Foisy et al	28
Palmer Jno D.	J. B. Murphy	77
Quinn Jno. M.	P. E. Duhamel	63
Rochon Adolphe.	L'Union St. Joseph	60
Scott Jno.	A. Bouliet	43
Short W. E.	J. A. E. Whyte	67
Scaletta Vincent	Dame M. L. C. Delbecchio et vir	44
Sheinker Daniel.	H. Rutenberg	25
Torrey B. J. et al.	R. J. Demers	53
Thibault Gustave.	P. H. V. neuve	15
Thibault Fis et al.	H. S. Phillips	80
Tourigny George.	J. P. Poirier	4
Vinet Dame Aurélie.	C. Bernier	95
Violette Geo.	J. Cochenalier	34
Wains Max.	J. M. Fortier	25
Whitaker Walter.	J. F. Sarrail	45
Waltier Dame Odile.	American Wringer	39
Napierreville		
Merizzi P. Rouuald, esqual.	J. P. Carreau	66
New Glasgow		
Lecault Aristide.	F. Hudon et al	92
Oxford		
Forcier Ovide.	R. H. Porteous	71
Potton Canton		
Johnson B. S.	F. T. Frost et al	53
Sherbrooke		
Brown Mme Jas.	W. B. Murray	44

Caron E.	F. Allard & Cie	7
Vallée Siméon.	P. Carboneau	19
Sutton Canton		
Best Wm H.	H. D. Gleason	78
Shipton		
Lévesque E.	L. O. Guethier	3
St-Agnès de Lachine		
Leduc Gilbert.	N. Frize	46
Ste-Agne de Bellevue		
Michaud J. I.	H. Déry	39
Michaud J. I.	E. Leclaire	64
Ste Brigitte des Sault		
Shaughesy Timy.	P. Kearney	38
St-Etienne de Walbale		
Lapointe La.	T. S. Michaud	29
St George de Windsor		
Garon Chs.	L. O. Gauthier	6
St-Hyacinthe		
Egan E.	Dr Comirand	10
St Henri		
Lenoir Dame E. et al.	A. Campbell et al	55
Plamondon Jos.	G. W. Foisy et al	32
Renaud Magloire.	E. H. Champagne	25
St. Hermas		
Lacasse Jos.	F. Hudon et al	55
St-Laurent		
Clément Jos.	J. Clément	80
St-Léon		
Lajoie Ernest.	A. Héroux	43
St-Louis		
Papineau Ovila.	A. L'Espérance et al	29
St-Pierre les Beccue's		
Tellier Alph.	C. G. Marchildon	96
Toux Evange-liste.	Dame D. E. Archambault	24
Trois-Rivières		
Dugré Edouard.	U. C. Crignan	32
Guillemette Nap.	C. Veulette	25
Rochelleau C. M.	Z. Marchand	54
Waterville		
Taylor J. E. & Co.	A. H. Faas	42

NOTES SPECIALES

Ripans Tabules: gentle cathartic.

Le *Commercial* de Winnipeg a fait une toilette de printemps à son numéro spécial de 1897. Il consacre un bon nombre de pages aux ressources de l'Ouest Canadien et appuie le texte de magnifiques reproductions en photogravures qui ajoutent encore au mérite du travail.

MM B. Houde & Cie de Québec ne craignent pas d'envoyer des échantillons de leurs tabacs aux marchands qui veulent les comparer à ceux des autres marques. Au contraire, tellement certains de la supériorité des produits de leur fabrication, ils demandent aux marchands de faire la comparaison et la provoquent.

Demandez les échantillons, une simple carte postale suffit.

J. G. LAVIOLETTE, G. de G. LANGUEDOC, F. GAUTHIER
Président. Sec-Trés. Gérant
Capital Souscrit, \$250,000.00
Dépôt au Gouvernement, \$25,000.00

ST. LAWRENCE
Compagnie d'Assurance contre le FEU
Bureau Principal: 10, Place d'Armes, Montréal

CERTIFICAT DE DEPOT
QUÉBEC, 10 Décembre 1896.
Je certifie, par les présentes, que la Compagnie d'Assurance contre le Feu St. Lawrence, de Montréal, a déposé entre les mains du Gouvernement de la Province de Québec, la somme de VINGT CINQ MILLE DOLLARS, tel que requis par l'Ordre en Conseil du 2. Ju n 1896.
(Signé) H. T. MACHIN,
Asst.-Trésorier de la Province de Québec
BELLEAU & BELLEAU,
Agents Généraux, QUÉBEC

BOIS DE SCIAGE
Bureau: 512, LaGauchetière
MONTREAL.
B. PARIZEAU
CLOS, Tél. Bell No 6367
Canal Lachine
BASSIN No 3.
Vis-à-vis rue Ottawa.
Tél. Bell No 8308.

Tél. Bell 8374 Tél. des Marchands 671
B. ETHIER
MARCHAND EN GROS ET DÉTAIL DE
Bois, Charbon et Grain
Rue NAPOLEON (près du Canal)
ET 1119 ST-JACQUES

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE GAOUTHOUC DE MONTRÉAL

Attire l'attention du commerce sur ses produits de cette année. Le fini et la qualité de leurs claques et pardessus ne peuvent être surpassés.

Demandez la Claque.... "20th CENTURY"

Bureaux et Entrepôts:
333 rue St-Paul, Montréal
Succursales: TORONTO et WINNIPEG

La *Semaine Commerciale* de Québec, nous est arrivée cette semaine, ornée d'une jolie couverture illustrée. Elle a un article excessivement intéressant sur le pont projeté à la Chaudière avec dessins à l'appui. Notre confrère va de l'avant et rend de signalés services dans sa région en la poussant à l'activité et au progrès.

Le *Timber Trades Journal* de Londres devrait être lu par tous les marchands de bois, il y trouveraient les renseignements les plus complets sur le commerce de bois dans le monde entier.

Nous venons de recevoir leur numéro spécial du printemps 1897; c'est un véritable volume avec de nombreuses illustrations; il offre d'autant plus d'intérêt pour nous que ce numéro est consacré presque exclusivement au commerce et à l'industrie du bois au Canada. C'est un travail considérable qui a nécessité la présence et le voyage d'un administrateur du journal au Canada pendant plusieurs mois. Nous croyons qui n'a jamais été fait un travail aussi important sur les ressources forestières du Canada, sur ses industries et son commerce de bois.

Nouveaux genres de plafond.

Nous invitons le public à examiner avec soin les plafonds et murs des établissements de M. M. J. Lévesque et Cie, coin des rues Bleury et St Bernard, et du restaurant Merchants Lunch Room rue de l'Hôpital. Ces murs et plafonds sont en acier ornemental, avec moultures en relief, et permettent à l'artiste qui les peint de donner liberté à son talent; comme vous pourrez le constater en visitant ces établissements, c'est l'intérieur idéal de murs à l'épreuve du feu, solides, d'une beauté parfaite et pouvant être peints pour convenir, à tout ameublement ou site.

Bonne nouvelle pour les professeurs: D'après les expériences faites aux Etats-Unis et particulièrement dans les Etats de New York, New Jersey, Ohio, etc., etc., avec des plafonds de ce métal dans les écoles, on n'est pas obligé de crier pour se faire entendre d'un côté à l'autre de la classe, et cette fatigue étant évitée, la consommation n'y fait pas de victimes, ce qui est beaucoup pour nos pauvres maîtres et maîtresses. Aussi il ne se bâtit pas de maisons d'éducation ou même d'écoles dans ces Etats, sans que les plafonds au moins en soient faits avec cet acier.

Pour plus amples renseignements, prix, etc., etc., s'adresser à M. J. Bejamin Dagenais, No 110 rue Guy, Montréal Bell Téléphone No 8118, qui fait une spécialité de ces marchandises, et qui est le seul à Montréal qui cache parfaitement comment poser cet acier, ayant, en 1894, fait un apprentissage de cela à New York, sous les meilleurs maîtres en cet art.

Des négociations sont en cours pour amalgamer les deux grandes compagnies Apollinaris et Johannis dont le nom est familier à nos lecteurs. Les deux eaux de table les plus connus dans le pays de langue anglaise se trouveraient ainsi dans les mêmes mains. Le capital, d'après les arrangements actuels, serait d'environ £1,190,000 en actions préférentielles de £10 et du même montant en actions ordinaires. Il y aurait également une émission d'obligations 4 p. c. de £10 chacune.

Renseignements Commerciaux

PROVINCE DE QUEBEC

CESSATIONS DE COMMERCE

Montréal — Morison Malcolm & Son, agents mfrs: Morison & Louson succèdent.

Beauchamp S. & Cie, poterie.
Brunet A., articles de fantaisie.
St-Lambert — Beatty Geo moulin à planer.

CESSIONS

Lévis — Bégin P. E., épico.
Lachine — Michaud R. & Cie, nouv.
Lorette — Berry M. B., asbeste, ass 25 mars
St-David — Beaulac Victor, mag gnl.
St-Henri de Montréal — Sauvé Alfred nouv.
Ste-Martine — Lague J. E., instruments agricoles.

CONCORDATS

Montréal — Massé T. jr., nouv. à 80c dans la piastre: T. Massé, sr., continue les affaires.
Pont du Sault — Marcotte J. B., hôtel a obtenu une extension.

CURATEURS

Maisonneuve — Bilodeau & Renaud à T. Dud-Voir & Cie, épico.
Montréal — Ridell & Common à E. H. Dunham & Co, hôtel.
St-Isidore — Charles Desmarteau à S. Beaudin, m. g. gén.
Ste-Thérèse — Lamarche et Benoit à P. C. Gratton, briquetterie.

DÉCÈS

Delorimier — Thomas J. B., sr, contracteur.
Montréal — Fairbanks Rufus, courtier.
Graham Robert, négociant.
Pointe aux Trembles — Vincent J. B., meunier.
Québec — Thomas F. T., poterie en gros et en détail.
Wyse Geo., graveur.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Charlesbourg — La Société de Fabrication du Beurre No 1 de la Paroisse de Charlesbourg.
Coaticooke — Draper O. J. & Co, mag. gén.
Lake Megantic — Grégoire & Goulet, charbons.
Montréal — Cusson E. N. & Cie, mfrs de cigares; Edmond N. Cusson continue sous la même raison sociale.
Central (The) Agency.
Gordon P. D. & Co, bois de sciage.
Townsend W. & Co, fourniture de chemin de fer.
Auclair, Deslongchamps & Cie, épico, J. J. Auclair & Cie continuent.
Hart N. & Son, chapeaux et casques.
Québec — McCord T. & Co, nouv.

EN DIFFICULTÉS

Knowlton — Robb Geo., quincaillerie, offre 50c dans la piastre.
Montréal — Liffiton (The) O. A. Co. Ltd, café et épices.
Doherty Thos & Cie, thés en gros, ass 18 mars
Sutherland J. W., confiseur, ass 20 mars.
Corbail N. & Cie, bouchers, demande de cession contestée
Oumet Roch, épico, offre 25c dans la piastre.
St-Etienne de Beauharnois — Daigneault Moïse, mag. gén. offre 40c dans la piastre.
St-Hyacinthe — Lapierre Adelard, tabac, offre 35c dans la piastre.

C. H. BRANCHAUD

COMPTABLE, AUDITEUR et COMMISSAIRE

97 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité: Règlement des Affaires de Faillites.

BILGDEAU & RENAUD

COMPTABLES, AUDITEURS ET COMMISSAIRES,

No. 15 rue St-Jacques, Montréal

Spécialité:

Règlement des Affaires de Faillites.

Téléphone 2003

L. W. TELMOSSE

(Ci-devant de Gaucher & Telmosse)

COMPTABLE

Liquidateur de Faillites,

Agent d'Immeubles,

Assurances, Collections, Etc.,

Commissaire de la Cour Supérieure.

BATISSE ROY: CHAMBRE 9 ET 10

No 16, RUE ST-JACQUES

MONTREAL

SPECIALITE: AGENT DE SUCCESSION.

Téléphone Bell 6170.

CHS. DESMARTEAU

Comptable, Auditeur et Commissaire

No 1598 rue Notre-Dame.

SPECIALITE:

RÈGLEMENTS D'AFFAIRES DE FAILLITES.

ARTHUR GAGNON.

L. A. CARON.

GAGNON & CARON

Experts-Comptables,

Auditeurs, Liquidateurs, Fidei-Com., Commissaires, C. S.

Administration de Successions.

Achat de Démentures Municipales.

Téléphone Bell 815.

Boite B. P. 911

BATISSE DES CHARS URBAINS,

MONTREAL.

FLEUR, GRAINS, LARD, POISSON

HUILE, BEURRE, SEL, SAINDOUX,
JAMBONS, BARLEY, CRUAU, FEVES,
SON, CRU, MOULÉE, ETC., ETC.

GEO. TANGUAY

Magasins: 33 et 35, 31 et 36 rue St-André,

Bureau: 48 rue Saint-Paul BASSE-VILLE

Quais: Rues St-André et Dalhousie QUEBEC

Ste Julienne—Racette Joseph, mag. géa., ass 12 mars.

Ste Julie—Turcotte George, mag. géa. offre 50c dans la piastre.

Ste Martine—Boursier & Cie, mag. géa.

EN LIQUIDATION

Montréal—Imperial (The) Brush, Manufacturing Co., ass. 23 mars.

St Jean—Parker John, Richelleu Brewing Co.

FONDS À VENDRE

Ancienne Lorette—Grenier F. P., mag. gén., 16 mars

Dorion—Valois M., hôtel, 20 mars.

Maisonnette—Dudevoir T. & Cie, épïc. 28 mars.

Lachine—Doré et Cie, barges et remorqueurs, 23 mars.

Gariépy Théo., bois et charbon, 25 mars.

Magog—Lemieux J. L. F., épïc. et chaussures.

Montréal—Gilmour A. Y., & Cie, nouv. en gros, encaen 19 mars.

J-frey Alex., contracteur.

Lafleur Mde J., poterie, 23 mars.

Péloquin Mme O., articles de fantaisie.

Porter Henry, tanneur; la tannerie.

Tiger, Tea Co.

McDonald Duncan J., épïc. etc, 18 mars.

Québec—Cantin A. A., épïc. et quincaillerie, par huissier, 24 mars.

Richmond—Desmarais H. et S., mag. gén., 25 mars.

Petit Mutane—Pelletier Oléophas, mag. gén., 23 mars.

Ste Julienne—Dupuis E., mag. gén., 23 mars.

St-Henri de Montréal—Lamarre W. et D., bois et charbon, 24 mars.

St-Moise—Gagnon J. A., mag. gén., 23 mars.

St-Philippe de Néri—Lavallée E. N. & Co., mag. gén., 23 mars.

FONDS VENDUS

Ancienne Lorette—Grenier F. P., mag. gnl; à 52½ dans la piastre.

Hudson—Vipond A. & Cie, mag. gnl.: le commerce de bois et de charbon de Montréal.

Hull—Martin F. R. & Cie nouv.: à 77c dans la piastre.

Montréal—Garneau J. épïc.

Occidental Hôtel et Wine Co.

Chaput Edmond, boulanger.

Deschamps A. H., quincaillerie; à 44½ dans la piastre.

Hutchins R. F. & Co., mag gnl; à 22½ dans la piastre.

Walker Anthony confiseur; la succursale de la rue St Laurent à Charles Alexander.

Pont du Sault—Primeau J. N. mag. gnl

Richmond—Beausoleil Arthur, cordonnier par huissier.

St-François Riv. du Sud—Roy L. O., mag. gnl; à 60c dans la piastre.

St-Hyacinthe—Fournier Camille, restaurateur.

Trois Pistoles—Leblond J. L., mag. gnl à 58c dans la piastre.

Valleyfield—Desparois & Cie, chauss. à 45c dans la piastre.

INCENDIES

Bedford—Horskin & Hulburd, fonde-rie ass.

Montréal—Short W. E., chaussures ass.

NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS

Adamsville—Gingras & Decelles, charbon; Merile Gingras et Arthur Decelles.

Chicoutimi—Chicoutimi (The) Pulp Co.

Furnham—Monarch (The) Bottling Co; Joseph Bisailion.

Hull—Olairoux M. D., nouv.

Maisonnette—Hurtubise & Thérien, foin, etc.

Mistassin—Scott B. A., mag. gén. et moulin à scie, a ouvert une succursale.

Moe's River—Craper C. J., & Co mag. gén; Eliza J. Gemmell épouse de C. J., Draper,

Montréal—Lafleur & Cie, négociants généraux; Jos. P. Lafleur et Ousime Gadbois.

Fulton & Richards, comptables; J. N. Fulton.

New England Mfg Co.; Joseph C. Silver et Bennet C. Silver.

Rivet A., épïc.

Canadian (The) Warehousing Co.; Urgèle Brunet et Damien Fournier.

Chaput Eugène, boulanger.

Edgar Swift & Co., importateurs de chapeaux et fourrures; John Edgar et Wm. A. M. Swift.

Gagnon D & Cie., nouv.; Donat Gagnon et L. Prosper Dion.

Leduc & Desjardins, glace; Victor Leduc et Eméry Desjardins.

Renaud Téléphore, restaurant.

Wadsworth J. H., bois et charbon.

Becker E. & Co., importateurs de quincaillerie; Eugène Becker.

Canadian (The) Transfer Co. (Ltd)

Gagnon & Caron, curateurs; Chas A. D. Gagnon et L. A. Caron.

Gagnon Paschal, nouv.; Marie A. Métivier, épouse de Pas. Gagnon.

La Société Canadienne de l'Art Reli-geux.

Lionais & Son, encanteurs etc.

Morison & Lauson, agents mfrs: Malcolm Morison et Wm. S. Lauson.

O'Neill & Co., épïc., Andrew J. O'Neil et Francis McLaughlin.

Beauchamp S. & Cie, table de billard. Coté Mde, cigares.

Deslongchamps E. & Cie, épïc.

Foley Mde M., sous vêtement de dames, a ouvert une succursale rue Ste-Catherine.

Paquette Napoléon, provisions.

Pont du Sault—Michaud Bros & Co, mag. gén.

Québec—Dr Hill (The) Medecine Co, médecines brevetées; J.E. Roy, P.L. Boy et L. A. Roy.

Duplain & Paquette, épïc.

Chaperon & Garneau, libraires, etc; Samuel Chaperon et Jos P. Garneau.

Darveau Jos, thé et café.

Imperial (The) Steam Laundry; Gust. O. Sifort.

Rigaud—Leonard Napoléon, moulin à scie.

Sherbrooke—Darby R. W. & Co., boulangers, etc., R. W. Darby et Ida J. McAuley.

Sutton—Curley & Cutler, bouchers: Wm. Curley et Ed. S. Cutler.

St Giles—Jolicœur & Halle, moulins à scie et à farine; Zéphirin Jolicœur et Alf. Halle.

St Hyacinthe—Bachand Domina, restaurateur.

Dupuis Melle et Cie., mode: Melle Léda Dupuis.

St Jean—Clayton George & Son, agents de laveuses, George Clayton et Albert Clayton.

Trois Pistoles—Petigrew Chs., mag. gén.

Valleyfield—Marchad A., chapeaux, etc.

GRAINES DE SEMENCES

Notre catalogue illustré de graines de semences est prêt et sera adressé gratis sur demande. Écrivez pour en avoir un. Stock considérable et complet de semences pour la *Ferme, le Jardin et les Fleurs*. Prix justes pour *Timothy, Trèfle* et toutes autres graines. Écrivez pour avoir nos prix et nos échantillons avant d'acheter.

W. EWING & CO., Marchands-Grainetiers, 142, rue McGill, MONTREAL.

T. PREFONTAINE

H. BOURGOUIN

T. PREFONTAINE & CIE

Bois de Sciage et de Charpente

GROS ET DETAIL

Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY

STE-CUNEGONDE

Ces bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés, Téléphone Bell 8111, Montréal. Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assorti par longueurs et largeurs en grande quantité.

PROVIDENT SAVINGS LIFE ASS.

SOCIETY OF NEW YORK

EDW. W. SCOTT, PRÉSIDENT

La meilleure Compagnie pour les assurés et les Agents.

Les agents habiles et les personnes recherchant une position rémunératrice, peuvent s'adresser au bureau principal ou à aucun des agents généraux de la Compagnie.

R. H. MATSON,

Gerant Général pour le Canada

87, rue Yonge, Toronto.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

TREFFLE DUDEVOIR,

Marchand général, 554 rue Notre-Dame, Maison-neuve, P. Q. FAILLI

Les soussignés vendront, à l'encan public, en détail à la place d'affaire du failli,

Vendredi, le 21 Mars 1897, à 10 hrs. a. m.

Tout l'actif cédé en cette affaire, qui consiste en un

Fonds de commerce d'épicerie, ferronneries, vaisselles, etc. \$ 983 30

Ameublement de magasin 6 65

Dettes de livres par liste (à peu près) 1500 00

\$2349 04

Le tout sera vendu pour argent comptant et sans réserve. Inventaire et liste des dettes de livres en vue à nos bureaux. Le magasin sera ouvert pour inspection jeudi, le 20 Mars 1897.

BILODEAU & RENAUD, Curateurs, 15 rue St-Jacques Montréal

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

AVIS DE FAILLITE

dans l'affaire de

DORÉ & CIE.,

Lachine, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la porte de l'église, à Lachine.

Mardi, le 23 Mars 1897, à 11 hrs. a. m.

Lactif suivant, appartenant à la dite succession, Un remorqueur "C. W. Denis," avec son greement.

Force motrice 12 x 13, 45 pieds de long

Un remorqueur "Ida," avec son greement. Force motrice 14 x 12, 50 pieds de long.

Ces deux remorqueurs sont à la première écluse, près de Lachine.

Un remorqueur "Chicklima" Force motrice 19 x 17, 75 pieds de long.

Ce dernier est au bassin chez M. Tait, au pied du canal.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709 rue Notre-Dame, Montreal

MARCOTTE FRERES, encanteurs.

PROVINCE D'ONTARIO

CÉLÉBRATIONS DE COMMERCE

Acton—Anderson Joseph, plâtrier : Wm. A. derson succède.
Bethaven—Glancy H. M., forgeron.
Carlingford—Knott Wm, meunier ; son fils succède.
Cedar Grove—Burkholder W., tailleur ; Frk McReesor succède.
Georgetown—Short F. J., tabac, etc.
Kemptville—Barnes T., pharmacien, déménagé à Arnprior.
Lansdowne—Horton H., mag. gén. ; la succursale de Gananoque.
Marmora—Briggs John T. moulin à scie ; Wm. Bonter succède.
Niagara Falls—Barton G. H., hôtel ; Magaret Bell succède.
Ottawa—McMoran R. M., nouv.
Princeton—Atkinson W., hôtel ; N. Cornish succède.
Quinn—Case J. S., mag. gén. ; R. O. Hoffmann succède.
Seeley's Bay—Burn W. J. mag. gén., déménagé à Lyndhurst
Toronto—Sutcliffe J. Sons nouv. etc.
Walkerton—Rogers Silas hôtel ; Henry Meier jr succède.
Waterloo—Shelimme E. H., tailleur.

CÉSSIONS

Berlin—McCutcheon & Rau, tailleurs.
Bancroft—Humphries F. C., pharmacien.
Bellefleur—Rowe Charles G., épïc.
Cobourg—Feir Best, épïc.
Hamilton—Dynes & Ross, tailleurs, ass. 19 mars.
Ingersoll—McRossie A. D., chaussures.
Lake Talon—McDonald Francis, mag. gén.
Lindsay—Sisson M. H., chaussures, ass. 15 mars.
Midland—Proctor G. F., pharmacien.
Ottawa—Seyham James A., cigares etc., ass 18 mars.
Stroud Bros, thés en gros et en détail.
Erratt & Co., meuble
Pictou—Welcock—Horace S., épïc. etc.
Renfrew—Dawson Thos C., moulin à scie.
Shallow Lake—Budd W. J., mag. gén. ass. 15 mars
St Catharines—Weir J. B., tabac etc., ass. 19 mars.
Woodstock—Mackay & Huggart, hardes et merceries.

DÉCÈS

Appin—Donnelly Wm, hôtel.
Harrietsville—Facey Robert, fromager
Wellandport—Miller James, hôtel.

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

Janetville—McGill J. et B., mag. gen.
Ottawa—Hyde & Powers, bouchers : W. J. Powers continue avec son frère John.
Tara—Watt & Noble, mag. gén. : T. R. Noble continue.
Toronto—Woltz & McMahon, mfrs de moulures : Woltz Mfg Co succède.
Felcher & Bond, restaurant.

EN DIFFICULTÉS

Durham—McArthur Chs, mag. gén.
Houghton—Gates C., mag. gén. offre 70c dans la piastre
Lake Talon—McDonald F., mag. gén., ass. 19 mars.
Preston—Hepburn & Co., mfrs chaussures offrent 20c dans la piastre.
Toronto—Shaw W. F. (The) Publishing Co. musique.

Woodstock—Mills & Co., libraires et articles de fantaisie offrent 50c dans la piastre.

FONDS A VENDRE

Arnprior—McCredie Melle Agnès D., libraire
Alliston—McWhinney W., mag. gén. 24 mars.
Lindsay—Veitch E., hôtel
Toronto—McCleary W. J., épïc.
Williams D. & Co., mfrs. de marinade, 15 mars.
Kiely M., écurie de louage.
Whitechurch—Found James, moulin à scie.

Woodstock—Woodstock, Lumber Co

FONDS VENDUS

Acton—Cornfield Joseph, épïc.
Arnprior—Menzies A., pharmacien.
Cornwall—Ross Mde A. P., hôtel.
Shaw Bros, épïc., la succursale.
Gananoque—Gamsby G. A., pharmacien.

Grant Mde J., chausures.
Guelph—McCabe P., hôtel, à Chs Schmuck.

Schmuck Charles, hôtel à John Doran.
Kingston—Prévost & Co, nouv.
Perham—McGillivray John, hôtel.
St-Thomas—Lilly E. A., épïc., à C. L. Robertson.

Toronto—Pugh Bros. & Co., mfrs de manteaux.

Clarke Emma, articles de fantaisie.
Bastow F. W., épïc., à Wm L. Brown.
Williams D. & Co., mfrs de marinades.
Rae Wm M., épïc., à Sarah M. Dutton.
Wingham—Good George, chaussures.
Windsor—Peddie & Co., nouv.

INCENDIES

Belleville—Haines & Lockett, chaussures et valises.
Forest—Johnson, J. G., hôtel.
Guelph—Quigley & Co, chaussures.

THE.....

Globe Spice Mills Co.

ARTHUR BROUSSEAU, PROP.

Manufacturiers et Importateurs d'Épices, Café, Moutarde, Thé, Etc.
 Spécialité : - Moutarde Française, empaquetée en verres, petits flacons, etc.

SEULS PROPRIÉTAIRES DE LA

Globe Baking Powder

La meilleure poudre all-mande en usage.

BUREAU ET MANUFACTURE

393, St-Paul, Montréal

P.S.—Nous donnons en primes de magnifiques cadres, demandez à nos voyageurs de vous montrer les échantillons.

J. BENJAMIN DAGENAIS

ENTREPRENEUR

210, rue Guy, Montréal.

REPRESENTANT LA CÉLÈBRE COMPAGNIE

THE PEDLAR

METAL ROOFING CO.,

OSHAWA, ONT.

En Entrepôt: Pierre, Brique, Clapboard et Bardeaux peints ou galvanisés. Corniches, Dalles et Dallots en tôle galvanisée. Plans et estimés fournis pour plafonds ornemental en acier, ou pour extension de bâtisse en tôle galvanisée.

Tel. Bell 8118.

Demandez nos prix.

A VIS DE FAILLITE.

DANS L'AFFAIRE DE

EUCHER DUPUIS,

St-Julienne, Failli

Les soussignés vendront par encan public chez Marcotte Frères, No. 69 rue St-Jacques, Montréal.

Mardi, le 13 Mars 1897, à 11 heures a. m.

L'actif mobilier suivant :

10—Marchandises sèches.....	\$684 23
Chaussures.....	162 86
Ferronneries.....	185 14
Groceries.....	175 20
Verrerie et papeterie.....	89 15
Bois de sciage et écorce.....	113 28
Roulant.....	207 10
Mobilier du magasin.....	43 05
	\$1660 00

20—Dettes de livres, billets recevables et jugement d'après liste..... \$1443 14

Le magasin sera ouvert le 22 courant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

W. & D. LAMARRE,

1640 rue St-Jacques, St-Henri, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, sur les lieux, au No. 1640 rue St-Jacques, St-Henri.

Mercredi, le 24 Mars 1897, à 10.00 hrs a. m.

L'actif mobilier suivant, consistant en : Grain, bois, charbon, deux chevaux, deux tonneaux, trois charrettes à bois et à foie, deux sleighs à charbon, un buggy, mobilier du magasin, hangar, etc., se montant à \$495.17. Dettes de livres, billets recevables, d'après liste, \$437.99.

Pour être vendu par lots

Pour autres informations s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709 Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,

Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

THEO. GARIÉPY, Lachine,

FAILLI.

Les soussignés vendront à l'encan public, chez M. Napoléon Doré, à Lachine.

Mercredi, le 25 Mars 1897, à 10 hrs a. m.

L'actif mobilier suivant, appartenant à la dite succession

10—Trois chevaux, deux boîtes pour omnibus, deux coffres-forts, une bibliothèque, une presse à l'itre, une pesée à charbon de 1,000 à 5,000 lbs, une ex-press, un tonneau, un buggy, une charrette, deux sleighs, etc., etc., \$700.

20—Dettes de livres et billets recevables d'après liste, \$2,507.22.

Pour être vendu par lot et argent comptant.

Pour autres informations, s'adresser à

LAMARCHE & BENOIT,

1709 rue No. Dame, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES Encanteurs.

A VIS DE FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

H. & S. DESMARAIS,

Marchands-généralx de Richmond, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, aux Salles d'encan de Marcotte Frères, No. 69 rue St-Jacques, Montréal.

Jeudi, le 25 Mars 1897, à midi et demi.

Tout l'actif cédé d'après l'inventaire qui consiste en un fonds de commerce général

Amueblement de magasin et roulant.....	\$1218 18
Dettes de livres par liste.....	142 25
Loyer des prémisses à écheoir, 1er février 1898.....	511 16
	250 00
	\$2131 89

Le magasin sera ouvert pour inspection, mardi, le 23 mars 1897. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

Pour autres informations s'adresser à

BILODEAU & RENAUD,

Corateurs, 15, rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES, Encanteurs.

Chronique de Québec

Mercredi, 17 mars 1897.

Aujourd'hui, deux grands événements se partagent l'attention: la fête de nos frères Irlandais, et plus encore (hélas!) la partie de boxe de deux athlètes sur le territoire américain.

J'en parle car, dans la dernière huitaine toute la population québécoise a été littéralement absorbé, par les préparatifs de cette lutte, et que des sommes importantes ont été payées, dans le cercle des hommes d'affaires, sur le résultat probable.

Je ne puis m'empêcher de regretter que les Québécois en général n'apportent pas au souci de leurs affaires cette intelligence et cette passion dont ils font preuve quand il s'agit de faits étrangers et sans conséquence pour nous.

Mais la nature est ainsi faite: à demain les affaires sérieuses; aujourd'hui appartient à Fitzsimmons ou à Corbett. O les grands enfants que nous sommes!

Nous avons eu, cette semaine, la plus grande tombée de neige de tout l'hiver. Les rues en ont été encombrées durant toute la journée de lundi, ce qui a entravé les affaires. Comme compensation, c'est l'aubaine ordinaire et attendue avec impatience d'une classe nombreuse de la population pauvre. En somme d'après les statistiques des sociétés de secours aux familles miséreuses, l'ouvrage n'a pas trop manqué jusqu'à présent et les petites économies amassées ont suffi pour passer la période la plus rigoureuse.

D'un autre côté, on signale des cas nombreux de maladie dans la classe ouvrière, occasionnés par les variations subites et fréquentes de la température et généralement désignés sous le nom de Grippe.

Les associations de bienfaisance qui donnent des secours en maladie ont été littéralement débordées depuis une couple de mois. Le bien que font ces associations peut s'inférer du fait qu'elles distribuent ainsi chaque mois, en se-

cours, trois à quatre mille dollars à leurs membres incapables de travailler. C'est autant qui se répand ensuite chez le boucher, l'épicier, le boulanger etc.

EPICERIES

Partout, on nous dit, que les commandes sont bonnes et que le chiffre des transactions de la semaine écoulée est très satisfaisant. La collection au contraire est lente et difficile. Le printemps approche rapidement et on espère que les remises seront meilleures. Il faudra bien que le marchand débiteur trouve des fonds alors, puisque sans cela, il ne peut se réassortir.

Les prix sont fermes mais sans changements. On cote:

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Sucres: Brun, 3½ à 3¼c; Jaunes, 3½ à 3¼c; Powdered, 5c; Granulé, 4½ à 4¼c. Paris lump 5½c.

Sirops: Barbades tonnes, 31 à 32c; Tierce, 32 à 33c.

Conserves en boîtes: Tomates, plus fermes et rares sur le marché: 80 à 85; saumon, \$1.40 à \$1.50; do No 2, \$1.20 à \$1.25; homard, \$2.00 à \$2.15; pois, 70c à 85c; blé d'Inde, 65 à 70c.

Soda à laver, de 80 à 90c; do à pâte, \$2.40; Empois, 4½c; do, satin, 7½c; Oorn-starch "No 1 6½c; do, No 2, 5½c la lb.

Raisins: Layer \$2.00 à \$2.10; Corinthe 4½ à 5c; Sultana, 7½ à 9c; London layers, \$1.65; ½ boîte, \$1.01; Californie 2 couronnes 6½ à 6¼c; 3 couronnes, 7½ à 7¼; 4 couronnes, 8½ à 8¼c

Valence Off Stalk 5½ à 6c; fine Off Stalk 6 à 6¼c.

Figues en sac, 5c; Dattes, 6c; Pruneaux, 12c.

Amandes: Tarragone écaillée 20c; amandes tendres, 11 à 12c; avelines 9 à 8½c.

Allumettes:

Telegraph.....	\$3 75 la caisse
Telephone.....	3 50 —
Phoenix.....	3 20 —
New-Dominion....	3 15 —

Le commerce aux poissons seul est animé. Les farines sont sans changement.

Les saindoux et le lard sont à la hausse. Le hareng a fléchi quelque peu mais on ne peut compter sur une baisse sérieuse, les stocks étant faibles.

Farine (en sacs): Fine \$1.20 à \$1.30; Superfine, \$1.35 à \$1.50; Extra, \$1.60 à \$1.75; Patent, \$2.15 à \$2.25; S. Roller \$2.00 à \$2.10; Forte à levain \$2.30 à \$2.50.

Grains: Avoine Ontario par 34 lbs 28 à 32c; "Province" 27 à 30c; orge 40 à 45c; son, 55c à 60c; gru, 70 à 80; blé d'Inde, 37½c à 40c.

Gruau: en sac: \$1.60 à \$1.70; do granulé, \$1.75 à \$1.80; do "Rolled oats", \$1.65 à \$1.75.

Lard: Short Cut, \$13.00 à \$13.50; saindoux composé, en seaux, \$1.20 à \$1.25; do pur, en seau, \$1.40 à \$1.50; en chaudières, 7½ à 8c.

Poissons: Morue No 1, \$4.25 à \$4.50; do No 2, \$3.00 à \$3.25; Hareng, No 1, \$4.00 à \$4.25; do No 2, \$3.00 à \$3.25; do Cap Breton, \$4.00 à \$4.50; Anguilles, 4½c; Saumon \$15 à \$17.

Huile: Loup-Marin "Straw," 35 à 36c. Huile de morue, 28 à 30c.

Huile de charbon: 15 le gal.; huile astrale.

Les affaires de la compagnie du Pont ont fait un pas cette semaine. Deux nouveaux directeurs ont été nommés, et, en plus, six collecteurs de souscriptions au capital-actions.

Si avec cela, il entre quelques centaines de mille dollars dans l'entreprise, il y a lieu d'espérer que les travaux commenceront dès l'été prochain.

Toujours des bonnes nouvelles des centres manufacturiers de la ville. On y travaille sans relâche. De son côté, le conseil de ville s'appête à donner, dès le petit printemps, beaucoup de besogne à la classe ouvrière. Tout cela est de bon augure et inspire de la confiance.

L. D.

Le consul général du Japon au Canada, M. Nosse, dont la résidence est à Vancouver, est venu à Montréal étudier la place et s'enquérir si la création d'une agence de son consulat dans la métropole ne serait pas utile au développement du commerce entre le Japon et le Canada.

POISSON

Harengs Labrador, Harengs Cap Breton, Anticosti, Etc. Morue verte et sèche; Saumon, Truite, Sardines, Flétant, Etc. HUILE de Morue et Loup-Marin

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

J. B. RENAUD & CIE, 126 à 140, rue St-Paul, QUEBEC

Sirop Fajardos

Reçu par Btine "Boston Marine" une cargaison de SIROP FAJARDOS de couleur jaune et qualité extra.

NAZAIRE TURCOTTE & Cie, QUEBEC.

Notre Assortiment pour le Printemps est au grand complet...

Spécialités: Valises, Sacs de Voyage, Etc., aux prix de fabrication. Nos balais sont toujours les meilleures valeurs du marché. Nous payons le fret sur des quantités de 5 doz. ou plus.

JOB, 75,000 pièces de Tapisserie, depuis 3 cts en montant.

LABRECQUE & MARCOTTE, 13 rue St-Antoine, Quebec.

SUCCESSION DE BOISSEAU & MARCOTTE

Poêle L'ETOILE ★



Grande Réduction Sur notre Célèbre Poêle L'ETOILE...

Breveté 10 mars 96
Medaille à l'Exposition Provinciale de 1894

GEO. BROUSSEAU

MANUFACTURIER

79-83 Rue St-Paul, - Québec.

Autres Spécialités Balances et Estampes FAITES SUR OUIVRE

PETITES NOTES

En prenant pour base le service intégral de la dette extérieure en or à partir du mois de juillet prochain, le budget argentin voté par la Chambre à Buenos Ayres s'équilibre par 151,930,600 piastres-papier en recettes et en dépenses.

Un droit additionnel de 2 p. c. est mis sur la marchandise à l'importation. La Banque nationale versera au Trésor 2 millions de piastres-papier sur ses bénéfices. L'ancienne Banque nationale, en liquidation, remettra effectivement au trésor 1,500,000 piastres-papier et un Bon de 15 millions au compte de sa dette. Le gouvernement pourra vendre des terrains dans la Terre de Feu jusqu'à concurrence de 500,000 piastres-papier. C'est l'ancien royaume d'Orléans-Antoine l'er qu'on met en lotissement. Lui, du moins, offrait par surcroît à ses futurs colons la croix de l'Etoile d'acier.

Voilà bien des piastres-papier. Au bout du compte, combien en sera-t-il entré dans la caisse de l'Etat?

Faire tomber négligemment du bout du doigt, en aile de pigeon, ce qui caractérise le parfait gentleman, un petit cylindre de cendre blanche et soyeuse élaboré par la crémation d'un délicieux cigare, c'est l'enfance de l'art, Musset l'a dit :

Trois cigares le soir, quand le jeu nous ennue.
Sont un moyen divin pour mettre à mort [le temps.

Mais trouver moyen de se faire des rentes avec de la cendre de cigare, cela paraît éminemment paradoxal. Cela s'est vu cependant. Il y a quelque temps, un industriel allemand vendait et prônait, avec les réclames nécessai-

res, une poudre contre l'hydropisie. Ce merveilleux spécifique, présenté avec des recommandations médicales et de nombreuses attestations de guérison, revenait à 140 fr. le kilogramme. Or, le docteur Hoffmann, avait fait venir de ce remède secret, le fit analyser par le directeur du laboratoire d'analyses de Darmstadt. Celui-ci reconnut que ce produit se composait chimiquement, pour moitié environ de carbonate de chaux, pour 12 0/0 de carbonate de potasse, avec des proportions variables de charbon, d'argile, de phosphates de chaux et de magnésie, etc., et, au point de vue physique, était constitué tout simplement de cendres de cigare.

Comment le débitant de ce produit parvenait-il à obtenir quelquefois des résultats? En recommandant de manger beaucoup de persil et de boire de la tisane de baie de génevrier.

C'est égal, vendre 140 francs le kilogramme de la cendre de cigare mélangée de poussières quelconques, et en faire une spécialité pharmaceutique, voilà qui n'est point banal.



Nous achetons toutes sortes de plumes d'oie, de canard, de poule et de dinde. Ecrivez-nous si vous en avez à vendre. Nous payons comptant.

La Compagnie Alaska des Plumes et des Duvets (Alaska Feather & Down Co., Ltd.) 200, rue Guy, Montréal.

BUREAU DE POSTE DE MONTRÉAL

DIRECTION.	Mailles fermées.		Mailles livrables.	
	A. M.	P. M.	A. M.	P. M.
GRAND TRONC.				
Montréal et Toronto	8 00	645 & 930	9 30	10 00
M. et Cornwall, Local		4 00	9 00	
M. et Lachine	6 00	2 15	9 30	5 00
M. Hunt. et Dundee		3 30	9 30	
M. et Valleyfield	5 30	3 30	9 30	7 00
M. et Rouées Point.	6 30	5 20	9 00	11 00
M. et Island Pond	6 45	3 00 10 15	8 00	12
PACIFIQUE				
M. et Toronto		8 00	9 0	
M. et Mansonville		300 & 1015	11 00	
M. et St-Jean, N. B.		6 50	9 30	
M. et Sherbrooke		3 00		12 5
Farnham et St. Pie		3 00		12 30
Sherbr. et La. Mégan.	6 45	6 50	10 00	
M. et Que.—Côte Nd.	7 15	9 30	8 00	5 00
M. et O.—(Sam. 810 p.m.)	7 45	315 & 800		1 00
M. et Winn. et Col. A.	8 40			10 00
M. et Pte Fort (S.S. 15)	6 45	4 15	9 30	
Montréal et Malone		4 50	10 30	11 30
PROVINCES				
Alberta C.P.R.	8 50	8 10		10 00
Assiniboine do	8 50			10 00
Colombie Ang. do	8 50	8 10		10 00
Manitoba do	8 50			10 00
N. B. unswick G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Nouv. Ecosse G.T.R. et C.P.R.	6 45	6 50	9 30	8 30
Ontario G.T.R.	8 00	645 & 930	9 30	9 00
He du Prin. Ed. do	6 45	6 50	9 30	8 30
Saskatchewan C.P.R.	8 50			10 00
ETATS-UNIS.				
Centre D. & H.	8 00	5 20 7 25	9 00	M.
Nouv. Anglet. C. V.		5 00 7 30	9 00	
Id do	8 00	5 20 7 25	9 00	10 15
Ouest G.T.R.	8 00	7 15	9 30	9 00

Les lettres chargées, pour les Etats de New York et d'Ohio, (celles pour Toledo et Cincinnati exceptées) seront expédiées à 3.25 p.m. pour la route de Montréal et Malone.

Les correspondances enregistrées pour Boston et les Etats de la Nouvelle Angleterre, New York et les Etats du Sud, doivent être déposées avant 5.00 heures p.m. Pour Portland, Me., à 7 heures p.m.

Le sac des lettres enregistrées forme à 5.00 p.m. pour New York passe via Springfield, Mass., en charge du courrier convoyeur et arrive à la gare à 11.32 a.m. le lendemain.

VOUS ACHETEZ

...ET JE VENDS DU...

Vinaigre "Eureka"



A L'ESTRAGON

Alfred Robitaille

---LE SEUL MANUFACTURIER DE VINAIGRE (EN ENTREPOT) A---

➔ QUEBEC

LS. DESCHENES
ENGANTEUR DE COMMERCE

Jobber en Chaussures

No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai leur consentement en mains toutes sortes de jobs pour leur commerce.

JAPAN **JAVA**

MARQUE "MOUNT"

RIZ

ROYAL MILLS."

PATNA **BURMAH**

D. W. ROSS CO., Agent, MONTREAL

SUPÉRIEUR A TOUT AUTRE Le SAVON Extra de T. Blouin & Fils, vous donnera entière satisfaction. Demandez-le à votre épicier. Ceux qui vendent le caustique cassé devraient s'adresser à T. BLOUIN & CIE, . . . Le bidon breveté qui le contient est une merveille. . . . Demandez échantillons et nos prix.

Nos voyageurs sont maintenant sur la route et vous visiteront tous peu. Donnez-leur vos commandes et vous serez satisfait. **T. BLOUIN & Cie** **ÉPICIERES N GROS 148-148, St-Paul, Québec**

NOS PRIX COURANTS

Nos Prix Courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant. Tous les prix sont ceux du marché, en général et aucune maison ou manufacture n'a le pouvoir de les changer à son avantage, sauf pour ses propres marchandises qui sont alors cotées sous son propre nom et sa propre responsabilité. La Rédaction se réserve le droit de refuser ce privilège à quiconque en abuserait pour tromper le public.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 MARS 1897.

<p>Allumettes.</p> <p>Télégraph, la caisse..... 3 70 Telephone "..... 3 60 Tiger "..... 3 35 Phenix "..... 3 00 New Dominion "..... 3 15</p> <p><i>Prêt payé à destination et 20c. en moins par caisse pour 5 caisses et au-dessus, assorties ou non.</i></p> <p>Parlor, la caisse..... \$1 45 " par 5 "..... 1 40</p> <p>Articles divers.</p> <p>Bleu Parisien..... 0 11 0 13 Bouillons communs-gr..... 0 18 0 30 Bougie Paraffine, lb..... 0 11 0 11 1/2 " London Sperm..... 0 10 0 10 1/2 Briques à couteaux, doz. \$0 35 0 37 1/2 Brûleurs pour lampes No 1, doz..... 0 00 1 00 No 2 "..... 0 00 0 75 No 3 "..... 0 00 0 70</p> <p>Câble coton 1/2 pce., lb..... 0 13 1/2 0 14 " Manilla, lb..... 0 12 0 14 " Sisal, lb..... 0 37 0 08 " Jute, lb..... 0 08 1/2 0 09 Cartes à jouer, doz..... 0 25 3 50 Chandelles suif, lb..... 0 00 0 09 Epingle à linge, bt. 5 gr..... 0 00 0 60 3 fls., 4 fls.</p> <p>Ficelles..... 30 pieds..... 0 40 0 70 " 40 "..... 0 50 0 90 " 48 "..... 0 60 1 20 " 60 "..... 0 75 1 35 " 72 "..... 0 90 1 80 " 100 "..... 1 25 2 10</p> <p>Grain de canari, lb..... 0 03 1/2 0 04 " canari paq., lb..... 0 06 0 08 " chanvre, lb..... 0 33 1/2 0 04 " Rapée, lb..... 0 06 0 07 Lessiv concentré, com..... 0 30 0 40 " pur..... 0 65 0 70 Méches à lampes No. 1..... 0 16 0 20 " No. 2..... 0 13 0 15 " No. 3..... 0 12 0 13</p> <p>Bières.</p> <p><i>Barré Ale.</i> Read Bros. Dogs' Head qts dz 2 55 pts dz 1 57 1/2</p> <p><i>Guinness' Stout</i> Read Bros. Dogs' Head qts. 2 52 1/2 pts 1 50</p> <p>Cafés.</p> <p><i>Cafés rôtis.</i> Arabian Mocha..... 35c Imperial "..... 31c Jamaïque..... 26c Java Siftings..... 31c Maracabo..... 27c Old Gov..... 34c Old Gov. Java et Mocha.. 34c Pure Mocha..... 32c Rio..... 20c à 22c Standard Java..... 35c Standard Java et Mocha.. 35c</p>	<p>Chocolats et Cacaos.</p> <p><i>Felix Potin:</i> Chocolat, qualité No 1, lb..... 0 27 1/2 " 3, lb..... 0 35 Cacao, boîte 1/2 lb..... 0 27 1/2</p> <p><i>Chocolat Fry.</i> Caracas 1/2 boîte de 6 lbs..... la lb 0 42 Vanille "..... la lb 0 42 Gold Medal (sucré) "..... la lb 0 29 Pur non sucré "..... la lb 0 42 Diamond 1/2 et "..... la lb 0 24 Monogram 1/2, 6 div. "..... la lb 0 24</p> <p><i>Cacao Fry.</i> Concentré 1/2 1 lb boîte de 1 doz. 2 40 Homéopathique 1/2 bte 14 lbs la lb 0 33 " 1/2 bte 12 lbs la lb 0 33</p> <p>Confitures et Gelées</p> <p><i>Confitures:</i> Crosse et Blackwell, doz. 1.90 à 2.50</p> <p><i>De Michel Lefebvre et Cie:</i> Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb 0 13 do 3, 4 et 5 lbs..... " 0 12 do 6, 7 et 10 lbs..... " 0 11 Seaux de 7 lbs..... la lb 0 12 do 14 "..... " 0 11 1/2 do 28 "..... " 0 11 Tumbiers de 8 onces..... la douz. \$1 25 do de 1 lb..... " 2 25</p> <p><i>De A. C. Dionne:</i> Canistres de 1 lb..... douz 1 50 do de 2 lb..... douz 2 60</p> <p>Gelées</p> <p><i>Michel Lefebvre & Cie.</i> Canistres de 1 et 2 lbs..... la lb 0 11 do 3, 4 et 5 lbs..... " 10 do 6, 7 et 10 lbs..... " 0 08 1/2 Seaux de 7 lbs..... la lb 0 10 do 14 "..... " 0 09 1/2 do 28 "..... " 0 09 Tumbiers de 8 onces..... la douz. \$1 25 do de 1 lb..... " 2 25</p> <p><i>Lazenby.</i> Tablettes de Gel., 13 variétés. pts 1 20</p> <p>Conserves alimentaires.</p> <p>Légumes.</p> <p>Asperges..... doz. 4 00 4 50 Baked Beans Hoegg..... 1 20 1 25 Windsor..... 1 20 1 25 Blé d'Inde..... 2 lbs. doz. 0 60 0 75 " Yarmouth 2 lbs " 0 00 1 50 " Windsor " 0 70 0 75 Champignons la boîte 0 14 0 24 Citrouilles, 3 lbs..... doz. 0 85 0 90 Haricots de Boston..... 2 10 2 25 Haricots verts..... " 0 70 0 90 Olives Pinta..... 3 75 4 00 " 1/2 Pinta..... 2 00 2 50 Petits pois français..... boîte 0 09 0 11 " fins..... boîte 0 13 0 14 " extra fins..... boîte 0 15 0 16 " extra surfins 0 17 0 18 Pois canadiens 2 lbs..... " 0 75 0 90</p>	<p>Tomates..... doz. 0 80 0 85 Truffes..... " 4 80 5 00</p> <p>Fruits:</p> <p>Ananas, 2 et 2 1/2 lbs..... doz. 2 10 2 50 Bluets, 2 lbs..... " 0 65 0 70 Fraises, 2 lbs..... " 1 55 1 65 Framboises, 2 lbs..... " 1 60 1 75 Pêches, 2 lbs..... " 1 70 1 90 " 3 lbs..... " 2 50 2 95 Poires, 2 lbs..... " 1 65 2 00 " 3 lbs..... " 2 20 3 00 Pommes, gal..... 1 80 1 90 " 3 lbs..... " 0 75 0 80 " 2 lbs..... " 0 00 0 50 Prunes, 2 lbs..... " 1 65 1 90</p> <p>Potisons:</p> <p>Anchois..... 3 25 0 00 Anchois à l'huile..... 3 25 4 50 Clams, 1 lb..... doz. 1 50 2 00 Harangs marinés..... 1 50 1 60 Harangs aux Tomates..... 1 40 1 50 Homards boîte ronde..... 2 20 2 50 " boîte plate..... 2 60 2 85 Huitres, 1 lb..... dz 1 30 1 40 " 2 "..... 2 20 2 40 Maquereau..... 1 30 1 40 Sardines françaises..... boîte 0 08 0 25 " françaises..... " 0 16 0 35 Sardines Royan à la Vatel..... 0 00 0 15 Sardines Royan à la Bordelaise..... 0 00 0 15 Saumon boîte ronde..... 1 12 1 45 " plate..... 1 50 1 75 Smelts (Eperlans)..... doz. 0 50 0 00 Thon à la Vatel, jarre 0 00 0 27 1/2</p> <p>Spécialités de W. Clark.</p> <p><i>Canistres carrées:</i> Bœuf, can. 1 lb. 24 à la c. la doz 1 10 " 2 " 12 " " 2 00 " 6 " 12 " " 6 60 " 14 " 6 " " 14 30 Jambon " 1 " 24 " " 1 65 Pieds de cochon " 2 " 12 " " 2 10</p> <p><i>Canistres rondes:</i> Roast Beef can. 1 lb. 24 à la c. dz 1 10 " 2 " 12 " " 2 00 " 6 " 12 " " 6 00 Bœuf bouilli " 1 " 24 " " 1 10 " 2 " 12 " " 2 00 " 6 " 12 " " 6 00 Mouton roti " 2 " 12 " " 2 20 " 6 " 12 " " 6 00 Lang. de bœuf " 2 " 12 " " 6 00 " pr. lunch " 1 " 24 " " 2 40 Sauc. Camb'ge " 1 " 24 " " 1 80 " 2 " 12 " " 3 25 Bœuf fumé " 1 " 24 " " 2 20</p> <p><i>Conserves:</i> Jambon pot 1/2 lb. 48 à la c. lad 65 Gibier " 48 " " 65 Poule " 48 " " 65 Dinde " 48 " " 0 65 Langue " 48 " " 0 65 Bœuf " 48 " " 0 65</p>	<p>Pâtis truffés:</p> <p>Canard sauv. can. 1/2 lb 48 à la c. dz 1 10 Perdrix " " 48 " " 1 10 Poule " " 48 " " 1 10 " et jambon " " 48 " " 1 10</p> <p>Soupes:</p> <p>Pois can. 1 pte 48 à la c. dz 1 10 Mulligatawny " " 48 " " 1 10 Queue de bœuf " " 48 " " 1 10 Rognon " " 48 " " 1 10 Tomates " " 48 " " 1 10 Légumes " " 48 " " 1 10 Julienne " " 48 " " 1 10 Poule " " 48 " " 1 10 G blotte " " 48 " " 1 10 M'ck Turtle " " 48 " " 1 10 Consommé " " 48 " " 1 10 Plum Pudding " 1 lb. 21 " " 2 00 " 2 " 21 " " 2 50</p> <p>Viandes en conserve:</p> <p>Corned Beef, 1 lb..... doz. 1 20 1 50 " 2 lbs..... 2 15 2 65 " 6 lbs..... 6 75 8 60 " 14 lbs..... 14 00 17 25 Langue de porc, 1 lb..... " 2 65 3 20 " 2 lbs..... " 5 25 6 00 Langue de bœuf, 1/2 lb..... " 0 00 7 55 " 2 lb..... " 6 75 8 95 " 3 lbs..... " 0 00 13 49 English Brawn..... " 0 00 1 30 Bœuf (chipped dried)..... " 0 00 2 25 Dinde, 1 lb..... " 2 20 2 20 Pâtés de foie gras..... " 5 25 8 00 Pieds de cochon, 1/2 lb..... " 0 00 2 30 Poulets, 1 lb..... " 20 2 25</p> <p>Lazenby's.</p> <p>Soupes Real Turtle..... doz 0 00 9 assorties..... 3 00 3 75 " boîtes carrées 0 00 1 65</p> <p>Johnston's.</p> <p>Fluid Beef No 1, bts 2 onces doz 3 00 " No 2 " 4 " " 5 00 " No 3 " 8 " " 8 75 " No 4 " 1 livre " 14 25 " No 5 " 2 " " 27 00 Staminol, bouteille 2 onces " 3 00 " 4 " " 6 00 " 8 " " 9 00 " 16 " " 15 00 Fluid Beef Cordial, bt. 20 on. " 15 00 Milk granules, caisse de 4 doz 6 00 avec caisse " 5 00</p> <p>Sauces et Marinades.</p> <p>Marinades Morton..... doz. 2 30 2 70 " Crosse & Blackwell, doz. 0 00 3 25 " Suffolk, 20 oz..... doz. 0 00 2 10 Marinad. Suffolk, 16 oz. dz. 0 00 1 80 Essence d'anchois, dz..... 0 00 3 20 Catsup de champignons dz 0 00 2 10 Sauce Worcester, 1/2 chop.. 3 50 3 70 " chop.. 6 25 6 50 " Harvey, 1/2 chop.. 3 25 3 55</p>
---	--	---	--

CHOCOLAT EN VENTE PARTOUT. CACAO FRY

AGENTS,

D. MASSON & CIE, MONTREAL.

C. X. TRANCHEMONTAGNE

IMPORTATEUR DE DRAPERIES FRANCAISES, ANGLAISES ET ECOSSAISES.

TOUJOURS EN MAINS: Beaver, Vénitien, Melton, Cheviots, Draps et Casimirs noirs, Freize, Tweeds pour Habits, Pardessus et Pantalons couleur et noir, Serges noires et couleur, Fournitures pour Marchands-Tailleurs et Tweeds Canadiens

ECHANTILLONS EXPEDIES SUR DEMANDE

.....No 67 rue St-Jacques, MONTREAL

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 18 Mars 1897

Table listing various food items and their prices, including catsup, sauce aux anchois, and various oils.

Drogues et Produits Chimiques

Table listing chemical products and medicines such as acide carbonique, aloes du Cap, and various salts.

Table listing mineral waters (Eaux Minérales) from Vichy, St. Louis, and Carabana.

Table listing various types of flour (Epiques pures) and other grain products.

Fruits Secs.

Table listing various dried fruits including apricots, almonds, figs, and raisins.

Fruits Verts

Table listing fresh fruits such as bananas, apples, and pineapples.

Table listing various oils and fats like pommes Groenings, raisins, and oranges.

Gomme à Mâcher.

Table listing chewing gum products from Adams Sons & Co., including Tutti Frutti and other brands.

Grains et Farines

Table listing various grains and flours such as wheat, corn, and different types of flour.

FARINES

Table listing specific flour products and their prices.

FARINES D'AVOINE

Table listing oat flour products and their prices.

Table listing rolled oats (Avoine roulée) and other grain products.

Farines préparées

Table listing prepared flour products like Farine préparée, Brodie, and Orge mondée.

Huiles et graisses.

HUILES

Table listing various oils and fats including loup marin, olive, and other types.

Liqueurs et spiritueux.

Table listing various liquors and spirits such as brandy, wine, and other beverages.



LION BRAND logo with large letters.

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits

GARANTIES FRUITS ET SUCRE

Pour Menages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des Pâtisseries, Boulangers, Confiseurs, etc. ; pour Ménages.

PRIX SPECIAUX pour commandes excédant 1 tonne (2,000 lbs). Aussi VINAIGRES PURS, garantis sans addition d'acide.

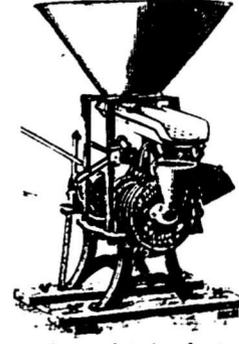
MICHEL LEFEBVRE & CO.,

MONTREAL

Négociants Industriels.

Machine à Moudre Améliorée De VESSOT, Patentée.

Médaille d'or et diplôme à l'Exposition Coloniale de Chicago 1893. Premiers prix à l'exposition canadienne.



Notre moulange LEVIER à CHAMPION est amélioré surtout aux pouvoirs à chevaux et se vend à bien bon marché.

Nos grosses moulanges pour les moulins moulent de 2 à 50 minots à l'heure, aussi fin que des raves, et prennent moins de pouvoir que les meules en pierre.

Nos dernières améliorations : Moulange à BASSES ; ou à MACHINES ; LEVIER à CHAMPION ; EMPLOI DE LA MACHINE ; sur demande) s'y adaptant à volonté ; un sas sur le dallot pour nettoyer le grain ; un LEVIER pour éloigner ou rapprocher les meules instantanément. Nos prix restent les mêmes. Nous faisons aussi un nouveau cœur amélioré pour blé d'Inde en épis. Demandez notre catalogue illustré.

B. VESSOT, seuls Manufacturiers, JOLLIETTE, P. Q.

PRIX COURANTS. MONTREAL 18 MARS 1907.

Produits de la ferme.
(Prix payés par les épiciers.)

Beurre.
Townships frais 0 15 0 16
De l'Ouest..... 0 08 0 11
Roulez..... 0 13 0 14
Crèmerie d'octobre..... 0 19 0 20
Crèmerie nouveau..... 0 20 0 21

Fromage.
De l'Ouest..... la lb. 0 11 0 12
De Québec..... 0 11 0 12

Fromage.
Chaumée, Montréal, caisse 0 10 0 11
Ouest..... 0 08 0 10
Frais pondus..... 0 12 0 13

Sirup de sucre d'érable.
Sirup d'érable en qrt la lb. 0 05 0 06
en canistre..... 0 65 0 75
Sucre " pts pains la lb. 0 06 0 08

Miel et cire.
Miel rouge coulé la lb. 0 05 0 06
Miel blanc..... 0 07 0 08
Miel en gateaux..... 0 10 0 12
Cire vierge..... 0 25 0 26

Produits Pharmaceutiques.

Graine de lin, lb..... Doz. Gros 0 03
Graine de lin moulu lb..... 0 01
Sirup du Dr Codere, grosse..... 0 60
Sirup de Mme Winslow, grosse 0 00

Spécialités de Picault & Contant.

Doz. Gros.
Elixir Pulmon. Balsam. \$1 75 \$18 00
Biscuit Purgat. Parisien 1 20 12 00
Pastille à vers..... 1 50 15 00
Poudre de condition lb. \$1 80 7 20
" " " lb. 1 25 13 00
" " " lb. 1 80 18 00
Huile d. foie d. morue 8 oz 18 00
Huile d. foie d. morue 6 oz 15 00
Emulsion..... 4 00
Huile Vétérinaire..... 1 50
Kassene d'épINETTE..... 0 80

A. C. Dionne.
Sirup de merisier composé doz. \$1 20

Régilisse.

Young & Smylie.
Y. & S. en bâtons (sticks):
Bte de 5 lbs, bois ou papier, lb. 0 40
" fantaisie (38 ou 50 bâtons)
la botte 1 25
" Ringed, " botte de 5 lbs., la lb. 0 40
" Acme " Pellets, botte de 5
lbs., la botte (can). 2 00
" Acme " Pellets, botte fantaisie
(37m. à 1 botte) 1 50
" Acme " Pellets, botte fantaisie
papier, la botte (47m.). 1 25

Régilisse au goudron et gaufres
de Tolu, boîtes de 5 lbs, la
botte (can) 2 00
Pastilles de régilisse, jarre en
verre, 5 lbs 1 75
Pastilles de régilisse, botte de
5 lbs (can) 1 50
" Purity " régilisse, 200 bâtons. 1 45
" " " " 100 72

Ris.

B. 1 à 4 sacs.	Sac.	1/2 Sac.	Pch.	1/2 Pch.
5 9	3 45	3 50	3 55	3 00
10 21	3 40	3 45	3 50	3 65
25 et plus.	3 35	3 40	3 45	3 50
C. 1 à 4 sacs	3 20	3 25	3 30	3 35
5 a 9	3 15	3 20	3 25	3 30
10 a 24	3 10	3 15	3 20	3 25
25 et plus	3 05	3 10	3 15	3 20

Ris " Crystal "

En sacs de 25 lbs..... le sac, 1 35
" 50 "..... 2 60
" 250 "..... 4 50
" Imported 250 lbs..... 5 50
Riz Patna imp., sacs 221 lbs. lb. 4 50

Saisonnés, Saindoux, etc.

Lard Canada Short Cut Mens
le quart. 13 00 14 00
" S. C. Clear le qt 10 00 12 50
Lard S.C. de l'Ouest le qt 00 11 00
Jambons, la lb. 0 09 0 11
Lard fumé, la lb 0 09 0 12

Saindoux:
Pur de panne en saoux 1 30 1 40
Canistres de 10 lbs..... 0 05 0 08
" " 5 "..... 0 03 0 05
" " 3 "..... 0 07 0 08
Composé, en saoux 0 00 1 05
Canistre de 10 lbs..... 1 00
" " 5 "..... 0 50
" " 3 "..... 6 00
Fairbank, en saoux 1 15 1 25
Cottolene en saoux. lb 0 08

Sapallo.

En caisses de 1/2 à 1 grosse, la gr. 11.30

Sel.

Sel fin, quart, 3 lbs..... \$2 75 à \$2 80
" " 5 lbs..... 2 65 2 70
" " 7 lbs..... 2 45 2 50
" " sac 56 lbs..... 0 00 0 30
Sel fin sac 2 cwts 0 90 1 00
Sel gros livre, sac 0 45 0 48

Sirops.

Matchless..... lbs. 0 00 0 01
Auber..... qts 0 00 0 12
Di mond..... qts 0 01 0 10
Perfection..... 0 42 0 45

Sirup Redpath 1/2 lbs 0 00 0 09
" 8 lbs 0 31 0 36
Perfection, seuu 25 lbs, seuu 0 9 1 00
Honey " 28 " 0 00 0 90

Sucres.

Jaunes raffinées..... qts 0 03 0 04
Extra ground..... qts 0 01 0 05
Cut loaf..... qts 0 09 0 15
" " " bte 0 00 0 05
Cut loaf..... qts 0 09 0 15
" " " bte 0 00 0 05
Powdered..... qts 0 09 0 15
" " " bte 0 00 0 05
Extra granulé..... qts 0 00 0 11
" " " qts 0 00 0 12

En quantités de 1/4 quart ou plus,
1 lb de moins par lb.

Tabacs Canadiens

Spécialités de Joseph Cole, Québec.
Tabac coupe.
Petit Havano 1/2 lbs, bloc 25 lbs 35
" " " 50 " 35
Theo " " 10 " 20
Rouge 1/10 " 10 " 35
Quebec " " 5 " 60
Tins " " 10 " 60
Cote Choise Mixture
Tins 1/2 lbs. " 10 " 60

Tabac en feuilles.
XXX No 2 balles de 50 lbs. 75
XXX " " " " 60
Grand Havane No 1 bts de 100 lbs 12
" " " 2 bts de 50 " 15
Petit Havane " 1 bts de 25 " 14
" " " 2 bts de 50 " 15
Rouge Net Extra bis de 50 a 200 " 15

Quin.
Parfum d'Italie No 1 bis 60 a 80 " 35
No 2 quant. a vol. 30

Cigares.
St. Louis 1 20 le 1000 \$30 00
Doctor Faust 1 20 " 25 00
Golden Flower 1 20 " 20 00
Tiger Sister 1 20 " 17 50
El Rama 1 20 " 45 00

Tabacs.

American Tobacco Co. of Canada.
Old Chum 19..... la lb 0 68
Seal of N. Carol. 4 & 1 10 " 0 78
" " " 1 s blagues " 0 88
Old Gold, 4 & 1 10 " 0 78
Old Virginia, 1 12 & 1 6 " 0 53
" " " lb. bottes " 0 56
" " " 1/2 lb. " 0 57
Puritan Cut Plug 1 10 " 0 71

Purif. Cut Plug 1/2 lb. bios. la lb. 0 71
" " " lb. " 0 69
Miranda, 19 " " 0 65
Rit. Smok'g Mix. 19 " " 0 65
" " " 1/2 lb bottes " 0 80
" " " Navy cut " 0 80
Unique 1 12 " " 0 52
" " " lb paquets " 0 46
" " " 1/2 lb " 0 47
O. K. 1 12 " " 0 48
Lord Stanley, " " 0 80
Hd cut Virginia, 1/2 lb bott. " 0 80
Perique Mix., 1/2 & 1 " 0 95
Athlete Sm. Mix 1/2 & 1 " 1 10
Pure Perique 1/2 & 1 " 1 50
St. Lager, 1/2 & 1 lb " 1 00
P. XXX, 1/2 lb. " 0 83
" " " lb. " 0 78
Old Fashioned, 1 10 " 0 80
Rex P. rique Mix. 1/2 lb. " 0 80
Handy Cut Plug, 1 s blagues " 0 71
" " " 1/2 lb. jarres " 0 80
Beau Ideal, 19 " " 0 68
Athlete Cigaret. Tob. 1 10 " 1 03
Sweet Caporal, 1 12 " 0 98
Southern Cigar et Tob. 1 12 " 0 95
Old Judge " " 1 20
B. C. " " 0 83
Puritan " " 0 63
F. ne Cut Chewing 1 16 " 0 90
Derby Plug, 3, 7 & 1 12 " 8 50
Old Virginia, 3 torquette " 0 58
O d Chum Chewing, palette " 9 58

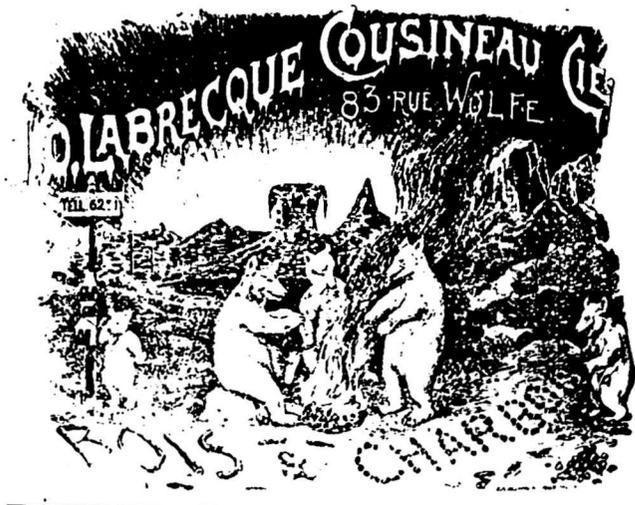
Thés

Noirs.
Congois 1/2 caisses, la lb. 0 10 0 60
" " " caudies " 0 18 0 50

De l'Inde.
Darjoelings la lb 0 35 0 42
Assam Pekoe " 0 20 0 40
Pekoe Souchong " 0 17 0 35

Verts de Chine.
G. n'pow er, extra, cais-
ses, la lb 0 42 0 50
Gunpowder, ordinaire, 1/2
caisse, la lb 0 20 0 38
Young Hyson, extra, cais-
la lb 0 42 0 50
Young Hy-on, 1ere qualité
caisse, la lb 0 35 0 40
Young Hyson, ordina., 1/2
caisse, la lb 0 22 0 28
Young Hyson, 2eme qual.
1/2 caisse, la lb 0 15 0 19
Young Hyson, 3eme qual.
1/2 caisse, la lb 0 12 0 17

Jaon.
1/2 caisses, Finest May, la lb 0 38 0 40
caisses fin a choix la lb 0 25 0 36
" " " Moven a bon " 0 18 0 24
" " " Commun " 0 15 0 18
" " " Nagasaki Pekoe " 0 16 0 22



Essayez le...
CHARBON
DIAMANT NOIR

AGENTS
J. O. LABRECQUE,
COUSINEAU
& CIE

CHS. LACAILLE & CIE
Epiciers en Gros
IMPORTATEURS DE
Mélasses, Sirops, Fruits Sees,
Thés, Vins, Liqueurs, Sucres,
Etc., Etc.

Spécialité de Vins de Messe de Sicile et Tarragone.

329 rue St-Paul et 14 rue St-Dizier
MONTREAL

BERNIER & CIE Marchands de Graines

GRAINES DE SEMENCES, GRAINE FOURAGERES, ETC.

CORRESPONDANCE
SOLICITEE.

Bureau et Entrepot :
PRES DE LA GARE DU GRAND TRONG, **ST-HYACINTHE**

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 18 MARS 1907

Table with 3 columns: Item name, Price 1, Price 2. Includes Nagasaki Oolong, P. à can., Pouslière.

Vinaigres.

Table of vinegar prices: De MM. M. Lefebvre & Cie., Imperial triple, Coto d'Or, Extra Crystal Pickling, Ordinary, Vin blanc XXX, etc.

Vins.

Table of wine prices: Non Mousseux: Bordeaux ord., Bordeaux Médoc, St Julien, Châteaux, Bourgogne, etc.

Mousseux.

Table of sparkling wine prices: Bourgogne Mousseux, Moselle Mousseux, Hook Mousseux, Saumur, Nerea Raphael.

Champagnes.

Table of champagne prices: J. Mumm, G. H. Mumm, Arthur Koderer, Vve Cliquot, Eug. Cliquot, Pommery, Fréminet, Morizet, Louis Heiderer, Gold Lack Sec, Piper Heidsieck, Perrier Jouet, E. Mercier & Cie., G. I. vins des Ambassadeurs, Vin des Princes, Vin d'été, E. Cazanovo, Tessier.

Vins toniques.

Table of tonic wine prices: Vin de Chevrier, Stimulant au vin de Rancie, Vin St. Michel, E. Cazanovo.

Cuir et peaux.

Table of leather and fur prices: Cuir à semelles: Spanish No 1, Spanish No 1 léger, Zanzibar, Slaughter sole, etc.

Table of harness leather prices: Cuir à harnais: Harnais finis à la main, No. 2, finis à la roue, taureau.

Table of cow and sheep skins: Cuir à emplettes: Vache cirée mince, forte, grain, Taure française, anglaise, canadienne, Veau can., Veau tendue, etc.

Table of leather finishes: Cuir vernis: Vache vernie, Cuir verni 'Enamel'.

Table of skins and furs: Cuir fin: Mouton mince, épais, Hongolo glacé, Kid Chevrete, chevre des Indes glacée, Kangourou, Hongolo dull, Buff d'Ontario, H. M., L. M., Buff d'Ontario No 2, Buff de Québec, H. M., L. M., Buff de Québec No 2, Glove Grain Ontario, Pebble, Ontario, Québec.

Table of leather for boots: Cuir à bourrures: Cuir à bourrures No 1, fini français, russe.

Table of skins and furs: Peaux: Peaux vertes, do do, Veaux, Agneau et moutons, Steers, Pour peaux assorties, Peaux de l'Ouest.

Table of wool: Laines: Toison du Canada, Arrachée, non assort., A. extra supérieure, R. supérieure, Noir-extra, Noire.

Table of animal products: Cap de B. E. en suint, Australie, lavée, Buenos Ayres, Natal, en suint.

Table of animal products: Pelletteries brutes: Vison, la pièce, Rat musque, Marte, No. 1, Renard roux, Pecan, Bête puante, Ours, Loutré, Castor, la livre, Chat sauvage.

Fers et Métaux.

Table of iron and metal prices: FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE: Fers à cheval: Ordinaires, au baril, do par char, En acier, Fers à repasser, etc.

Table of iron and metal prices: Fil de fer: Poli, de No 0 à No 8, par 100 lbs, Galvanisé Nos 9 à 12, Filé et brulé Nos 10 à 12, Brûlé No 14, Esc. 25 p.c.

Table of iron and metal prices: Fil de laiton, à collets: Fontes Malliables, Enclumes, Charnières, T et 'Strap', Strap et Gonds filetés.

Table of iron and metal prices: Clous coupés à chaud: Au char, 10c de moins, De 5 1/2 à 6 pcs. par 100 lbs, 4 à 4 1/2, 3 1/2 à 4, 3 pcs., 2 1/2 à 3 1/2, 2 à 2 1/2, 1 1/2 à 1 1/2, 1 pouce.

Table of iron and metal prices: Clous coupés à froid: De 1 1/2 à 1 1/2 pcs. par 100 lbs, 1 pouce, Clous à finir par 100 lbs: 1 pouce, 1 1/2 pouce, 1 à 1 1/2, 2 et 3 1/2, 3 1/2 à 4, 3 à 6.

Table of iron and metal prices: Clous à quarts par 100 lbs: 1 pouce, 1 1/2, 1 1/2 à 1 1/2, 2 à 2 1/2, 2 1/2 à 3, 3 à 6, Clous d'acier, Clous galvanisés, Clous à ardoise, Clous à cheval: No 7 par 100 lbs, No 3, Nos 9 et 10, Escompte 50, Boltes de 1 lb, jc net extra.

Table of iron and metal prices: Clous de broche: 1 pouce, No 16, No 15, No 14, No 13, No 12, No 11, 3/4 à 1 pouce, No 6 à 10, No 3 à 5.

Table of iron and metal prices: Limes, râpes et tiers-points: 1ère qualité, escompte, 2me qualité, etc.

Table of iron and metal prices: Mâches de tarière, esc., Tarières escompte.

Table of iron and metal prices: Vis, à bois, escompte, Rouleurs à bandage, à lisse, à voiture, etc.

Table of iron and metal prices: Cuture, Métaux: Lingots, par lb, En feuille, etc.

Table of iron and metal prices: Etain: Lingots, Barres, etc.

Table of iron and metal prices: Plomb: Saumons, par lb, Barres, Feuilles, De chasse, Tuyau, etc.

Table of iron and metal prices: Zinc: Lingots, Spelter, Feuilles, No. 8.

Table of iron and metal prices: Acier: A ressort, Américain, A bandage, A pince, Fondus, Poule, ordinaire, De mécanicien.

Table of iron and metal prices: Fontes: Siemens, Coltness, Calder, Langloan, Summerlee, Eglington, Glengarnock, Carnbroe, Ferrona No 1, Des Trois Rivières, anchar de bois.

Table of iron and metal prices: Fer en barres: Canadian, par 100 lbs, Anglais, Affiné, De Suède, De Norvège, Lowmoor, Fer en verge, Feuillard.

Table of iron and metal prices: A cerclier, par 100 lbs, Double.

Table of iron and metal prices: Tôles: Noire, Nos 10 à 20, p. 100 lbs, 22 à 24, 26 par 100 lbs, 28 par 100 lbs, Galvanisée Morewood, Queen's head.

Table of iron and metal prices: Etamée, No. 24, 72x30, No. 26, No. 28, 84x36 p. 100 lbs.

Table of iron and metal prices: Russie, Nos 8, 9 et 10, par lb, Canada, par boîte, Ferblanc.

Table of iron and metal prices: Coke I C par boîte, Charbon de bois I C par boîte, Pour chaq. X additionnel extra, Charbon de bois D C, I C Bradley.

Table of iron and metal prices: Ferblanc terne.

C. H. LETOURNEUX, prés. C. LETOURNEUX, vice-prés. J. LETOURNEUX, sec.-tr. LETOURNEUX, FILS & CIE, Lim., MARCHANDS-FERRONNIERS Nos 259, 261, 263 ET 265 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL.

Manufacture PINCEAUX ...de... DE LONDON.

Employe sur tous nos pinceaux qui ont besoin d'être bridés. Aucun nœud nécessaire. Aucune charge extra. De mandez notre catalogue Pinceaux et Brosses de toutes descriptions THOS. BRYAN, LONDON, Ont.

D. R. WHITEHEAD, Agent pour la Province de Québec. Bureau et Salle d'Echantillons: Batisse Impériale, 107 St-Jacques, MONTREAL.



Pinceau plat bridé prêt à être employé

Breveté en Angleterre, en Allemagne et en France.

LA HALLE AUX CUIRS, LE MONITEUR DE LA CORDONNERIE

---A PARIS---

10, RUE BEAUREPAIRE

SONT les PLUS IMPORTANTS JOURNAUX DE FRANCE POUR LES INDUSTRIES DES CUIRS ET PEAUX.

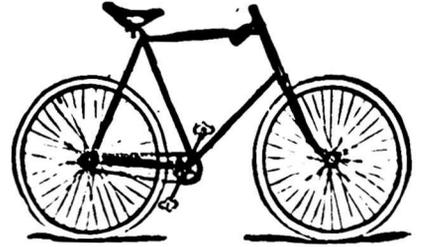
50 ANS D'EXISTENCE

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS

Spécialité: Beurre, Fromage, Œufs et Patates.

EN GROS ET A COMMISSION
AVANT EN LIBRALITE FAITES SUR CONSIGNATIONS
CORRESPONDANCE SOLICITEE

1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL



Le WOLFF AMERICAN

Haute valeur artistique

Est à la tête des Meilleurs Cycles

\$100 valant pour \$100

DORR N BROS. & CO., - - - MONTREAL

EAUX DE VALS

Les meilleures des Eaux de table pour les estomacs délicats.

Chez tous les pharmaciens, et en dépôt chez

AND. BRISSET & FILS, IMPORTATEURS

Nos 21, 23 ET 25 RUE GOSFORD

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 18 MARS 1897

Tuyaux de potées.

Tuyaux No. 7, les 100 feuilles	\$5 75
" 6	5 50
Coudes ronds pat., la douz.	1 00
Connections, T et Y	2 40

Matériaux de Construction

CIMENTS

Ciment de Portland	1 90	2 25
Pierre calcinée	1 80	2 00
Chaux, maçonnerie p. 100 lbs	0 40	0 50

PLATRE POUR LA TERRE

Le sac	0 50	0 55
--------	------	------

BRUQUES

De Montréal	7 50	8 00
De Yamaska	0 00	0 00
De St-J. des Chailions	0 00	0 00
Refractaires	18 00	22 00
Brique pressée	25 60	35 00

PEINTURES

Blanc de plomb pur, 100 lbs.	5 00	6 00
" No 1	4 50	4 75
" 1	4 00	4 25
" 1	3 75	4 00
" sec	5 00	5 50
Rouge de Paris, Red Lead	4 25	5 00
Rouge de Venise, Anglais	1 50	2 00
Ocre jaune	1 50	3 00
Ocre rouge	1 50	2 50
Blanc de Céruse	0 45	0 80
Peintures préparées, gal.	1 00	1 25
Huile de lin cruetnet cash)	0 41	0 45
" bouillie	0 47	0 48
Ess. de Térébenthine	0 00	0 15
Mastic par 100 lbs	2 00	2 50
Papier goudronné, la lb.	0 01	0 02
Papier feutre, le rouleau	0 50	0 60
Papier goud., le rouleau	0 60	0 70

VERRES A VITRES

United 14 a 25	1 35	50 pds
" 20 40	1 50	"
" 41 50	3 30	100 pds
" 51 60	3 61	"
" 61 70	4 30	"
" 71 80	4 90	"
" 81 85	4 80	"
" 86 90	6 30	"
" 91 95	6 30	"

TUYAUX ET CONDUITS.

Tuyaux en fer—liste:

1 pouce de diamètre	0 08
1 1/4	0 17
1 1/2	0 12
1 pouce de diamètre	0 24
1 1/4	0 30
1 1/2	0 43
2	0 50
2 1/2	0 62
3	0 74
3 1/2	0 88
4	1 06
4 1/2	1
5	1 15
6	1 65

Escompte 65 à 70 p.c.

Gros tuyau pour égouts, eau, etc., la tonne net.

\$33 00	\$34 00
---------	---------

Prix de détail.

Acajou de 1 à 3 pouces	le pied	22 à 24
Cèdre rouge 1 pouce	do	10 à 12
Noyer noir 1 à 4 pouces	do	10 à 11
Noyer noir 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	14 à 17
Cerisier 1 à 4 pouces	do	9 à 11

Tuyaux en grès—liste, esc. 15 p.c.

4 pds. par longueur de 3pd	\$0 45
6	0 60
9	0 90
"	1 20
"	2 10
18	2 70

Coudes ronds:

4 pouces chacun	0 75
6	1 00
9	1 75
12	2 50

Tuyaux de réduction:

6 x 4 pouces chacun	1 40
9 x 6	1 90
11 x 9	2 75

Connection carrée ou fausse

lquerre:

4 x 4 pouces chacun	0 90	1 40
6 x 4	1 50	1 90
6 x 6	1 50	1 90
9 x 6	2 10	2 75
9 x 9	2 10	2 75
12 x 9	3 00	4 00
12 x 12	3 00	4 00

Siphon:

4 pouces	1 40	2 00
6	1 90	2 75
9	2 75	3 30
12	4 00	6 00

Tuyaux à cheminée:

92pouces, par pied	0 25
	0 40

Charbons.

PRIX DE DETAIL.

Grate par tonne de 2000 lbs.	\$5 75		
Furnace	5 75		
Egg	5 75		
Stove	6 00		
Chestnut	6 00		
Peanut	4 00	4 50	
Screenings	do 2240 lbs	1 50	1 80
Scotch Grate	do 2000	0 00	6 00
Scotch Steam	do 2740	4 00	5 25
Vale Grate	do 2000	5 25	
Pictou	do 240	"	"
Cape Breton	do	3 50	"
Glace Bay	do	"	"
Sydney	do	4 50	"
Reserve	do	"	"
Charbon de forge	do 2000	0 00	6 00
Lehigh pour fond.	do	6 50	6 75
Coke	par chaldron	6 75	7 00
" usage domestique		3 00	
" concassé.		4 00	

* Selon distance et qualité.

Bois de chauffage

DANS LES CLOS

Erable la corde	\$6 00	&	\$6 50
Merisier	6 00	&	6 25
Epinette	0 00	&	5 25
Ylax par chars	27 00	&	29 00
Rognures, le voyage	1 50	&	2 00

Bois durs

	22 à 24
	10 à 12
	10 à 11
	14 à 17
	9 à 11

Frêne 1 à 3 pouces	le M.	21 00	à	25 00
Merisier 1 à 4 pouces	do	20 00	à	25 00
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8	do	20 00	à	25 00
Erable 1 à 2 pouces	do	20 00	à	30 00
Orme 1 à 2 pouces	do	18 00	à	25 00
Noyer tendre 1 à 2 pouces	do	30 00	à	50 00
Cotonnier 1 à 4 pouces	do	40 00	à	45 00
Bois blanc 1 à 4 pouces	do	18 00	à	22 00
Chêne 1 à 2 pouces rouge	do	30 00	à	50 00
Chêne 1 à 2 pouces blanc	do	40 00	à	50 00
Chêne scié sur grain	do	60 00	à	70 00

Plaquage (veneers):

Uni	par 100 pieds.	6 à 8
Français	la feuille	5 à 7
American	do	25 à 00
Erable piqué	le pied	04 à 00
Noyer noir ondé	do	04 à 00
Acajou (mahogany)	do	8

Bois de Service

Pin.				Prix en gros
1 pouce strip shipping cull.	6 à 16 pied	le M.	\$12 00	15 00
1 1/4 et 2 pces.	do	do	12 00	15 00
1 pouce shipping cull siding	do	do	14 00	16 00
1 1/4 et 2 pces	do	do	15 00	18 00
1 pouce qualité marchande	do	do	20 00	30 00
1 1/4 et 2 pces.	do	do	20 00	30 50
1 pouce mill cull, strip, etc. No 2	do	do	10 00	10 00
1 1/4 et 2 pces.	do	do	10 00	10 00
1 pouce mill cull No. 1	do	do	12 00	15 00
1 1/4 et 2 pces.	do	do	12 00	15 00
3 pces.	do	do	10 00	12 00
do. No 2	do	do	8 50	8 50

Epinette

1 pouce mill cull	5 à 9 pouces	do	9 00	10 00
1 1/4 et 2 pces. mill cull	do	do	10 00	11 00
3 pces mill cull	do	do	9 00	10 00
1, 1 1/4 et 2 pces. qualité march.	do	do	12 00	13 50

Pruche.

1, 2 et 3 pces	do	do	9 00	10 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3	e 3 x 4	aux chars	do	10 00	11 00
Lattes—1ère qualité	do	do	1 60	1 75	
2ème do	do	do	1 37	1 50	
Bardeaux pin XXX	16 pces	do	2 90	3 00	
do XX	do	do	2 40	2 50	
do X	do	do	1 50		
do 1ère qualité	18 pces	do	3 00		
2ème do	do	do	1 75		
Bardeaux cèdre XXX	16 pces	do	2 90	3 00	
do XX	do	do	2 40	2 00	
do X	do	do	1 50		
Bardeaux pruche marchande	do	do	1 75		

Charpente en pin.

de 16 à 24 pieds - 3 x 6 à 3 x 11	do	do	16 00	17 00
de 25 à 30 do do do	do	do	18 00	18 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00	22 50
de 16 à 24 do - 3 x 12 à 3 x 14	do	do	18 00	19 00
de 25 à 30 do do do	do	do	20 00	21 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00	24 00

Bois carré—pin.

de 16 à 21 pieds—de 5 à 11 pces carrés	do	do	17 00	18 00
de 25 à 30 do do do	do	do	19 00	20 00
de 31 à 35 do do do	do	do	21 00	22 00
de 16 à 24 do —de 12 à 14 pces carrés	do	do	19 00	20 00
de 25 à 30 do do do	do	do	21 00	22 00
de 31 à 35 do do do	do	do	23 00	24 00

Charpente en pruche.

de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 pces	do	do	15 00	
Charpente en épinette	do	do	16 00	18 00
do en épinette rouge	do	do	20 00	30 00

Pour conserver une bonne clientèle, vous devriez toujours avoir en mains

N. B. Voyez nos prix parmi les prix courants.

Le Tabac Rouge et Theo, en paquets.

JOS. GOTE, - - Marchand de Tabac en Gros, 179 Rue St-Joseph, - QUEBEC.

JOHN MORRIS

AGENT D'IMMEUBLES

Assurances Contre le Feu,

Prêts sur Hypothèques

126, RUE ST-JACQUES

Téléphone 2290.

MONTREAL

...LOTS A BATIR...

Dans la ville St. Louis (autrefois St. Louis du Mile-End), population 7700, sur les rues St. Urbain, Mance, Durocher, Hutchinson et l'Avenue du Parc. Grandeur des lots, 25 par 88 pieds avec ou sans arborescences et au-dessus. Seulement \$25 comptant et la balance de \$5 à \$7 par mois. Ce sont les lots les plus beaux, les mieux situés et à meilleur marché que vous puissiez trouver. Les canaux, l'eau et la lumière électrique sont posés.

CLARENCE J. MCCUAIG,

45 Rue ST-JEAN, Coin Notre-Dame

Bureau ouvert tous les jours et le vendredi soir.

RUCURRALES :

Coin des rues St-Laurent et St-Viateur et 7 St-Laurent

TELEPHONE 368

John A. Bulmer & Co.

BOIS DE SERVICE

EN GROS ET EN DETAIL

Les entrepreneurs et autres trouveront chez nous toutes les pièces de Bois Francs, ainsi que le Pin, l'Épinette, la Frèche, Lattes, Etc. Une de nos spécialités est l'Érable préparée pour plancher.

CLOS :

Coin rues St-Charles Borromée et Dorchester, et au Canal, pied de la rue Guy.

BUREAU CENTRAL :

No 571, RUE DORCHESTER

MATERIAUX...

Telephone Bell 965

DE CONSTRUCTION

+ METAUX DIVERS +

Tuyaux en Grès pour Canaux.

Tuyaux de Drainage.

Ciment de différentes marques.

Marbres divers.

Briques creuses.

Pavements Céramiques.

Briques réfractaires.

Pavés Céramiques.

Briques pleines.

Briques repressées.

GHYSENS, De VILLERS & Cie,

Bureau : 204, rue St-Jacques,

Magasin : 13 et 15, rue St-Urbain,

MONTREAL

BRICK YARD, A HAWKESBURY, ONT.

ALLEZ VISITER LES LOTS OFFERTS EN VENTE SUR LE

:: BOULEVARD ST-GERMAIN ::

Qui s'étend directement vis-à-vis la ville St-Laurent ou au Bois de Plaisance, situé sur les bords de la Rivière des Prairies, à Cartierville, (Back River). Ces lots sont couverts de superbes arbres.

Prix des lots : \$150, \$25 comptant ; la balance par versements annuels de \$25.

Un service de tramways électriques qui permettra aux résidents de se rendre chez eux en 20 minutes, du centre de la ville, sera un fait accompli en deux mois ; on pousse activement les travaux sur cette ligne. En attendant et jusqu'à nouvel ordre nous avons pourvu un service gratuit de voitures pour faciliter le trajet à ceux qui veulent voir et acheter. Ces voitures partiront du Bureau de Poste tous les samedis après-midi, à deux heures. Pour plus amples détails s'adresser en personne ou écrire à

L. COUSINEAU & E. GOHIER

16, rue St-Jacques, MONTREAL

TEL. BELL 2367.

P. E. BEAUCHAMP

Successeur de Beauchamp & Dery

AGENTS D'IMMEUBLES



Administration de Successions. Prêts d'Argent. Assurances Feu, Vie, Accidents. Location de Maisons, Etc.

505, Rue Craig, MONTREAL

COIN ST-LAURENT.

TELEPHONE BELL 1286

A. DUHAMEL & Cie

AGENTS

D'IMMEUBLES ET DE FINANCES

Argent à prêter de 5 à 6 pour cent.

Propriétés et Fermes à vendre ou à échanger

No 136 rue St-Laurent, MONTREAL

Heures de bureau : 9 A.M. à 9 P.M.

UBALDE GARAND.

TANCREDE D. TERROUX

GARAND, TERROUX & Cie.,

BANQUIERS ET COURTIERS,

No. 3, Place D'armes, MONTREAL.

Effets de commerce achetés. Traités émises sur toutes les parties de l'Europe et de l'Amérique. Traités des pays étrangers encasés aux taux les plus bas. Intérêt alloué sur dépôts. Affaires transigées par correspondance.



A. LATOUR

CONSTRUCTEUR

222, Av. de l'Hotel-de-Ville.

D. HOULE, ENTREPRENEUR
Menuisier - Charpentier.

Ateliers : 142 ST-CHAS.-BORROME. | Résidence Privée : No. 203 AVENUE LAVAL. 6. 18.

SOUCISSE & BROUILLET, ENTREPRENEURS

TELEPHONE 6320 :: Atelier : 81 rue Ste-Elizabeth, Montreal

E. ROBERT

Constructeur :: General

465. RUE ST ANDRÉ

T. POULIOT, Ferblantier, Plombier et Couvreur. Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

No. 226 Rue Craig, - MONTREAL

L. LAPIERRE, PLOMBIER ET POSEUR D'APPAREILS A GAZ ET A EAU CHAUDE, FERBLANTIER ET COUVREUR.

100 rue St-Henri, coin St-Maurice, Montréal.

A. POITRAS FILS, Ferblantier, Plombier Couvreur, et Fabricant de Corniches, Poseur d'Appareils à Gaz et à Eau Chaude.

692 rue St-Laurent

M. BONIN, PLOMBIER et COUVREUR

186, RUE ONTARIO

Tout ouvrage exécuté avec soin et à des prix défiant toute compétition.

L. GIRARD & CIE, Ferblantiers Plombiers Couvresseurs

Spécialité : Corniche en tôle galvanisée

TEL. BELL 6320. 850, ST-LAURENT

ANT. BELANGER, Ferblantier, Plombier, Couvreur, poseur d'appareils à gaz et à eau chaude. Corniches en acier. Tout ordre exécuté avec soin et à prix modérés.

1266 RUE NOTRE-LAME.

V. LAPOINTE & CIE, Ferblantiers, Plombiers et Couvresseurs.

No 1151, RUE ONTARIO

Reparations en tous genres. Prix modérés.

A. VAILLANCOURT,

PEINTRE-DECORATEUR

IMITATIONS, DORURES ENSEIGNES, une spécialité

Atelier :

394, rue Amherst

Résidence :

384, rue St-André

MONTREAL.

W. D. RUFANGE, Entrepreneur peintre de maisons, d'enseignes.

ATELIER : 3466, NOTRE-DAME, ST-HENRI. Imitateur, tapissier vitrier et blanchisseur. Résidence : 110, St-Augustin

HORMISDAS CONTANT, CONTRACTEUR - PLATRIER

290 RUE BEAUDRY

TEL. BELL 7177. DES MARCHANDS 90.

MARBRERIE CANADIENNE

T. ROCHON & FILS

(Successeurs de A. R. Cintrat)

Carrelage en Marbre et Mosaïque, Manteaux de Cheminées, Monuments, Tables pour Plombiers et Meubliers. Reparations en tous genres.

36 RUE WINDSOR. Tel. Bell 2973. March. 755

FELIX DANSEREAU, MARCHAND DE BOIS DE SCIAGE

819 Rue ONTARIO, (Coin Parthenais)

Tel. Bell No 6212. MONTREAL.

Ventes enregistrées de Montréal.

Pendant la semaine terminée le 13 mars 1897

MONTREAL EST

QUARTIER ST-JACQUES.

Rue St Denis, Nos 751 et 753 Lot 1202-22 avec une maison en pierre, terrain 25 x 95, supr 2375. Anthime Rémi Archambault à Marie Louise Gaiien; \$3,000 [43292].

Rue Roy, No 30 et Mentana, No 67 Lot 1211-24 avec maison en brique, terrain 26 x 82, supr 2132 Joseph Moreau à Ovilla Jacques dit Maranda; \$1,700 [43305].

Rue Rivard, No 22. Lot 1202-73 avec maison en brique, terrain 20 x 70 Paul Monette à George Antoine Bilot; \$1,750 [43318].

Rue Beaudry, No 335. Lot N. O. 703 et S. E. 703 avec maison en bois, terrain 21 x 78 supr 1838. Onésime Cartier à Joseph Cartier; \$1,100 [43337].

Rue Mentana, Lots 1111 69 et 70, terrains 25 x 106 chacun, vacants. Narcisse Nolin à Lésperance et Thériault; \$2,100 [43347].

Rue Berri, No 430. Lot 1203 85, pt S. E. 1203-83 avec maison en brique, terrain 36 6 x 125, supr 4562 6. Cléophas Lamothé à John H. Sykes; \$5,25 [43349].

QUARTIER ST-LAURENT

Coin des rues Sherbrooke et St-Laurent et St Charles Borromée. Lot 118, 16, 17, 18, 21, 22 et 23 N 119, terrain supr. 18773 pd. The Moiso s Bank à Harry Markland Moison; \$19,698 32 [43302].

Rue Arcade, Nos 20 et 22 et Emille Nos 1 et 3. Lot 18-22 avec maison en pierre et brique, terrain 25 5 x 82, supr 2084. Georgiana Roy épouse de Jos Cyprien Robert à Tréfilé Bastien; \$5,000 [43308].

Rue Côté Lot 780, 781, pt N O. 782, terrain supr. 7660 pds vacants. James Cochrane King & David Yulle à The Montreal Street Ry Co; \$15,000 [43326].

QUARTIER ST-LOUIS.

Ave Laval, Lot 906 19, terrain 21 x 82 supr 1720 vacant. Noé Leclaire à Marcelin Paquette; \$1,900 [43306].

Rue Drolet, No 110. Lot 903 172 avec maison en brique, terrain 20 x 72 supr 1440. Ann Walters Vve John Walters à The Montréal Loan and Mortgage Co \$1,750 [43325].

Rue C. dieux, Nos 60 et 62. Lot 105 avec maison en brique, terrain 42.6 x irrég, supr 3212. Charles Fyfe à James D. Baker; \$4,200 [43328].

Rue St Laurent, No 697 Lot 1047 avec maison en brique, terrain 20 x 73, supr 1460. Henri Adol. Durand et al à Abraham F. X. Beaudry; \$2,240 [43330].

QUARTIER STE-MARIE

Rue Fullum, Lot 1461-5 avec maison en pierre et brique, terrain 23 x 95 supr 2183. Stanislas D Valières à Stanislas Chaput; \$2,700 [43296].

Rue Logan, Nos 92 et 94 avec maison en brique, terrain 30 x 70. The Montréal Loan and Mortgage Co à George et Honorius Pigeon; \$2 100 [43300].

Rue Shaw, Nos 265 269. Lot 523, avec maison en brique, terrain 50 x 78, supr 3830. Eusébe Delonchamp, jr, failli à Charles Léonard Langlois; \$3202.65 [43309].

Rue Fullum, Nos 342 à 348. Lot 1337, avec maison en brique, terrain 43.8 x 87.6, supr 3321. Charles Nap Fortin à Stephanie Primeau, épouse de Thos Jas Sutton; \$3400 [43324].

Rue de Montigny, No 953 Lot pt S.O 791 avec maison en brique, terrain 20 x 84, supr 1630. Adeline Jaannotte dit Lachapelle, veuve E. B. De-marteau à Regina Trudel, épouse de Moïse Amhiot; \$1550 [43343].

MONTREAL OUEST

QUARTIER STE-ANNE

Rue Forfar, Nos 46 et 48. Lot 380, avec maison en brique à 2 étages, terrain 25 x 100, supr 2500; Thomas Sonne à Michael Davin; \$1800 [129335].

Rue Bourgeois. Lot 110 avec maison en brique à 2 étages, terrain 45 x 83 mesure française. The Montreal Mutual Building Society à George G. Smith; \$1,522 [129349].

QUARTIER ST ANTOINE

Rue de la Montagne, No 378. Lot 1712-2 avec maison en brique, terrain 25 x 114 l'd'un côté et 114 2 de l'autre, supr 2853 Dame Elizabeth Somerville, épouse de Wm. Weir à Dame Elizabeth Jane Weir épouse de John T. Hagar; \$13,000 [129328].

Rue Drummond, No 61. Lot 1504-13 avec maison en pierre et brique, terrain 22.2 de front 22 en arrière x 116.6 George T. Bishop à John Murphy; \$10 000 [129329].

Rue Lusignan, No 159 Lot 465.6 avec maison en brique, terrain 19 6 x 98, supr 1950. Thomas Styles à Patrick Murphy; \$2,350 [129331].

Ave Seymour, Nos 21 à 27. Lot 1641-8, 9, 10, 11 avec maison en pierre et brique, terrain 23 x 92.6 chacun. L. N. Dupuis à James Rodger; \$27,000 [129350].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

QUARTIER HOCELAGA

Rue Rouville, Lot 49-57, avec maison en bois, terrain 25 x 75. Louis Carré dit Laroche et ux à Evariste Laberge; \$900 [66145].

Rue Dezery, Nos 147 et 149 Lot 54 114 avec maison en brique, terrain 25 x 100. Philippe E. Lamalice curateur de Louis Perrault failli, à Joseph Dubuc; \$1,725 [66146].

Ave Chicago, Nos 1 à 7. Lots 80-246 247 et 80-243 1 avec maison en brique, 2 terrains 20 d'un côté, 21 de l'autre x 75 2, supr 1540 pour le 1er et 20 x 75; supr 1500 pour le 2e. Georgianna Roy, épouse de J. O. Robert à Tréfilé Bastien; \$5,100 [66231].

QUARTIER ST DENIS

Coin des rues Rivard et Carrière. Lot 198-85, 86 et 87, terrains supr 9789 vacants. Charles Lionais à James Baxter; \$3,293.15 [66175].

Rue Dufferin, No 269. Lot 329 80 avec maison en bois, terrain 25 x 80 John L. Morris à Joseph Milard; \$500 [66181].

St-Denis, Lot S. E., 209-6-1, terrain 50 x 24, supr 1200 vacant. Cléophas Charbonneau à David Ouimet; \$300 [66194].

Ave Mont-Royal, No 199 et 201 Lot 329-142 avec maison en brique, terrain 25 x 80. Emma Doucet épouse de Lambert Paquette à J. B. Peloquin; \$2,275 [66207].

QUARTIER ST GABRIEL

Rue Liverpool, No 234. Lot 3239-13 avec maison en brique, terrain 22 6 x 80 supr 1800. James W. Charles à Thomas Sissous; \$1,500 [66174].

QUARTIER ST JEAN-BAPTISTE

Rue Chambord. Lot 6 133 à 136 avec maison en pierre et brique, terrain : 4 x 70. Edouard Roy à Charles Cadieux; \$3 131.41 [66186].

Joseph Perrault. Simon Lesage.
PERRAULT & LESAGE
Architectes et Ingénieurs
17, Cote de la Place d'Armes.
Téléphone Bell, 1869.
Spécialité : Evaluation pour Expropriation.

L. R. MONTBRIAND
ARCHITECTE et MESUREUR
230 - RUE ST. ANDRÉ - 230
MONTREAL.

VICTOR ROY & ALP. CONTENT,
Architectes et Evaluateurs.
No 151, Rue St-Jacques
CHAMBRE I Téléphone 2113.
Elevateur.

J. B. RESTHER & FILS
ARCHITECTES,
Chambre 13 | Bâtisse "Impérial"
107 rue ST-JACQUES, - Montréal
Téléphone 1800.

L. Z. GAUTHIER
Cidavant de la société Roy & Gauthier
Tel. Bell 2287 ...Architecte et Evaluateur
180, St-Jacques. Bâtisse Banque d'Epargne.
Elevateur, 3me étage. Chambre 7

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Ingenieur Civil et
Arpenteur ... No 107 rue St-Jacques
En face du Carre de la Place d'Armes, Montréal.
Le charge de plans de ponts, aqueducs, égouts, de
raccés de chemins de fer et routes, d'arpentages
publics et particuliers, de demandes de brevets
l'invention, etc. Téléphone No 1800.

J. SAUVAGEAU,
ENTREPRENEUR, REPARATIONS DE TOUS GENRES.
110 rue St-Dominique, - Montreal.

J. B. LAMONTAGNE, Evaluateur et
Mesureur.
1216, RUE DE MONTIGNY
Prix défiant toute concurrence.

ABRECQUE & MERCURE,
Entrepreneurs-Menusiers
37 RUE ST-ANDRE, MONTREAL
Téléphone Bell 6328.

A. CHENEVERT & CIE, ENTREPRENEURS
Spécialité d'Escaliers et réparations de tous genres.
Atelier : 77 RUE CRAIG | Présidence : 18 AVE PAPINEAU

EUG. PAQUIN, ENTREPRENEUR
CHARPENTIER - MENUISIER.
Réparé de toute sorte à des prix défiant toute compétition.
No 32, RUE GAUDRY

Résidence : 583 et 585 St-André. Tel. Bell 6103

COUVRETTE & FILS
Entrepreneurs Menuisiers et Charpentiers
ATELIERS : No 80 RUE BERARD

J. A. BOYER, ENTREPRENEUR
REPARATIONS EN TOUS GENRES
185 & 187, ST-CHAS.-BORROMEE
T. Bell 7124 | Tel des Marchands 10

L. M. JETTE & FILS, ENTREPRENEURS,
Escaliers, une spécialité.
637 & 639 rue Beaudry, Montreal.

E. L. de la VALLÉE & Cie
Ingénieurs Civils et Entrepreneurs
17 Côte de la Place d'Armes, - MONTREAL.
Travaux Municipaux, Etude et Installation de
Distribution d'Eau, Ponts, Etc.

Rue Rachel. Lot 6 67 pt S. O. 6 66 pt 6-66 6 65 pt N. E. 6 66 avec maison en brique, terrain 22 x 100 pour le 1er, 24 x 100 pour les 2 autres. Joseph Langlois dit Lachapelle à Ovide Henri Richer; \$5,600 [66229].

MILE END

Rue Clark. Lot 38 et pt N. O. 39, terrain 36 x 88 vacant, supr 3168. Amélie Joséphine Bagg, épouse de Joseph Mulholland à Joseph Plouffe; \$1,566 75 [66154].

Rue Monongahela. Lot 10-618a et 619, terrains 25 x 72 chacun, vacants. Hon. L. Beaubien à Labelle & Payette; \$360 [66179].

Rue Clarke. Lot 42, 41 & pt 40, terrain 60 x 88, supr 5280. Amélie Joséphine Bagg, épouse Jos Mulholland à Léonidas Villeneuve; \$2198.43 [66192].

MONTRÉAL ANNEXE.

Rue Rurocher. Lot 32-2-36 et 37, terrains 50 x 100 chacun, vacants. The Montreal Investment & Freehold Co à Farquhar Robertson; \$1500 [66136].

Rue Clark. Lot 1/2 N. 11-379, terrain 25 x 84. The Montreal Investment & Freehold Co à Dosithée Laviolette; \$307 [66182].

Rue Clark. Lot 11-419 avec maison en pierre et brique, terrain 25 x 88. Francis alias François Martin à Joseph Octave Villeneuve & Léonidas Villeneuve; \$3,900 [66193].

WESTMOUNT

Rue Selby. Lot 384-144 et 145, terrains 23 x 120, supr 2800 vacants Stanislas D. Vallières et H. Choquette à Anastasie Poissant épouse de Adol. Duperrault; \$2 290 [66131].

Rue Selby. Lot 384-131 avec maison en pierre et brique, terrain supr 1788 Joseph Rodrigue Dagenais à Marie Rose de Lima Sénécal Vve de J. B. Lépine jr; \$4,000 [66165].

Ave Greene. Lot 347-1-69 à 72. 76 à 79 terrain supr 21344 vacant. Fréleric Whitley et Alf Geo. Whitley à Félix Mercier; \$14965 [66195].

Rue Prospect Lot 383-68, terrain supr 2184 Francis W. Iferston Thomas à Joseph Rodrigue Dagenais; \$873 60 [66222].

ST-HENRI.

Rue Turgeon, Nos 102 et 104. Lot 2122 avec maison en bois, terrain supr 3600. Charles Deguise à Ed Casses; \$1,450 [66148].

MAISONNEUVE

Ave Jeanne d'Arc. Lots 17-103 à 106, 110, 111, 136 à 139, terrain 25 x 118 chacun, vacants. Louis Napoléon Dupuis à James Rodger; \$5,040 [66130].

Ave Letourneau. Lot 8-24 et 25 avec maison en brique, terrain 25 x 100. Ferdinand Tremblay à Anastasie Poissant, épouse de Adol. Duperrault; \$1,500 [66147].

DELORIMIER

Ave Papineau. Lot 153 155 et pt S. E. 153-156, avec maison, terrain 20 x 117 6 pour le 1er et 12 x 117,6 pour le 2e. Le Shérif de Montréal à Marie Louise Amélie Boyer Vve de Auguste Amos; \$50 [66172].

NOTRE-DAME DE GRACES

Lot 181-124 et 125. Catherine Aurélie Daigle, épouse de Ths B. Hawson à Eustache Prud'homme et al; \$1,207 44 [66155].

Lot pt 138. David S. Leach et al à The Montreal Park & Island Ry Co; \$700 [66178].

ST-LAURENT

Rue St Philippe. Lot 465-313 à 316, terrains 27 x 100 chacun, vacants. L.

Cousineau & Ed Gohier à Délla Beaudoin, épouse de Onésime Avila Lachapelle; \$600 [66129].

Rue St Louis. Lot 409-277, terrain 45 x 97, vacant. L. Cousineau & Ed. Gohier Hormidas Eusèbe Trudeau; \$150 [66160].

Bois de Plaisance. Lot 40-88, terrain 40 x 120 vacant. L. Cousineau et Ed. Gohier à Henri Beaudry; \$400 [66180].

Lot pt 62, terrain vacant. Rose Délima Durocher Vve Antoine Dubé à Adé-lard Dubé. \$250 [66185].

Grande Allée de Florence. Lots 465-243 à 246, terrains 25 x 100 vacants. L. Cousineau et Ed. Gohier à Hector Jonca; \$550 [66190].

Chemin des Ormes Lot 465-608, 609, 610, terrains 25 x 131 chacun, vacants. L. Cousineau et Ed. Gohier à Romuald Gagnon; \$420 [66210].

Rue St Charles Borromée. Lot 342-372 et 373, terrains 25 x 124 chacun, vacants. Succ. Geo. Ross et al à Thimoléon Parent; \$150 [66213].

Lot 409-328 Ferdinand Lavallée à Allia Lavallée; \$740 [66215].

Chemin des Ormes. Lot 465-335, terrain 27 x 104 vacant. Edouard Francœur à Alphonse Francœur; \$20 [66218].

SAULT AUX RECOLLETS

Rue Labelle. Lot 489-93, terrain 25 x 87 vacant. H. V. Meredith à Olerida Caron \$55 [66138].

Chemin Public. Lots 250-131, 132, 132a et pt 240-133, pt 240. Stephanie Primeau épouse Thos. J. Sutton à Charles Napoléon Fortin; \$2,600 [66173].

Lots 353 et pt 352, 354 et 356. George Pesant dit Sanscartier à Joseph Pesant dit Sanscartier; \$6,000 [66204].

Lots 228-111 à 114, 219 à 222. J. B. Pélouquin à Joseph Octave Paquette; \$1,200 [66206].

Lot pt 499. Alfred Jubinville dit Rhéaume à Joseph Paré; \$173 [66219].

LONGUE-POINTE

Lot pt 28 et 29. Edmond Guy à La Cle du chemin de fer Chateauguay & Nord; \$484.71 [66161].

LACHINE

Lot pt 245 Narcisse Alfred LePailleur et al. à Rev George M. LePailleur; \$600 [66184].

ISLE BIZARD

Lot pt 145. Arène Théorêt à Ludger Paquin et ux; \$23000 [66169].

Ventes d'immeubles par quartiers

Voici les totaux de ventes par quartiers:

St Jacques.....	\$14,900 00
St Laurent.....	39,698 32
St Louis.....	9190 00
Ste Marie.....	12,952 65
Ste Anne.....	3,322 00
St Antoine.....	52,350 00
Hochelaga.....	7,625 00
St-Denis.....	6,368 15
St Gabriel.....	1,500 00
St Jean-Baptiste.....	8,731 41
Mile End.....	4,125 18
Montreal Annexe.....	5,707 00
Westmount.....	22 128 60
St Henri.....	1,450 00
Maisonneuve.....	6,540 00
De Lorimier.....	50 00
	<hr/>
	\$ 96,638 31

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 13 mars 1897, le montant total des

prêts et obligations hypothécaires a été de \$119,272 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$43 842
Successions.....	14,500
Cles de prêts.....	15,800
Assurances.....	28,130
Autres corporations.....	17,000
	<hr/>
	\$119,272

Les prêts ont été consentis aux taux de :

5 pour \$1,000; \$2,000; \$6,500 et \$8,000.
5 1/2 pour \$1,500; \$1,800; 3 sommes de \$2,000; \$2,500; 2 sommes de \$3,000; \$5,000; \$7,500 et \$20,130.

Les autres prêts portent 6, 7 et 8 p. c. d'intérêt

La Construction

Contrats donnés pendant la semaine terminée le 13 mars 1897.

Chez L. R. Montbriand, architecte, rue St André, No 230. Une bâtisse rue Sherbrooke, à 4 étages, formant un logement.

Maçonnerie, Pronoveau et Martineau. Charpente et menuiserie, D. Legault Couverture, Pelletier et Brosseau. Plombage, do Chauffage, do Briques, à donner. Enduits, Nap. Desjardins. Peinture et vitrerie, Grégoire Léveillè. Propriétaire, A. C. Brusseau.

Par le même architecte. Modifications à une bâtisse coin des rues Ste Catherine et Labelle formant un magasin.

H. Demers, entrepreneur pour le tout. Propriétaire, H. Poirier.

M. L. R. Montbriand est à préparer les plans et devis pour les modifications à une bâtisse au coin des rues St-Christophe et Ste Catherine dont M. M. Rodrigue est propriétaire.

M. L. R. Montbriand, architecte est aussi à préparer les plans pour les réparations à une bâtisse au coin des rues Sherbrooke et Cadieux; M. Ths F. G. Foley en est le propriétaire.

M. J. O. Frappier architecte demande des soumissions pour 2 cottages devant être érigés rue St-Jacques à St-Henri; M. Germain Lefebvre en sera propriétaire.

M. C. St-Jean architecte a accordé le contrat pour la construction de l'église, de la sacristie et du presbytère de St-Thomas d'Aquin à M. Joseph Bourque: les travaux devront commencer immédiatement.

PERMIS DE CONSTRUIRE A MONTRÉAL

Rue St-Jacques, une bâtisse formant un hôtel, 64 x 94 à 3 étages en brique pressée de Laprairie, couverture en Sparham et ciment, coût probable \$25,000. Propriétaire Mde G. Pallaccio, architecte Wright & Son, maçon H. Dufort, charpente et brique Jos. Jacob.

Le bruit court à Belgrade que la banque nationale de Serbie, pour faire baisser l'agio et faciliter les transactions commerciales, aurait l'intention d'émettre des billets de banque de vingt francs or. A cet effet la banque Nationale inviterait bientôt ses actionnaires à compléter le versement du second quart de leurs actions; car, sur 20 millions de francs du capital-actions on a versé jusqu'ici que 6,222,350 francs.